Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.00**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 novembre 2017, portant « Délégation au Président » qui l'autorise, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, entre autres à :

- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 208 999 € H.T. ainsi que toute modification éventuelle dans les limites prévues par la loi, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a) de l'article L. 2221-5-1 du CGCT, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. Et à signer quel que soit la formulation de l'Etablissement prêteur tous les imprimés relatifs aux différents contrats de prêts et de couverture des risques.
- la création et la modification des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans et pour un montant annuel n'excédant pas 12 000 € ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00-DE

- la cession et l'acquisition de terrains et d'immeubles dans la limite de 75 000 € lorsque les montants sont fixés par délibération ou inscrits au budget, de passer à cet effet les actes nécessaires et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ces opérations ;
- de signer tous actes portant constitution de servitudes dont le montant n'excède pas 75 000 € et tous actes qui en seraient la suite ou la conséquence ;
- la fixation des rémunérations et le règlement des frais honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 € H.T. ;
- d'intenter au nom de la Communauté de Communes de la Ténarèze les actions en justice ou de la défendre dans des actions intentées contre elle dans tout contentieux (y compris devant les juridictions d'appel) ;
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté de Communes de la Ténarèze ;
- de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quels qu'en soient l'objet et le montant, ainsi que l'autorisation de signer toute convention de subvention, y inclus tout document ou avenant s'y rapportant, le cas échéant.

Monsieur le Président rappelle qu'il peut également être autorisé à attribuer un marché supérieur à 208 999 € H.T. par délibération, et/ou après avis de la Commission d'Appel d'Offres, le cas échéant.

Monsieur le Président rappelle que lors de chaque Conseil Communautaire, il doit rendre compte des décisions prises par délégation, ou dans le cadre de l'attribution de marchés supérieurs à 208 999 € H.T. autorisée par le Conseil Communautaire et/ou après avis de la Commission d'Appel d'Offres, le cas échéant.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE de la communication des décisions prises par le Président.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00-DE

REGISTRE DES MARCHES

Date de notification	Intitulé	Lot	Nature du Marché	Procédure	Publicité	Nombre de retraits du DCE ou Nombre de devis	Nombre de réponses	Candidat retenu	Montant de l'offre €/HT	Montant de l'offre €/TTC
21/01/2020	Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, économique et règlementaire – Pôle Viande de la Ténarèze	-	Prestation de services	MAPA	BOAMP	9	2	ADIV DEVELOPPEMENT	77 200,30 €	92 640,36 €
21/01/2020	Assistance juridique à la création de la SEMOP – Pôle Viande de la Ténarèze	-	Prestation de services	Consultation sans publicité	-	3	1	CABINET PIERRE PINTAT AVOCAT	Tranche Ferme : 16 150,00 € Tranche Optionnelle : 4 250,00 € Réunion supplémentaire : 950,00 € par réunion	Tranche Ferme : 19 380,00 € Tranche Optionnelle : 5 100,00 € Réunions supplémentaires : 1 140,00 € par réunion
24/02/2020	Création d'un pôle de services au Centre Salvandy à Condom – Conception scénographique de l'Office de Tourisme	-	Prestation de services	MAPA	BOAMP	12	2	EUGÈNE !	Tranche ferme : 37 500,00 € Tranche optionnelle : 6 000,00 €	Tranche ferme : 45 000,00 € Tranche optionnelle : 7 200,00 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00-DE

REGISTRE DES CONTRATS ET CONVENTIONS

Date	Nature	Objet	Montant HT	Montant TTC
10/02/2020	CONVENTION	Convention d'adhésion au Service Commun – Secteur valorisation des certificats d'énergie (CEE) concernant les travaux de rénovation d'éclairage public 2018 - 2019	-	-

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.00Bis**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
————o————
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 28 janvier 2020 ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER A 15H30

Le Conseil communautaire composé de 49 membres en exercice, convoqué par courriel (plateforme K-BOX) en date du vingt-deux janvier deux mille vingt à quinze heures et quarante-deux minutes pour se réunir en séance publique le vingt-huit janvier deux mille vingt à dix-neuf heures et trente dans la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, FERNANDEZ Xavier, GOZE Marie-José, LABATUT Charles, LABORDE Martine, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, TOUHÉ-RUMEAU Christian, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, CAPÉRAN Paul, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, PINSON Alain et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, MELIET Nicolas, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, LABATUT Michel, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre et MARCHAL Rose-Marie.
ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, OUADDANE Atika, ROUSSE Jean-François et VAN ZUMMEREN Roël.
PROCURATIONS : BARTHE Raymonde a donné procuration à CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, MELIET Nicolas a donné procuration à DUBRAC Gérard, BOLZACCHINI Laurent a donné procuration à BARRERA Frédérique, CARDONA Alexandre a donné procuration à BEYRIES Philippe et MARCHAL Rose-Marie a donné procuration à LAURENT Cécile.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

ORDRE DU JOUR :
00 Communication des décisions prises par le président par délégation du conseil communautaire ;
00bis Approbation du procès-verbal de la séance publique du 10 décembre 2019 ;
00ter Approbation du procès-verbal de la séance publique du 17 décembre 2019 ;
01. Mise à disposition à titre gracieux de salles intercommunales dans le cadre des consultations électorales locales ;
02. Adhésion de la commune de REANS au Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT) ;
03. Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques ;
04. Pôle viandes de la Ténarèze – Plan de financement DETR 2020 ;
05. Appel à projet FISAC ;
06. Achat de parcelles cadastrées Section A N°247, 248, 249 et 1036 à Larressingle ;
07. Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2020 ;
08. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public intercommunal – Ports de Condom et Valence sur Baïse ;
09. Relais d'information touristique - Ligardes ;
10. Service Commun - Création d'un secteur Publicité extérieure ;
11. Tarification Service Commun - secteur Publicité extérieure pour 2020 ;
12. Révision du plan pluriannuel d'investissement du PLUIH et du RLPI ;
13. Questions diverses.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes ouvre la séance Publique en remerciant les délégués communautaires de leur présence.
Il cite les personnes absentes excusées qui ont donné procuration : *BARTHE Raymonde a donné procuration à CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, MELIET Nicolas a donné procuration à DUBRAC Gérard, BOLZACCHINI Laurent a donné procuration à BARRERA Frédérique, CARDONA Alexandre a donné procuration à BEYRIES Philippe et MARCHAL Rose-Marie a donné procuration à LAURENT Cécile. Il ajoute que Monsieur TOUHÉ-RUMEAU Christian ne peut pas rester jusqu'à la fin du conseil et qu'il donnera procuration à Monsieur BOISON Maurice pour la suite des votes, après son départ.*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

La délibération n°2020.01.00 :

OBJET : COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 novembre 2017, portant « Délégation au Président » qui l'autorise, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, entre autres à :

- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 208 999 € H.T. ainsi que toute modification éventuelle dans les limites prévues par la loi, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a) de l'article L. 2221-5-1 du CGCT, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. Et à signer quel que soit la formulation de l'Etablissement prêteur tous les imprimés relatifs aux différents contrats de prêts et de couverture des risques.
- la création et la modification des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans et pour un montant annuel n'excédant pas 12 000 € ;
- la cession et l'acquisition de terrains et d'immeubles dans la limite de 75 000 € lorsque les montants sont fixés par délibération ou inscrits au budget, de passer à cet effet les actes nécessaires et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ces opérations ;
- de signer tous actes portant constitution de servitudes dont le montant n'excède pas 75 000 € et tous actes qui en seraient la suite ou la conséquence ;
- la fixation des rémunérations et le règlement des frais honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 € H.T. ;
- d'intenter au nom de la Communauté de Communes de la Ténarèze les actions en justice ou de la défendre dans des actions intentées contre elle dans tout contentieux (y compris devant les juridictions d'appel) ;
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté de Communes de la Ténarèze ;
- de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quels qu'en soient l'objet et le montant, ainsi que l'autorisation de signer toute convention de subvention, y inclus tout document ou avenant s'y rapportant, le cas échéant.

Monsieur le Président rappelle qu'il peut également être autorisé à attribuer un marché supérieur à 208 999 € H.T. par délibération, et/ou après avis de la Commission d'Appel d'Offres, le cas échéant.

Monsieur le Président rappelle que lors de chaque Conseil Communautaire, il doit rendre compte des décisions prises par délégation, ou dans le cadre de l'attribution de marchés supérieurs à 208 999 € H.T. autorisée par le Conseil Communautaire et/ou après avis de la Commission d'Appel d'Offres, le cas échéant.

Monsieur le Président *dit que cet exposé est relatif aux communications prises par délégation du Conseil communautaire. Il rappelle l'ensemble des décisions notées dans le tableau en PJ. Il demande s'il y a des observations. Il donne la parole à Monsieur Xavier FERNANDEZ.*

Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit qu'il souhaite informer ses collègues que dans le cadre du PLUI, il y avait un avis défavorable des services de l'État, un avis sous réserve de la Chambre d'agriculture et que le Conseil avait donc voté contre l'avis de l'État. Il ajoute que l'État fait un déféré contre la CCT et là, le Président s'engage à faire un référé auprès du Tribunal Administratif contre l'avis de l'État. Il souhaite que soit noté qu'il ne souhaite pas donner son aval pour faire un référé au Tribunal Administratif (TA) concernant le dossier du PLUI et PLUIH, il ne donne pas son aval, et indique que, après, les autres, font ce qu'ils veulent.*

Monsieur le Président *dit qu'on ne demande pas l'avis aux conseillers, ni pour, ni contre…*

Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit qu'il souhaite seulement que cela soit noté sur le Procès-verbal.*

Monsieur le Président *dit que tous ces propos seront rapportés. Il dit qu'il ne s'agit pas de cela. L'avis qui est demandé par l'État au Président de la CCT, c'est de déférer un point ou plusieurs points qui sont tout à fait précis. La seule façon de faire, c'est soit on les élimine, soit on fait une action, non pas contre le Préfet, ni contre l'État, mais pour maintenir ce que l'État nous demande d'enlever. Cela n'a rien à voir, c'est quand même un peu différent. Il ajoute qu'il demande au TA de maintenir ce que la commission d'enquête par 2 fois a donné à la CCT, à savoir un avis favorable à la suite d'une 1ère*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

demande qui avait été faite au TA, où on nous a demandé de nous expliquer, et il répète qu'ils ont eu 2 avis favorables sur ce dossier, et on nous redemande une 3ème fois de l'enlever. Il demande à ce que les élus et de tous les élus qui ont fait des efforts dans ce PLUI, c'est d'en rester là où on a fait les efforts, on ne peut pas en faire encore plus, d'autant plus qu'ils ont un avis favorable, par 2 fois, de la commission d'enquête. Il indique qu'il va même un peu plus loin en disant que le vendredi à 11h45, ils ont signé le CTE et 5 minutes plus tard, on nous demandait de faire le contraire. Il souhaite rester dans la logique définie et votée quasiment à l'unanimité et il maintient cette chose là et il la défendra.
***Monsieur Xavier FERNANDEZ** dit qu'il donnait son avis.*
***Monsieur le Président** dit qu'il a le droit d'avoir tous les avis, mais il s'agit seulement d'une prise d'acte et d'une communication de ces décisions. Il demande s'il y a d'autres observations. Le conseil communautaire prend acte de cette délibération.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE de la communication des décisions prises par le Président.

La délibération n°2020.01.00bis :
OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2019

***Monsieur le Président** soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 10 décembre 2019. Il demande s'il y a des observations. Il fait ensuite procéder au vote. Le conseil communautaire délibère à l'unanimité.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 10 décembre 2019 ci-joint.

La délibération n°2020.01.00ter :
OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

***Monsieur le Président** soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 17 décembre 2019. Il demande s'il y a des observations. Il fait ensuite procéder au vote. Le conseil communautaire délibère à l'unanimité.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 17 décembre 2019 ci-joint.

La délibération n°2020.01.01 : Arrivée de M. DULONG Pierre
OBJET : MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE SALLES INTERCOMMUNALES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS ELECTORALES LOCALES

Monsieur le Président expose qu'il a été sollicité, à l'approche des élections municipales, en vue de la mise à disposition de salles intercommunales pour l'organisation de réunions publiques par des partis ou associations politiques.
Monsieur le Président rappelle que, l'article L.2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable de plein droit aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dispose que des locaux communaux (ou intercommunaux) peuvent être utilisés par les associations, syndicats ou partis politiques qui en font la demande. Le maire (ou le Président) détermine les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales (ou intercommunales), du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public. Le conseil municipal (communautaire) fixe, en tant que de besoin, la contribution due à raison de cette utilisation.
En application de ces dispositions, il est proposé de mettre gratuitement à disposition les salles intercommunales ayant la capacité d'accueillir une réunion publique, à savoir le Club House de l'aérodrome Condom – Valence-sur-Baïse dit « aérodrome de Herret » et la salle de réunion du Conseil communautaire. Ces salles et leurs équipements peuvent être mises à disposition des partis ou associations politiques qui en feront la demande jusqu'au second tour des élections municipales.
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales rappelées ci-dessus, un arrêté du Président approuvera le principe de la mise à disposition et précisera les conditions d'utilisation de ces locaux.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus qui porte sur la mise à disposition à titre gracieux des salles intercommunales dans le cadre des élections locales pour la salle de Herret ainsi que la salle où ils sont rassemblés aujourd'hui. Il demande de prendre acte, que la mise à disposition de ces salles soit possible et qu'elle se fera à titre gracieux. Il demande au conseil d'approuver la gratuité de la mise à disposition dont ils ont pris acte. Il demande s'il y a des observations. Le conseil approuve à l'****unanimité****.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
PREND ACTE de la décision du Président d'autoriser la mise à disposition des salles intercommunales dans le cadre des élections locales ;
APPROUVE la gratuité de la mise à disposition des salles intercommunales dans le cadre des élections locales ;
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

La délibération n°2020.01.02 :
OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE DE REANS AU SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE
Monsieur le Président expose qu'il a été saisi en date du 27 décembre 2019 par le Syndicat Armagnac Ténarèze d'Eauze concernant l'adhésion de la commune de REANS aux compétences Eau Potable et Assainissement Collectif.
Monsieur le Président donne lecture aux membres du Conseil communautaire de la délibération ci-annexée du Comité du Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT), qui s'est réuni le 18 septembre 2019. Cette Assemblée a décidé, à l'unanimité des membres présents, de donner un avis favorable à la demande d'adhésions au SAT :
- De la commune de **REANS** afin de lui confier la compétence Eau potable et Assainissement Collectif.

Monsieur le Président précise qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les décisions prises par le Comité du SAT doivent être soumises à l'avis des organes délibérants des membres du Syndicat. Ceux-ci doivent se prononcer dans un délai de trois mois à compter de leur saisine par le Président du Syndicat. A défaut de réponse dans ce délai, leur avis est réputé favorable.
Monsieur le Président précise que les communes adhérentes au SAT se sont déjà prononcées en faveur de cette adhésion.

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus. Il indique qu'il s'agit de rattraper un oubli du syndicat qui devait solliciter l'avis de la Communauté de communes. Il demande aux conseillers d'approuver l'adhésion de la commune de REANS. Il demande s'il y a des observations. Le conseil approuve à l'****unanimité****.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
VU la délibération du Comité du SAT, en date du 18 septembre 2019,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'adhésion de la commune de REANS au Syndicat Armagnac Ténarèze pour les compétences Eau potable et Assainissement Collectif,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

La délibération n°2020.01.03 :
OBJET : CHARTE D'ENGAGEMENTS DU NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES
Monsieur le Président expose que le Ministre de l'Action et des Comptes publics a engagé une démarche qui vise, d'une part, à renforcer la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers et, d'autre part, à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales. Cette réforme du réseau des finances publiques s'inscrit, en effet, à la fois dans une volonté de recherche de proximité avec les usagers et notamment les usagers des zones rurales, mais également dans une recherche d'amélioration

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

du conseil financier, budgétaire et comptable rendu aux collectivités locales. Cette démarche de construction du nouveau réseau des finances publiques doit également permettre d'inscrire durablement ces services dans les territoires, donnant aux usagers, et aux élus une meilleure visibilité.
L'ensemble des engagements pris par la DDFiP locale, dans le cadre de la phase de concertation des élus engagée depuis juin 2019, est repris dans une "charte d'engagements" qui liste les services et leur localisation. Cette charte, en pièce jointe, décrit le nouveau réseau de proximité des finances publiques sur le territoire de la Communauté de communes de la Ténarèze.
Elle précise plus particulièrement les modalités de présence ainsi que la nature des missions exercées au bénéfice des usagers et des collectivités locales. Enfin, elle indique les modalités de gouvernance de cette présence territoriale.
Les éléments complémentaires nécessaires à la mise en œuvre effective des engagement contenus dans cette charte feront l'objet d'avenants fixant, notamment, les modalités pratiques encadrant les permanences hebdomadaires dans le cadre de l'accueil de proximité (jour de la semaine – horaires - etc...) ainsi que les conditions d'installation et d'intervention du futur Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL). Ces éléments seront précisés au fur et à mesure de la montée en puissance de la nouvelle organisation et de la labellisation des maisons France Services.

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus. Il indique qu'il y a de la part de l'Etat une restructuration des Finances Publiques sur le territoire. Il indique qu'une charte d'engagements est jointe en annexe et qu'il leur demande l'autorisation de la signer afin de disposer d'un meilleur accès aux services publics de l'Etat sur le territoire. Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Christian TOUHE RUMEAU.*
Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *demande si on est bien sûr qu'on aura un vrai service de proximité quand on voit qu'aujourd'hui les services de l'Etat et notamment la Perception ne sont ouverts que le matin pour les usagers et les mairies, et l'après-midi les secrétaires de mairie ne peuvent pas les joindre. Il se demande s'il s'agit de signer une charte pour que le service soit moins bien rendu… et demande si l'Etat s'engage à des créneaux, à des jours dans l'année. Il dit qu'ils avaient destinataires des syndicats de la direction des services financiers un document où on leur faisait part de suppressions de beaucoup de perceptions dans le département. Il dit qu'apparemment l'Etat est revenu sur sa décision pour certaines et pour d'autres non. Il s'interroge sur le service qui va être rendu, pendant combien de temps, quelles seront les horaires d'ouverture pour que le service rendu soit meilleur que maintenant.*
Monsieur le Président *répond qu'il n'est pas l'avocat de l'Etat. Cette charte prend en compte les décisions que l'Etat nous impose. Il demande si, à partir de là, les conseillers souhaitent contractualiser avec l'Etat dans les conditions qu'il nous impose, du moment où il n'y a, pour eux, aucune possibilité de modifier les choses.*
Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *dit qu'il n'a pas vu de calendrier horaire.*
Monsieur le Président *dit que la charte ne prévoit pas le détail des horaires.*
Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *dit que c'est justement ce qui lui fait peur.*
Monsieur le Président *ajoute que les services de l'Etat ne contractualisent pas sur des horaires. Il dit que tout le monde comprend la question de Monsieur TOUHE RUMEAU, pour autant il faut essayer de faire que les services publics qui restent soient accessibles le plus possible aux populations. On ne nous ne demande pas de collaborer aux choses mais de voir si ce qu'on nous propose est acceptable. Il demande s'il y a d'autres questions ou des observations. Il demande si Madame le Maire de Cazeneuve a des questions. Le conseil approuve par* ***37 voix pour et une abstention de Monsieur Christian TOUHE RUMEAU.***

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 37 voix pour et une abstention de TOUHÉ-RUMEAU Christian,**
AUTORISE Monsieur le Président à signer la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques telle que ci-annexée ainsi que ses avenants portant notamment sur les éléments relatifs à sa mise en œuvre effective,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

La délibération n°2020.01.04 :
OBJET : POLE VIANDES DE LA TENAREZE – PLAN DE FINANCEMENT DETR 2020
Monsieur le Président rappelle les délibérations en dates des 25 septembre 2019 et 10 décembre 2019 portant respectivement modification des statuts de la Communauté de communes de la Ténarèze qui

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

proposait la prise de compétence Abattoirs et services associés et état d'avancement du projet de pôle viandes de la Ténarèze qui actait la création du comité consultatif pour le mode de gestion du pôle viandes de la Ténarèze.

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire le travail qui sera mené en 2020 sur le projet.

Comme annoncé lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2019, le marché pour un **assistant à maîtrise d'ouvrage technique, économique et règlementaire** a été attribué. Il va accompagner les agents pour :

1/finaliser le programme en y introduisant notamment les éléments de bien-être humain, de bien-être animal et de qualité qui seront la marque de fabrique de ce projet,

2/ aider à choisir la maîtrise d'œuvre,

3/ arrêter le projet final en prenant en compte toutes les modifications des organismes de contrôle.

La Communauté de communes de la Ténarèze a imposé la présence au sein de cette équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un éthologue qui analysera l'ensemble des installations afin de prendre en compte les perceptions des animaux et de construire un outil le plus respectueux possible du bien-être animal. Elle a également imposé la présence d'un praticien expérimenté des abattoirs qui apportera ses connaissances et son savoir-faire en matière de prise en compte du bien être humain et des réalités pratiques de fonctionnement de ce type d'outil.

La Communauté de communes a lancé une consultation pour recruter un **conseil juridique** pour l'analyse des différentes modalités de gestion, et l'accompagnement à la mise en œuvre du montage juridique retenu par le Conseil communautaire, en vue de la construction et de l'exploitation du Pôle Viandes de la Ténarèze.

Les études préliminaires indispensables seront également menées en vue de la passation d'un **marché de maîtrise d'œuvre** afin de dessiner finement cet outil industriel complexe et ambitieux.

Afin de financer ce projet la Communauté de communes a déposé une demande de DETR au titre de l'année 2020 pour laquelle le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (€ HT)		
Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, économique et règlementaire + ICPE		100.000
Assistance à maitrise d'ouvrage juridique montage		30.000
Etudes préalables (sols, réseaux, frais annexes, publicités, contrôle technique, SPS…)		20.000
Maîtrise d'œuvre (phases ESQ – APS – APD – PRO)		250.000
	Total	**400.000**
Recettes (€ HT)		
DETR 2020 (40%)		160.000
Autofinancement		240.000
	Total	**400.000**

Monsieur le Président *dit que cet exposé concerne le projet de pôle viandes de la Ténarèze et notamment une demande de DETR. Il rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus. Il s'agit maintenant de mettre en place une aide à la maîtrise d'ouvrage afin d'avancer sur le projet lui-même, de voir comment on pourra être assisté sur la partie juridique mais surtout technique et économique. Il propose, pour ce projet qui pourrait être subventionné à 40% grâce à la DETR, d'approuver cette demande de financement. Il explique qu'aujourd'hui, pour avancer, il est important de savoir ce qui va être proposé à des partenaires privés qui vont devoir monter au capital de l'exploitant. L'exploitation se ferait via une SEMOP, après une analyse juridique, dans laquelle la participation publique pourrait atteindre 1/3 à 40% du capital. Les autres 60% au minimum seraient apportés par des fonds privés. Pour autant, il n'est possible aujourd'hui de rechercher des investisseurs privés qui rentreraient au capital de cette SEMOP que dans la mesure où un volume de tonnage adéquat peut être proposé, pour établir un business plan et des comptes prévisionnels sur quelques années. Il est impensable de solliciter à ce niveau des partenaires privés sans leur donner des éléments techniques forts, or les résultats d'exploitation seront fonction à la fois du tonnage, qui sera lui-même fonction du prix de revient. Si le prix de revient est trop fort, il n'y aura pas suffisamment de tonnage et s'il y a beaucoup de tonnage est ce que le projet aujourd'hui imaginé entre 1500 et 2000 tonnes et peut être 2500 tonnes sera suffisant pour assurer les résultats financiers. La seule façon d'y répondre est de mettre en place aujourd'hui*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

une réflexion avec des assistants professionnels qui répondront à toutes ces questions et qui mettront bout à bout le business plan. Il dit que le projet aujourd'hui est basé à [illegible] 2000 tonnes, en visant une excellence en matière de bien-être animal (si tant est qu'on puisse parler de bien être dans un abattoir), de bien-être humain pour tous ceux qui y travaillent, avec une phase de découpe qui est importante et un centre de formation qui traitera à la fois des métiers de boucherie mais aussi des métiers des abattoirs. Après avoir vu presque deux douzaines d'abattoirs en France, c'est un dossier qui prend en compte beaucoup de choses mais qui, pour autant, n'a pas trouvé l'équivalent de ce qu'on veut faire ici, c'est-à-dire un abattoir moderne qui répond aux besoins du territoire mais qui est une création. Partout en France, on trouve des abattoirs qui sont partis d'un abattoir existant, qui a été repris, soit avec des fonds publics comme à Auch, soit avec des fonds privés comme à Rodez etc…Créer un abattoir en partant aujourd'hui de rien, est assez unique en France. Il est donc important de continuer cette étude qui, pour l'instant, agrée les services de l'Etat, tous, que ce soient les services vétérinaires et autres, mais aussi la chambre d'agriculture et qui est attendu par les professionnels. Cette phase qu'il propose au conseil aujourd'hui de financer par une demande de DETR permettra, probablement à partir du mois de mars, d'avoir des réponses concrètes, de manière à ce que la prochaine mandature puisse terminer le travail, si elle le souhaite, en allant au-devant de professionnels pour constituer une SEMOP. La collectivité mettra en place le projet, la structure juridique, l'étude, le dossier et le cèdera ensuite à une société d'économie mixte, de manière à ce que les procédures soient plus courtes et plus adaptées que les procédures publiques, à la fois dans le temps et pour les coûts. Ce projet ne peut se faire qu'en réalisant cette étude qu'il propose au conseil de financer. Il s'agit d'un plan de financement portant sur 400 000 euros d'engagements et qui serait financé à 40% par une aide de l'Etat, soit 160 000 euros.

***Madame Martine LABORDE** intervient et dit que le projet en lui-même et sa conception sont très pertinents avec, notamment la possibilité de formation, néanmoins la conjoncture actuelle est très mauvaise pour l'élevage. Les gens sont de plus en plus déçus et dans le territoire abandonnent de plus en plus l'élevage. Les cours sont au plus bas. (Madame LABORDE s'interrompt et demande à Monsieur PAUL de terminer de parler à Monsieur le Président…). Elle reprend en disant qu'il est pertinent de se rendre compte de l'état actuel de l'élevage et de faire des études tous les six mois, ne serait-ce qu'auprès des vétérinaires car ils sont les témoins de cette chute. Il ne faudrait pas se tromper et se retrouver dans une configuration comme ils se retrouvent avec leur restaurant …. Même si, sur le principe, elle est favorable à l'abattoir tel qu'il est imaginé.*

***Monsieur le Président** donne la parole à Monsieur DIVO.*

***Monsieur Christian DIVO** dit qu'il est tout-à-fait pour le projet, qui est un projet ambitieux pour la Ténarèze et toutes les personnes qui peuvent adhérer à ce projet. Il demande quand il y aura les résultats de l'étude de marché qui va être faite.*

***Monsieur le Président** dit qu'il pense que ce sera en mars ou en avril.*

***Monsieur Christian DIVO** dit qu'il est important d'avoir les tenants et les aboutissants du projet, car pour l'instant ils doivent se prononcer sur une somme mais ils n'ont pas les tenants et les aboutissants.*

***Monsieur le Président** dit qu'on a, l'étude de marché, le volume. Il ajoute qu'il répond au fur et à mesure mais qu'on pourra lui reposer des questions ensuite. Il explique qu'on a aujourd'hui le quantitatif par filière dans un rayon de 100 kms qui pourraient être intéressés. Sans rentrer dans le détail, on a des choses assez fiables qui amènent à penser qu'on peut très facilement atteindre 1500 tonnes et probablement plus de 2000 tonnes. Les études se feraient sur une base de 1500 tonnes. Mont de Marsan vient de fermer, Montauban ferme. Et même si ça ne veut pas forcément dire que le tonnage va venir ici, cela veut dire qu'il y a un besoin et que bientôt il n'y aura plus d'abattoir dans le Sud-Ouest. Pour autant, la prise de risque est forte. Ce n'est pas parce que les élevages sont sans abattoir qu'on va les voir arriver ici. Avec les petits élevages, sans prendre de risque on a la possibilité d'atteindre les 1500 tonnes. Le problème, le souci, la crainte que l'on doit avoir n'est pas tellement sur le tonnage. Il y a, d'après lui, deux craintes : la première c'est que l'étude du fonctionnement d'un abattoir nouveau qui respecte toutes les normes, tous les desiderata de l'administration, qui serait optimal dans tout (modernité, musique, ...), qui serait l'excellence de l'excellence sera forcément très cher. Construire un abattoir qui réponde à tout ça c'est plus dur que de maintenir aux normes un abattoir existant (qui est toujours un peu en dessous même s'il est nickel). Par conséquent, cette mise aux normes peut conduire à un investissement cher, si cher, que pour le payer il faudra soit plus de tonnage qu'on ne le pense, soit un prix (de revient) plus fort qu'on ne le voudrait et donc de ce fait éloigner les clients. Donc, c'est la question à laquelle il ne peut pas répondre et pour laquelle je souhaiterais répondre, et là il faut forcément des gens qui connaissent le métier, mais aussi tous les aspects juridiques et techniques, et qui connaissent bien la comptabilité qui pourrait être mise en place pour répondre à la question : quel est le point d'équilibre entre le coût d'un outil de travail qui réponde à toute cette excellence dont on a besoin (pour éviter des manifestations…), le tonnage qui va avec en*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

fonction du coût. Si on part sur un outil de travail de 2000 tonnes ou de 1500 tonnes qui respecte l'excellence et qu'on s'aperçoit que le prix est deux fois trop fort, on aura le choix soit d'augmenter soit de baisser le prix de moitié en recherchant non plus 2000 mais 4000 tonnes. Et à 4000 tonnes on n'est plus sûr de faire de l'excellence. Il revient donc à la question du point d'équilibre. Personne ne peut y répondre, ni les services vétérinaires… Il faut donc avoir recours à ces gens-là (l'assistance à maîtrise d'ouvrage) pour qu'ils disent si le projet est dans le vrai ou dans le rêve afin de pouvoir prendre une décision.

Il ajoute qu'ils sont tous convaincus qu'il y a besoin de cet abattoir mais on n'est pas tous convaincus qu'on va pouvoir le payer, ni qu'après l'avoir payé, on puisse le faire vivre. Il dit qu'ils sont tous sur la même longueur d'onde là-dessus. Soit, ils abandonnent aujourd'hui et ce serait quand même dommage car ils ont mis en place une vraie étude (et il remercie les services qui ont vraiment fait un travail énorme), soit on va plus loin comme on nous incite à le faire parce qu'il y a un vrai besoin dans ce secteur. Il pense que s'ils devaient s'arrêter maintenant, ça leur laisserait à tous un goût d'inachevé. L'investissement financier est quand même important (avec la même somme on pourrait faire autre chose, et on ne manque pas de projets). On est dans un monde agricole, on a eu trop peu de fois l'occasion d'intervenir sur des dossiers qui touchent l'agriculture dans notre secteur, on a été à l'unanimité d'accord pour faire cela. Tant pis, il faut prendre le risque d'aller au bout. Cet argent qui sera dépensé ici constituera (et même si lui-même ne sera plus là, il invite ceux qui resteront à la Communauté de communes à conserver cette idée-là) pour le prochain mandat, l'apport en capital dans la société à venir. Les autres contributeurs amèneront de l'argent. Il n'est pas question de perdre ces 400 000 euros en plus des 200 000 euros du terrain. On aura investi 600 000 euros et en grande partie cela pourra constituer la contribution de 40 % à la SEMOP. Celle-ci aura à gérer la réalisation des travaux puis l'exploitation de l'outil. Il pense que ce dossier est très sérieux, bien monté. Il y a une inconnue maintenant, en fonction de tout ce que l'on connaît de la conjoncture et de la situation, c'est de mettre bout-à-bout les coûts et les résultats d'exploitation parce qu'il ne sera jamais possible, si la CCT met 500 000 euros sur les 600 000 aujourd'hui au capital, cela signifie que les autres devront en mettre 750 000. Si l'on veut chercher des investisseurs qui mettent 750 000 euros en leur expliquant qu'ils vont perdre de l'argent ou qu'ils ne vont pas en gagner, ils ne vont pas venir. Il faudra bien que cet outil soit bénéficiaire et rapporte sinon les investisseurs ne viendront pas. Les gros chevillards aujourd'hui sont des gens qui peuvent assurer du tonnage mais pour autant ce sont des gens qui viennent casser des outils de travail qui ne leur appartiennent pas et qui s'en vont derrière. On a vu cela à Mont de Marsan et à Montauban. Le gros tonnage qu'ils pourraient nous apporter n'intéresse pas la CCT car elle n'est pas dans cet esprit-là. On est là pour aider les filières mais non pas pour être les fusibles les chevillards. Il dit que c'est son état d'esprit et que ce n'est pas celui des chevillards. Monsieur le Président donne la parole à Monsieur NOVARINI.

***Monsieur Michel NOVARINI** dit qu'il partage ce que le Président a dit mais ce qui serait intéressant de chiffrer mais si ce sera difficile c'est l'impact de la salle de découpe, car aujourd'hui on va de plus en plus vers des circuits courts. Pour lui, la survie de l'élevage dans le secteur c'est la vente directe. Ces volumes-là, ce serait intéressant de savoir, mais ce sera compliqué, ce que cela peut amener en termes économiques. Pour lui, la survie de l'élevage ce sont les circuits courts. C'est la seule manière pour les éleveurs de vivre de leur travail. Et cela va être difficile à chiffrer, et comme il y aura une salle de découpe liée à l'abattoir, ce sera intéressant car ça peut minimiser les coûts.*

***Monsieur le Président** dit qu'ainsi il y aura de la plus-value qui restera sur place. L'ancien abattoir faisait plus de 30% de son chiffre d'affaires en découpe et il n'avait pas d'agrément. Il dit que si les choses sont bien faites, il est persuadé que la salle de découpe génèrera beaucoup de plus-value. Il ajoute que le centre de formation peut d'ailleurs être déconnecté du coût global (aujourd'hui on serait sur un coût global en gros de 4 millions d'euros plus ce qu'il y aura à faire dessus soit 5 millions) même si ce centre de formation vient enrichir le projet. Ce centre de formation sera multi-espèces y compris pour les volailles des Fermiers (du Gers). Il est possible de créer quelque chose d'important sur la Ténarèze dans ce domaine, parce que là aussi il y a un manque, non seulement dans la région mais également au niveau national. Il y a la possibilité sur les centres de formation d'aller au-delà des 40% (de subvention) car on n'est pas dans le secteur marchand. Il faut travailler cela. Il dit que la CCT a lancé une consultation et aujourd'hui il propose aux conseillers d'aller jusqu'au bout de cette étude. Il y a un petit risque mais il demande s'il ne faut pas en prendre un. Si le choix était de ne pas prendre ce risque, il pense que tous resteraient déçus de ne pas l'avoir pris à moment donné. L'enjeu est de 240 000 euros. Il demande si c'est beaucoup. Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Maurice BOISON.*

***Monsieur Maurice BOISON** dit qu'il reste persuadé que c'est un projet ambitieux, nécessaire pour le département, voire plus. Le souci qu'il avait déjà exprimé c'est le sourcing car quand le Président parle de 1500 tonnes, ça veut dire 3000 vaches.*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Monsieur le Président dit qu'il ne parle pas de vaches car l'abattoir fera peu de bovins.
***Monsieur Maurice BOISON** dit que 1500 tonnes de viande il le résume à 1500 vaches.*
Monsieur le Président acquiesce.
***Monsieur Maurice BOISON** dit que si on prend des veaux, ça fait 6000 veaux. Et il faut quand même les trouver dans la région. Il pense qu'aujourd'hui on aurait surtout intérêt (à aller chercher des financeurs, certes) à aller voir des éleveurs et savoir si dans 10 ans ils projettent encore de faire de l'élevage. Il dit qu'il y en a un sur la commune de Condom et qui n'y sera plus dans 10 ans et c'est pourtant un gros élevage. Il y a donc intérêt à voir au-delà de la Communauté de communes de la Ténarèze, dans un rayon de 100 kms pour faire cette étude sérieuse et savoir ce que va devenir l'élevage dans notre région.*
***Monsieur le Président** dit que la Chambre d'agriculture a donné des réponses à cela et des orientations.*
***Monsieur Maurice BOISON** dit qu'il faudra bien faire confiance mais qu'il faudra aussi y regarder de près. Il ajoute qu'il est lui-même agriculteur. Il dit qu'il y avait des vaches avant sur son exploitation, il n'y en a plus, et qu'il sera difficile de faire revenir les jeunes à l'élevage, impossible, et que toutes les étables qui ont été fermées ne réouvriront jamais. Et parmi celles qui sont encore ouvertes aujourd'hui il y en a malheureusement encore qui vont fermer, parce que les jeunes n'ont pas envie d'être toute la semaine et toute l'année derrière leur bétail. Il faudra bien regarder ce paramètre qui lui parait important à savoir le sourcing. Il ne faut pas créer une « cathédrale » dans laquelle il n'y aurait plus rien à mettre dans dix ans, ce qui serait dommage.*
***Monsieur le Président** dit qu'il partage complètement ce raisonnement et c'est la raison pour laquelle dans toute la pré-étude qui a été réalisée les 1500 tonnes n'ont jamais été dépassées. Et l'hypothèse des 1000 tonnes a même été travaillée. Et les 1000 tonnes seront atteintes.*
***Monsieur Maurice BOISON** dit que 1000 tonnes ce sera un peu juste.*
***Monsieur le Président** répond que non, ça se faisait déjà (avec cette quantité) dans des conditions qui n'étaient pas bonnes et qui étaient chères (puisque les gens qui sont partis ont trouvé moins cher ailleurs). Il pense qu'avec 1000-1500 tonnes, on reste dans quelque chose de raisonnable. Le problème c'est qu'il n'est pas sûr que les 1500 tonnes aujourd'hui ne conduisent pas à un outil de travail aux normes, trop cher, avec un retour au prix au kilo qui ne soit pas attractif. Que ce soit pour 1000 – 1500 tonnes, il y a des frais fixes qui sont quasiment les mêmes que pour le double, et c'est là où ça peut coincer. Et on n'a pas cette réponse et quand on l'aura, on verra si on peut s'engager ou pas. Mais si on ne va pas au bout, on reste dans des suppositions. Si on ne fait rien, on ne prend pas de risque. Le Président interroge l'assemblée en demandant quel est leur rôle aujourd'hui, est-ce celui de ne pas prendre de risque. Il faut que les risques soient calculés, mais c'est très compliqué à chiffrer.*
***Monsieur Michel NOVARINI** dit que 1500 tonnes ça lui parait peu.*
***Madame Martine LABORDE** dit la même chose.*
***Monsieur Michel NOVARINI** dit que cela fait 30 vaches à 400 ou 500 kilos.*
***Monsieur le Président** dit que cela ne sera pas des bovins mais des ovins et des porcins. On ne va pas concurrencer l'abattoir d'Auch. On fera quelques bovins mais on fera surtout toutes les autres espèces, et c'est là où on a un peu de marge.*
***Madame Martine LABORDE** dit que on ne sera pas en concurrence avec Auch. Ce sont deux choses différentes.*
***Monsieur le Président** dit qu'avec Auch on sera en complémentarité. Il remercie l'assemblée de ce débat. Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Henri BOUE qui souhaite intervenir.*
***Monsieur Henri BOUE** demande ce qu'il en est des différentes études. Il faut les engager au fur et à mesure, et si les premières sont positives et qu'il ne faut pas mettre 400 000 euros d'emblée.*
***Monsieur le Président** est totalement d'accord avec cela. Sur le plan de financement la globalité a été mise mais ce n'est pas pour engager toutes les sommes d'entrée et cela pourra être arrêté avant.*
*Il demande s'il y a d'autres interventions et procède au vote. Le conseil approuve à l'**unanimité**.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
PREND ACTE des accompagnements technique et juridique dont se dote la Communauté de communes,
VALIDE le plan de financement prévisionnel présenté ci-avant,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

La délibération n°2020.01.05 :
OBJET : APPEL A PROJET FISAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes a répondu en janvier 2019 à l'appel à projet FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Elle avait alors élaboré à partir des besoins du territoire et des outils du FISAC un programme d'actions intercommunal pluriannuel.
Monsieur le Président annonce que la candidature de la Communauté de communes a été retenue et qu'une subvention de 282 600€ a été attribuée pour la mise en place de ce programme.
Il conviendra dans les semaines à venir de conventionner avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour définir finement les modalités de mise en œuvre de ce programme qui s'étalera sur 3 années.

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus. Il indique que les services (de la Communauté de communes) ont déposé un projet FISAC qui a été retenu. Une subvention de 282600 euros est attendue. Elle est à répartir sur l'ensemble des programmes qui seront déposés dans les trois ans à venir (20/21/22 ou même 21/22/23 selon les projets). Il dit que c'est une excellente nouvelle d'avoir obtenu cette manne financière pour venir en aide à des projets autour du commerce.*
Monsieur le Président *demande s'il y a des observations. Il fait ensuite procéder au vote. Le conseil délibère à l'****unanimité.***

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
PREND ACTE de l'attribution de cette subvention pour la mise en œuvre du programme pluriannuel en faveur du commerce et de l'artisanat en Ténarèze,
AUTORISE à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents (et notamment la convention à venir avec le Ministère de l'Economie et des Finances et ses avenants éventuels), pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

La délibération n°2020.01.06 : Arrivée de M. BAUDOUIN Alexandre
OBJET : ACHAT DE PARCELLES CADASTREES SECTION A N° 247, 248, 249, 1036 A LARRESSINGLE
Monsieur le Président expose que Monsieur Jean-Michel DUGOUJON, propriétaire des parcelles cadastrées section A numéros 247, 248, 249 et 1036 à Larressingle (32100) pour une surface totale de 20 417 m2, à proximité de l'enceinte fortifiée, propose à la Communauté de communes d'acheter ces quatre parcelles.
Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il s'agit d'une opportunité à saisir afin de pouvoir mettre aux normes cette zone de stationnement, de pouvoir procéder à des aménagements, et à des constructions, le cas échéant.
Monsieur le Président expose qu'après discussion avec le propriétaire, une acquisition pour un montant de cinquante mille euros (50 000€) pourrait être envisagée.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Monsieur le Président *rappelle les éléments exposés ci-dessus. Il propose au conseil communautaire l'achat de parcelles mises à la vente pour un montant de 50 000 euros qui sont classées UL au niveau du PLUI et qui permettront donc de développer la partie touristique, par à la fois du parking, mais aussi l'emplacement de l'antenne de l'Office de Tourisme de la Ténarèze à Larressingle. Il est actuellement en location dans un bien communal. La fin de la location est en 2021. Il demande à Monsieur TOUHE RUMEAU quand il se termine exactement.*

Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *dit qu'il ne doute pas un instant que quelle que soit la date de fin de bail, même si c'est en milieu d'année, Monsieur le Maire de Larressingle les laissera finir l'année.*

Monsieur le Président dit *que cela nous laisse juste le temps d'aménager ce secteur, pour s'assurer que le parking fonctionnera bien pour le plus grand bien de tous les touristes qui viennent visiter ce magnifique site et permettra à la Communauté de communes de lancer le plus rapidement possible, la création de ce local et de cette antenne. Il faut rapidement se mettre au travail pour déposer un permis d'aménager qui permette aux particuliers mais aussi aux bus et aux transports collectifs de stationner, et donc d'avoir ce bâtiment, ce qui pourrait être la première phase, dès 2021. Monsieur le Président demande s'il y a des questions.*

Monsieur Xavier FERNANDEZ *demande la parole et explique aux conseillers qu'ils sont ici dans le cadre d'une expropriation et que l'enquête publique démarre le lendemain matin du conseil. Il souhaite leur exposer rapidement le dossier qui a été déposé. Sur la partie de droite, en rentrant à Larressingle, l'arrêt de bus scolaire n'est pas en conformité. La partie de droite sera donc utilisée pour cet arrêt de bus scolaire et une partie descendante du parking. Entre le lien et la partie des arbres il y a un parcours piétonnier handicapé, qui est également à l'entrée de l'ancienne enceinte fortifiée. Le dossier a été monté par la commune avec l'aide de tous les services de l'Etat et la partie juridique a été faite par la Préfecture. L'estimation des domaines concernant les 2 hectares de terres agricoles est de 13 000 euros. La commune en a proposé 30 000 euros. Le propriétaire en demandait 50 000 euros. Il est venu voir le Président qui a bien négocié, qui l'a bien favorisé, puisqu'il lui a donné d'entrée 1 hectare de terrain à bâtir, dans le futur PLUI, s'il sort, et un deuxième hectare de terrain à bâtir en complément. Il indique que les conseillers connaissent ainsi les tenants et les aboutissants. Il continue en expliquant que,*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

concernant l'enquête publique/expropriation, elle porte sur deux hectares de terres agricoles. L'expropriation, si elle va jusqu'au bout concernera le propriétaire actuel, mais si la Communauté de communes achète, ce sera elle sera qui sera expropriée ce que Monsieur le Maire fera avec grand plaisir. Et si la Communauté de communes est propriétaire, comme il se représente aux prochaines élections municipales, partant du principe qu'il y a des probabilités qu'il soit élu, il fera tout pour que la Communauté de communes n'ait rien. Il dit que comme ça ils savent. Et il ajoute que pour tout bloquer, il sait faire. Il finit en disant que maintenant ils font ce qu'ils veulent. Monsieur le Président donne la parole à Monsieur TOUHE RUMEAU qui l'a demandée pour répondre à son honorable collègue de Larressingle.

Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *dit que, en tant que Président de l'Office de Tourisme, Vice-Président du Comité Départemental du Tourisme du Gers et Vice-Président du Comité Régional du Tourisme d'Occitanie, il trouve que c'est prendre en otage la Communauté de communes parce que Larressingle mérite qu'on accède enfin à pouvoir aménager ce site, pour pouvoir recevoir déjà les 160 000 visiteurs qui passent tous les ans, dans les meilleures conditions. Pouvoir avoir une antenne de l'Office de Tourisme d'intérêt régional à Larressingle qui était une condition sine qua none du Grand Site Occitanie. Il ne sait pas, lui, s'il sera réélu dans sa commune. Mais il dit que s'il a des fonctions au prochain conseil communautaire et s'il travaille encore pour le tourisme, si la Communauté de communes n'a pas la possibilité d'acheter, ce qui voudra dire qu'ils seront partis dans un délai de 3 ou 4 ans avant qu'éventuellement une expropriation puisse se mettre en place, et pendant ce temps, le propriétaire fera faire valoir son droit et il risque de boucler son terrain. Il ajoute qu'il ne sait point où il sera possible de garer les voitures et les bus. Il y aura déjà ce problème-là. Si au prochain mandat, la solution n'est toujours pas trouvée parce que (fin) 2021 il n'y aura plus la possibilité d'accéder à la maison qui est à l'intérieur du site, il n'y aura plus d'antenne de l'Office de Tourisme à Larressingle, il demandera alors aux services de la Région que Larressingle ne fasse plus partie du Grand Site d'Occitanie, puisque la compétence est au tourisme. Il dit à Xavier FERNANDEZ que sa position est exagérée et que, même s'il y a des différends entre lui (Monsieur FERNANDEZ) et le Président (il en a eu lui aussi (Monsieur TOUHE RUMEAU), il faut savoir à moment donné faire preuve d'intérêt général alors que là, il pense que c'est battre en brèche l'intérêt général. Il indique que ce n'est pas pour venir au secours du Président puisqu'il ne se représente pas, mais c'est quand même un projet d'intérêt général que peut porter la Communauté de communes. Il ne demande pas mieux lui-même que la Communauté de communes fasse un projet dans sa commune, qu'elle paierait. Il ajoute que de toute façon le parking ne partira pas de Larressingle, l'Office de Tourisme ne partira pas de Larressingle, et on amènera davantage de personnes à Larressingle pour que les commerçants et les prestataires de Larressingle puissent travailler davantage et gagner mieux leur vie. Il dit à Monsieur FERNANDEZ que sa position ce soir le surprend et qu'il la regrette mais que de toute façon, et il le dit franchement, s'il persiste à continuer dans cette voie-là, il (Monsieur TOUHE RUMEAU) demandera le retrait de Larressingle du Grand Site Occitanie et la compétence tourisme étant une compétence communautaire, et bien, plus rien ne sera fait à Larressingle. Il dit que cela est clair, net et précis*

Monsieur Xavier FERNANDEZ *demande au Président de répondre à Monsieur Christian TOUHE RUMEAU. Monsieur Xavier FERNANDEZ dit que cela ne le gênera pas s'il (Monsieur Christian TOUHE RUMEAU) veut le faire partir des Grands Sites. Il ajoute qu'il a fait une proposition à Monsieur Olivier PAUL et à Monsieur le Président. Il leur a proposé le stand de vente devant le château, avec des aménagements et des agrandissements avec un permis s'ils en avaient envie, puisqu'il a quand même assisté à quelques réunions de la Région, et l'Office de Tourisme doit être devant l'enceinte fortifiée, tout le monde n'a pas la même version, il dit que Monsieur TOUHE RUMEAU l'a de l'autre le côté et lui il l'a devant. Ensuite, il dit que ça ne le gêne pas de ne pas être dans le cadre des Grands Sites, et comme cela au moins cela règlera des problèmes. Il leur dit de partir tout de suite et d'aller chercher d'ailleurs et de faire tout de suite un bail ailleurs.*

Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *dit que ce n'est pas lui qui avait déjà posé la question de partir du Grand Site et il lui semble qu'on peut retrouver cela dans la presse et qu'il avait déjà pris la décision de partir.*

Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit que ça ne le gêne pas.*

Monsieur Christian TOUHE RUMEAU *poursuit en lui rappelant qu'il s'agit d'une compétence communautaire et il dit que la commune de Larressingle ne pourra pas porter un investissement comme celui-là, un projet de cette ampleur pour aménager ce parking. Il dit que sans trop compter au bas mot il faudra entre 3 et 400 000 euros pour mettre ce parking en état de pouvoir recevoir les bus et les voitures. Il n'est pas dans les comptes de la commune de Larressingle, mais pour une commune rurale – et il voit ce que lui est en capacité de faire (sur sa commune) – et peut être qu'il a trouvé un trésor, un veau d'or dans le château de Larressingle, mais il croit que c'est un projet qui ne peut pas être porté par la commune de Larressingle. Si la Communauté de communes se propose et même si elle donne*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

50 000 euros alors qu'il (le maire de Larressingle) va en donner 30 000 euros, il pense que ce projet [illegible] faut s'en saisir, il faut le faire. Sinon, cela va encore prendre du retard et un problème financier pour la commune de Larressingle mais c'est toute la Ténarèze qui ne sera plus Grand Site d'Occitanie, s'ils voient qu'on bataille comme cela pour quelques m2 de terrain. Il trouve que cette position est lamentable. Il est scandalisé par ce qu'il vient d'entendre alors que le tourisme a quand même été un facteur de développement économique sur le territoire, et il pense qu'ils n'ont pas ménagé leur peine pour mettre Larressingle en avant. Il trouve qu'il leur plante un couteau dans le dos alors que le tourisme est en pleine ascension dans ce territoire et dans le département. Il exprime son désaccord et dit qu'il n'est franchement pas d'accord.

***Monsieur Xavier FERNANDEZ** demande à répondre une nouvelle fois. Il indique que ce dossier d'expropriation, cela fait 3 ans qu'ils le travaillent et qu'ils y sont dessus, ce n'est donc pas un couteau dans le dos.*

***Monsieur Christian TOUHE RUMEAU** dit que cela va prendre 3 ou 4 ans et demande où vont se garer les voitures pendant ce temps.*

***Monsieur le Président** demande à reprendre la parole. Après avoir dit qu'il avait bien remarqué qu'ils étaient presque d'accord…. il souhaite d'abord répondre à Monsieur le Maire de Larressingle. Sur le prix : 2 ha de terrains classés UL à 50 000 euros, c'est le prix. Répondre par une procédure d'expropriation à quelqu'un qui veut vendre à un prix normal - et ce qu'il ne faut pas oublier – quelqu'un qui a mis à disposition ces terrains gratuitement depuis plusieurs décennies – c'est quelque chose que lui ne sait pas faire. A un moment, il faut avoir un peu de reconnaissance pour des gens qui, gratuitement, ont prêté leur terrain, ont payé des impôts pour eux (la CCT). Et ils sont remerciés en leur mettant une procédure d'expropriation. A son avis, il faut tenter autre chose et tant qu'on n'a pas échoué, il n'y a aucune raison d'être belliqueux avec des gens qui ont été sympathiques.*

Ensuite, Monsieur le Président, dit que Monsieur Fernandez a dit très justement avoir mis 3 ans pour monter le dossier et lui dit d'imaginer combien de temps il va falloir maintenant pour que le dossier aboutisse. Il faudra au moins 3 ans, 3 ans pendant lesquels dès le lendemain il y aura 3 rangs de barbelés, plus de voiture, plus un seul bus et tout le monde va payer les conséquences de cela. Il dit qu'il souhaite lui être agréable et veut lui faire une proposition. Il lui dit de les laisser acheter ce terrain pour y construire l'Office de Tourisme sur une zone UL où lui-même (commune) ne peut pas construire.

***Monsieur Xavier FERNANDEZ** réfute ce point.*

***Monsieur le Président** dit qu'il ne peut pas construire sur cette zone car il n'a pas la compétence tourisme. Il lui dit qu'il pourra acheter un terrain mais ne pourra pas y construire. Monsieur FERNANDEZ l'interrompt.*

***Monsieur le Président** lui demande de le laisser terminer. Il poursuit en disant que la Communauté de communes lui revendra tout le reste. Cela lui fera gagner 3 ans, lui évitera 20 ou 30 000 euros de frais de procédure et cela, si ça se trouve, lui évitera de prendre un risque, parce que l'expropriation il ne l'a pas gagnée. Il lui dit qu'au final il n'est pas sûr que ça marche et quand bien même cela marcherait, il y a trente-six possibilités de recours. Il lui dit que vu la bonne entente qu'il (le maire de Larressingle) a avec le vendeur, ce dernier peut faire durer pendant 10 ans avant que les choses se fassent. Il dit qu'ils ne vont quand même pas jouer avec le Grand Site, pour un terrain sur lequel la commune (de Larressingle) n'a pas compétence pour travailler. Il lui demande de leur foutre la paix et de les laisser acheter ce terrain. S'il veut une partie de ce terrain à des fins communales, cela est possible et sera traité et il ajoute qu'il pense qu'ici tous les collègues s'engagent à répondre aux besoins communaux pour lui être agréable, et il fera ainsi une belle économie et le conseil aussi.*

***Monsieur Xavier FERNANDEZ** demande au Président s'il peut lui répondre.*

***Monsieur le Président** lui donne la parole.*

***Monsieur Xavier FERNANDEZ** dit que Monsieur le Président dit qu'il a la compétence tourisme sur le terrain mais le PLUI aujourd'hui n'est pas en cours, il n'est pas opposable. C'est le PLU de la commune qui fait foi. Dans le cadre de l'enquête publique, le dossier a été monté avec le PLU de la commune, donc quand le Président parle de compétence, il faudra attendre que le PLUI soit opposable et aujourd'hui il n'en est pas, et il faudra attendre pour que le parking soit en UL. Il dit également que lui il n'est pas pressé, pas du tout, ce qui l'intéresse c'est qu'il (le Président) ne soit plus là. Après il verra avec les autres qui seront là. La seule chose qui l'intéresse c'est ça, qu'il (le Président) parte et après il verra avec les autres comment il pourra négocier. Le propriétaire est venu voir le Président et il (le Président) a négocié avec lui.*

***Monsieur le Président** répond à Monsieur Xavier FERNANDEZ qu'il aura les mêmes problèmes avec qui que ce soit à sa place parce que c'est son comportement qui est le problème, pas ses idées mais son comportement. Il ne sait pas changer de comportement, il a toujours été comme cela, il l'a eu un temps comme opposant à la commune de Condom et quand l'opposition s'abstenait, lui votait quand même contre. Il lui dit qu'il fait une fixation sur les gens, qu'il n'étudie pas les dossiers et il ne voit jamais où*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

est l'intérêt général. Il finit en disant qu'il fera ce qu'il veut mais quand attendant, ce soir, il lui pose une porte de sortie qui lui servira, même si peut-être il ne l'avouera pas, mais elle lui servira, et si l'achat de ce terrain venait à être une nécessité pour sa commune, la Communauté de communes, comme toujours l'étudiera avec toute l'attention nécessaire et ils l'aideront s'il le veut. Il termine en disant qu'il pense que tout a été dit, l'intérêt aujourd'hui de l'Office de Tourisme, du développement du tourisme, du maintien du Grand Site et de son développement, et de la Ténarèze passe par l'acquisition de ce terrain. Cela arrêtera toute mauvaise polémique qui pourrait se développer sur cette expropriation qui est, à son sens, inique pour des gens qui ont aidé le tourisme depuis des décennies et cela gratuitement. Quand vous nous dites que vous avez mis à notre disposition un local à l'extérieur, il lui demande de pouvoir dire à leurs collègues que cela avait pour but que la Communauté de communes aille déloger des gens qui ne sont pas de ses amis, pour les pousser dehors à sa place. Il dit qu'il n'y est pas rentré car cela c'est de la combine et qu'il est là pour faire avancer des dossiers. Cette délibération va justement faire avancer les choses parce que la Communauté de communes va pouvoir, dès cette année, lancer le projet d'aménagement, lancer le projet de mise en place d'une antenne de l'Office de Tourisme qui est absolument nécessaire. C'est le lieu le plus visité de la Ténarèze et même d'une grande partie du Gers. Cela fait vingt ans qu'on attend ce moment et on ne va pas le louper. Sans autres observations, il propose au conseil de passer au vote pour cette délibération. Le conseil délibère et approuve par 37 voix pour, une abstention de DHAINAUT Annie et une voix contre de FERNANDEZ Xavier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
VU l'avis de la Commission Economie et Finances du 21 janvier 2020,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 37 voix pour, une abstention de DHAINAUT Annie et une voix contre de FERNANDEZ Xavier,**
DÉCIDE d'acheter les parcelles cadastrées section A Numéros 247, 248, 249, 1036, sises à Larressingle, à Monsieur Jean-Michel DUGOUJON pour un montant de 50 000 €,
PREND ACTE de la signature par Monsieur le Président de l'acte à intervenir devant Notaire,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

La délibération n°2020.01.07 : M. TOUHÉ-RUMEAU Christian quitte la séance et donne procuration à M. BOISON Maurice pour la suite des votes.

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020
Selon l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, *dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.*
Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de l'établissement public peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
L'autorisation mentionnée ci-dessus précise le montant et l'affectation des dépenses autorisées, ventilées par chapitre et articles budgétaires d'exécution.
Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

***Monsieur le Président** rappelle les éléments exposés ci-dessus. Il explique qu'il s'agit d'ouvrir des crédits d'investissement, avant le vote du budget qui interviendra début mars, sur certains chapitres à concurrence de 25%. Il s'agit de trois projets : l'indemnisation des membres (de la commission) d'enquête publique, l'acquisition de l'intégralité des éléments d'actifs de la Table des Cordeliers dont le vote avait eu lieu lors de la dernière séance, et l'achat de terrains pour un montant de 70 000 euros. Il demande s'il y a des observations et procède au vote. Le conseil délibère et approuve par 38 voix pour, une voix contre de FERNANDEZ Xavier.*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
VU l'avis favorable de la Commission Economie-Finances du 21 janvier 2020
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 38 voix pour et une voix contre de FERNANDEZ Xavier,**
AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2020, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section du budget 2019, conformément au tableau ci-après :

CHAPITRE	BP 2019	25%
20	394 429€	98 607€
204	450 890€	112 722€
21	1 125 848€	281 462€
23	2 876 725€	719 181€

Répartie comme suit :

CHAPITRE	PROJET	ARTICLE	MONTANT
20	Indemnisation membres de la commission pour l'enquête publique : Élaboration du PLUI et du RLPI	202	37 758€
21	Acquisition de l'intégralité des éléments d'actif corporel de la Sarl La table des Cordeliers	21571	2 931.48€
		2184	34 713.26€
		2188	4 855.26€
	Achat de terrains	2111	70 000€

DIT que ces crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2020 lors de son adoption.

La délibération n°2020.01.08 :
OBJET : AOT DOMAINE PUBLIC INTERCOMMUNAL – PORTS DE CONDOM ET VALENCE-SUR-BAÏSE
Monsieur le Président rappelle que, à la suite des délibérations n° 2017 02 47 en date du 4 avril 2017 portant « Ports de la Ténarèze – Condom & Valence-sur-Baïse – Régularisation » et n° 2017 03 17 en date du 4 juillet 2017 portant « mise à disposition de biens et de services dans le cadre du transfert de la compétence zone d'activité portuaire », la Communauté de communes de la Ténarèze est compétente pour les zones d'activité portuaire de son territoire.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

En ce qui concerne la zone d'activité portuaire de Condom, Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 20 février 2018 portant « Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public intercommunal en vue d'une exploitation économique sur la zone d'activité portuaire de Condom », par laquelle le Conseil communautaire s'était prononcé sur le montant des redevances et sur la convention afférente. Il s'agissait de deux AOT pour deux emplacements distincts sur le quai rive gauche, l'emplacement n°1 qui offre la possibilité d'amarrer un ou des bateaux à fort tirant d'eau, l'emplacement n°2 réservé à de menues embarcations. Ces deux AOT ont été accordées en 2018, avec reconduction en 2019.

En ce qui concerne la zone d'activité portuaire de Valence-sur-Baïse, la Communauté de communes s'est vu transférer une convention d'occupation précaire du quai et de la capitainerie, qui avait été conclue pour trois ans par la commune de Valence-sur-Baïse, à savoir 2017, 2018 et 2019.

Ces AOT et conventions afférentes sont échues. Il convient de procéder à la mise en place de nouvelles Autorisations.

Comme le prévoit le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), l'occupation du domaine public ne peut se faire sans la mise en place d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT). L'article L.2125-1 du CG3P précise que la mise en place d'une AOT est subordonnée au paiement d'une redevance.

Monsieur le Président rappelle que, lorsque les AOT sont délivrées en vue d'une exploitation économique, l'Article L.2122-1-1 du CG3P dispose que : « sauf dispositions législatives contraires, lorsque le titre mentionné à l'article L.2122-1 permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.(…) ».

Monsieur le Président expose qu'il convient d'uniformiser les tarifs, les durées des AOT, ainsi que les conventions pour les deux zones d'activité portuaire.

Il expose que la Commission Economie Finances, qui s'est réunie le 21 janvier 2020, a proposé :

- pour la zone d'activité portuaire de Condom :
  - l'emplacement n°1 d'environ 40 mètres de long qui offre la possibilité d'amarrer un ou des bateaux à fort tirant d'eau, avec une redevance annuelle de 2500 € TTC y inclus eau et électricité ;
  - l'emplacement n°2 d'environ 40 mètres de long réservé à de menues embarcations, avec une redevance annuelle de 1500 € TTC, y inclus eau et électricité.
- pour la zone d'activité portuaire de Valence-sur-Baïse :
  - un emplacement d'environ 60 mètres de long (quai devant la capitainerie), avec une redevance de 4000 € TTC.

Ces AOT sont délivrées pour une durée de cinq ans. Elles feront l'objet de deux conventions qui reprendront ces principaux éléments.

Monsieur le Président *rappelle les éléments exposés ci-dessus. Il demande s'il y a des observations et procède au vote. Le conseil délibère et approuve à l'unanimité.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

VU l'avis favorable de la commission économie finances en date du 21 janvier 2020,

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

FIXE le montant des redevances d'occupation du Domaine Public en vue d'une exploitation économique telles qu'exposées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à l'appel à candidatures,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions d'Autorisations d'Occupation Temporaires (AOT) avec le ou les bénéficiaires retenus ainsi que les avenants éventuels,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

La délibération n°2020.01.09 :

OBJET : RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE - LIGARDES

Monsieur le Président rappelle qu'un des axes du plan d'action tourisme, partagé entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme de la Ténarèze adopté par le Conseil communautaire en date du 23 septembre 2015, correspond aux infrastructures d'accueil à savoir les espaces d'accueil fixes et les dispositifs hors les murs.

Dans le cadre des dispositifs hors les murs, des Relais d'Information Touristique (RIT) ont déjà été installés à Fourcès, Valence-sur-Baïse, Mouchan, et Saint-Puy.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

La commune de Ligardes, porte d'entrée du territoire de la Ténarèze, verra également prochainement l'installation d'un RIT dans le pigeonnier attenant à la nouvelle salle des fêtes pour une enveloppe financière d'environ 2000 € Hors Taxe.
Monsieur le Président indique qu'une convention de mise à disposition de cet équipement sera signée entre la mairie de Ligardes et la Communauté de communes de la Ténarèze.

Monsieur le Président *rappelle les éléments exposés ci-dessus. Il salue Monsieur le maire de Ligardes qui est très impatient d'accueillir ce RIT sur sa commune, en entrée du département et de la Ténarèze. Il demande s'il y a des observations et procède au vote. Le conseil délibère et approuve à l'unanimité.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
PREND ACTE de l'installation de ce nouveau relais d'information touristique à Ligardes,
AUTORISE à signer une convention de mise à disposition de l'équipement avec la commune de Ligardes, y inclus les éventuels avenants,
AUTORISE à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

La délibération n°2020.01.10 :
OBJET : SERVICE COMMUN – CREATION D'UN SECTEUR « PUBLICITE EXTERIEURE »
Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire a approuvé le 17 décembre 2019 le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).
Il rappelle également que les dispositions relatives à la publicité extérieure, à savoir la publicité, les enseignes et les pré-enseignes, sont indiquées aux articles L. 581-1 et suivants ainsi que les articles R. 581-1 et suivants du Code de l'environnement.
Afin d'assurer la protection du cadre de vie, le RLPI vient restreindre les dispositions nationales applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Les dispositions nationales non restreintes par le présent règlement restent applicables dans leur totalité.
L'entrée en application du RLPI confère aux maires des communes du territoire couvert par le RLPI la compétence d'instruction des autorisations préalables et des déclarations préalables relatives aux dispositifs de publicité extérieure. Cette compétence était jusqu'à présent assurée par l'Etat.

Pour rappel, l'article L.581-9 du Code de l'environnement précise quelles sont les publicités soumises à autorisation préalable. Il s'agit :
- des emplacements de bâches comportant de la publicité ;
- des publicités lumineuses autres que celles supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence (ce qui inclut la publicité numérique) qu'elles soient ou non apposées sur du mobilier urbain ;
- des dispositifs publicitaires de dimensions exceptionnelles liés à des manifestations temporaires.

Les articles L.581-18 et R.581-17 du Code de l'environnement précisent quelles sont les enseignes soumises à autorisation préalable. Il s'agit :
- des enseignes installées sur un immeuble ou dans les lieux visés aux articles L.581-4 et L.581-8 ou installées sur les territoires couverts par un RLP ;
- des enseignes temporaires installées sur un immeuble ou dans les lieux visés aux articles L.581-4 et, lorsqu'elles sont scellées au sol ou implantées directement sur le sol, installées sur un immeuble ou dans les lieux visés à l'article L.581-8 du Code de l'environnement;
- des enseignes à faisceau de rayonnement laser quel que soit leur lieu.

Lorsque la publicité n'est pas soumise à autorisation préalable, le dispositif qui la supporte doit faire l'objet d'une déclaration préalable à l'occasion de son installation, de sa modification ou de son remplacement. L'installation s'entend de l'implantation de tout nouveau dispositif. La modification s'entend de toute transformation affectant l'aspect extérieur, l'orientation, les dimensions ou les caractéristiques d'une installation. Le remplacement s'entend de la dépose d'une installation existante suivie du montage d'une installation nouvelle.
Les pré-enseignes étant soumises au régime de la publicité, elles doivent aussi faire l'objet d'une déclaration préalable. Cependant, si elles ont des dimensions qui n'excèdent pas un mètre en hauteur ou un mètre cinquante en largeur, elles ne sont pas soumises à la déclaration préalable ; ce qui est notamment le cas, par principe, des pré-enseignes dérogatoires.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Dans la continuité de la politique de mutualisation initiée en 2015 par la Communauté de communes de la Ténarèze, il est proposé de créer un secteur « publicité extérieure » au sein du service commun pour assurer les instructions susmentionnées pour les communes qui le souhaitent.
Les modalités de collaboration et d'adhésion au service commun – secteur « publicité extérieure » sont détaillées dans le projet de convention joint à la présente délibération.
Il est proposé que l'instruction des dossiers soient facturée suivant des tarifs par dossier fixés annuellement par délibération suivant le même principe que pour le secteur ADS.

Monsieur le Président *rappelle les éléments exposés ci-dessus. Il s'agit de la mise en place d'un service commun pour la création d'un secteur de publicité extérieure. Cela fait partie des éléments qui leur permettraient d'étudier par commune l'installation de panneaux, de pré-signalisation et autres, en fonction du règlement de publicité intercommunal. Il précise que la délibération suivante portera sur le montant de ces prestations, calés initialement sur le prix d'un CUb, ils verront par la suite s'il convient de les modifier, c'est-à-dire 120 euros pour la déclaration préalable, 120 euros pour l'autorisation et 34,20 euros de l'heure pour les différentes missions qui pourraient être réalisées. Cela permettra à chacun d'eux dans leur commune de pouvoir étudier à la fois la régularité de la publicité et la faire payer, puisque c'est une occupation du domaine public et permettre de faire la part entre ce qui est légal et illégal. Cela permettra aux communes que le travail soit fait avec ceux qui ont mis des panneaux un peu partout et qui gâchent un peu le paysage. Ce secteur viendra renforcer l'activité du service. Il demande s'il y a des questions. Monsieur Xavier FERNANDEZ demande la parole.*
Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit qu'il est surpris que passe la création d'un service publicitaire aujourd'hui alors que le PLUI n'est pas opposable et que le Règlement de publicité n'est pas opposable et qu'ils anticipent une délibération.*
Monsieur le Président *dit que si (que le RLPI est opposable).*
Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit que, secondo, il lui avait posé la question il y a déjà pas mal de temps s'ils allaient créer une fiscalité pour la publicité. Et il découvre qu'ils sont en train de créer une fiscalité pour la publicité puisqu'ils sont en train de créer un service où il y aura une taxe ou quelque chose à payer.*
Monsieur le Président *dit que non, que le coût est fixé par une décision municipale et qu'il fera ce qu'il veut sur sa commune.*
Monsieur Xavier FERNANDEZ *demande s'il ne s'agit pas d'une décision intercommunale.*
Monsieur le Président *répond que non. C'est une publicité extérieure dont il s'agit. Le coût c'est la commune qui le fixera.*
Monsieur Xavier FERNANDEZ *dit qu'il lui avait dit s'ils faisaient de la fiscalité communale et intercommunale.*
Monsieur le Président *dit que non cela n'a pas été fixé. Il demande s'il y a d'autres questions et fait procéder au vote. Le conseil délibère et approuve par* ***38 voix pour*** *et* ***une voix contre de Xavier FERNANDEZ.***

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 38 voix pour et une voix contre de FERNANDEZ Xavier,**
DECIDE la création d'un secteur « publicité extérieure » au sein du service commun de la Communauté de communes de la Ténarèze,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'adhésion, dont le projet est joint en annexe, avec les communes qui le souhaitent,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

La délibération n°2020.01.11 :

OBJET : TARIFICATION DU SERVICE COMMUN SECTEUR « PUBLICITE EXTERIEURE » POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Président rappelle que le service commun – secteur « Publicité extérieure » est financé suivant les principes suivants :

- Chaque bénéficiaire du service commun participe financièrement en fonction du nombre et du type de dossiers instruits pour son compte ou du temps passé par le service pour assurer les missions demandées,
- Si le nombre prévisionnel de dossiers à instruire n'est pas atteint, les communes s'engagent à participer à l'équilibre financier du service en fonction de leur nombre d'habitants respectifs selon

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

une clé de répartition définie comme suit : 50 % en fonction du nombre d'actes instruits et 50 % en fonction de la population.

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants par type de dossier pour l'année 2020 :

Déclaration préalable	Autorisation préalable	Tarif horaire pour des missions particulières
120 €	120 €	34,20 €/h

Il est également proposé :

- de ne pas facturer les dossiers suivants : demandes étant annulées avant le démarrage de l'instruction,
- de ne facturer qu'à 50 % du tarif les dossiers faisant l'objet d'un refus dès l'étude de recevabilité (ex : une déclaration préalable déposée alors que le projet doit faire l'objet d'une autorisation préalable,…).

Monsieur le Président *rappelle les éléments ci-dessus.*
Monsieur Henri BOUE *dit qu'il souhaite s'abstenir par rapport au %, à la contribution qui peut être demandée en fonction du nombre d'habitants.*
Monsieur Olivier PAUL *dit qu'il s'agit des règles d'équilibre budgétaires.*
Monsieur le Président *demande s'il s'agit des 50% par rapport à l'équilibre financier. Il dit qu'ils avaient arrêté ce protocole ensemble, même si cela n'a jamais servi, pour le service ADS et que cela pourra être changé, mais qu'il faut bien une règle de calcul pour le financement d'un déficit.*
Monsieur Henri BOUE *demande si ça pourrait passer par une contribution budgétaire de la Communauté de communes.*
Monsieur le Président *dit que non, qu'ils avaient décidé que ce seraient les adhérents et qu'ils ne feraient pas payer les communes qui n'adhèrent pas au service commun, le déficit de ce même service. Cela voudrait dire que si au service ADS il y avait un déficit, les communes de Mouchan et autres, comme la commune de Larressingle qui n'utilisent pas ce service, paieraient le déficit des autres communes. Ils ne seraient pas contents. Et c'est contradictoire…*
Il demande s'il y a d'autres questions et fait procéder au vote. Le conseil délibère et approuve *par* ***36 voix pour, 2 abstentions de BOUE Henri et LABORDE Martine, et une voix contre de FERNANDEZ Xavier.***

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
VU l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création de services communs pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres,
VU la délibération en date du 30 mars 2015 portant création du service commun,
VU la délibération en date du 28 janvier 2020 portant création du service commun – secteur « Publicité extérieure »,
VU l'avis favorable de la commission Economie-Finances en date du 21 janvier 2020,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 36 voix pour, 2 abstentions de BOUE Henri et LABORDE Martine, et une voix contre de FERNANDEZ Xavier,**
FIXE les tarifs et les modalités de facturation proposés ci-avant pour les adhérents au service commun - secteur « Publicité extérieure »,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents relatifs à l'application de cette délibération.

La délibération n°2020.01.12 :
OBJET : REVISION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT du PLUIH et du RLPI
Monsieur le Président rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment :
Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00BIS-DE

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire les délibérations :

- 2015.05.14 du 23 septembre 2015 portant création d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP)) pour le financement du marché relatif à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018, tableau ci-après :

2015		2016		2017		2018		Total	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
en € TTC		en € TTC		en € TTC		en € TTC		en € TTC	
79 586.90	7 000.00	135 112.20	0.00	144 309.30	20 000.00	27 249.60	0.00	386 258.00	27 000.00

- 2019.01.02 du 11 février 2019 portant report d'engagements et de crédits sur l'exercice 2019 et décidant de l'ouverture de l'autorisation de programme et de l'engagement des dépenses et recettes pour l'exercice 2019.

2015		2016		2017		2018		2019	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
en € TTC		en € TTC		en € TTC		en € TTC		en € TTC	
39 403.03	0.00	130 485.00	6 533.00	60 867.14	0.00	34 204.50	0.00	114 765.33	20 467.00

Il précise que, conformément à la réglementation en vigueur, les modifications susceptibles d'être apportées à ce programme doivent faire l'objet d'une délibération distincte de l'Assemblée délibérante lors du vote du budget ou lors d'une décision modificative.
Monsieur le Président propose, qu'en raison de retards intervenus dans l'adoption et la finalisation de ce document d'urbanisme et afin d'assurer le règlement des dernières factures avant le vote du budget 2020, le Conseil communautaire délibère sur les points mentionnés.

Monsieur le Président rappelle les éléments exposés ci-dessus concernant le plan pluriannuel d'investissements du PLUIH et du RLPI. Il s'agit sur le tableau final de prendre l'exercice 2020, dans lequel est reconduit l'ensemble des dépenses et des recettes restant sur le montant du PLUI pour 64 000 de dépenses et 50 000 de recettes. Il s'agit de la mise à jour du plan.
Il demande s'il y a d'autres questions et fait procéder au vote. Le conseil délibère et approuve par ***38 voix pour, et une abstention de FERNANDEZ Xavier.***

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 38 voix pour et une abstention de FERNANDEZ Xavier,**
PROCEDE au report d'engagements et de crédits sur l'exercice 2020,
DECIDE de l'ouverture de l'autorisation de programme et à l'engagement des dépenses et recettes pour l'exercice 2020 tels qu'indiqués dans le document ci-joint,
DIT que l'ensemble de ces propositions seront reprises sur le Budget Primitif 2020,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance et souhaite aux conseillers une bonne soirée.

Pour extrait conforme le 30 janvier 2020

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **2020.03.00Ter**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 FÉVRIER 2020

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 18 février 2020 ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 FÉVRIER 2020 À 19H00

Le Conseil communautaire composé de 49 membres en exercice, convoqué par courriel (plateforme K-BOX) en date du douze février deux mille vingt à onze heures et dix-neuf minutes pour se réunir en séance publique le dix-huit février deux mille vingt à dix-neuf heures dans la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, GOZE Marie-José, LABATUT Charles, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, TOUHÉ-RUMEAU Christian, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MARTIAL Vanessa, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Michel, LABORDE Martine, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, CAPÉRAN Paul et COTRET Serge.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARCHAL Rose-Marie, MARTINEZ Françoise, ROUSSE Jean-François et VAN ZUMMEREN Roël.

PROCURATIONS : BARTHE Raymonde a donné procuration à CLAVERIE Claude, BELLOT Daniel a donné procuration à ESPERON Patricia et COTRET Serge a donné procuration à BEYRIES Philippe.

SECRETAIRE : MARTIAL Vanessa.

ORDRE DU JOUR :

01. Présentation du rapport d'avancement du schéma de mutualisation 2019 de la CCT ;
02. Débat sur la politique locale de l'Urbanisme pour 2019 ;
03. Débat d'orientation budgétaire ;
04. Questions diverses.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes ouvre la séance Publique en remerciant les délégués communautaires de leur présence.
Il cite les personnes absentes excusées qui ont donné procuration : *BARTHE Raymonde à CLAVERIE Claude, BELLOT Daniel a donné procuration à ESPERON Patricia et COTRET Serge a donné procuration à BEYRIES Philippe.*

La délibération n°2020.02.01 :

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AVANCEMENT DU SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE POUR L'ANNÉE 2019

L'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « *Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement.*

(…) Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant ».

Monsieur le Président expose qu'en conséquence il communique le rapport d'avancement du schéma de mutualisation de la Communauté de communes de la Ténarèze relatif à l'exercice 2019.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus [illegible] du rapport d'avancement du schéma de mutualisation de la Communauté de communes de la Ténarèze pour l'année 2019. Il fait un petit rappel sur le service commun : il dit qu'ils sont tous bien conscients qu'ils ont les meilleurs prix et les meilleurs délais. Il rappelle les tarifs appliqués. Il a été instruit 625 dossiers soit 272 équivalents permis de construire (à 247 euros l'équivalent permis de construire). Il indique que dans le grand tableau qui leur est présenté, on note un excédent annuel de 72630 euros avec en complément un excédent de 5504 euros. Il poursuit en expliquant que le fonctionnement de ce service porte essentiellement sur des charges de personnel pour 58000 euros. Les recettes d'investissements sont abondées par l'amortissement de matériel déjà existant. Il n'y a pas eu d'investissement l'année dernière. Monsieur le Président expose ensuite la valorisation des CEE. Le total des dépenses est de 48070 euros, il n'y a pas eu d'investissement en 2019 et les recettes d'investissement sont abondés par les amortissements des investissements précédents. Les perspectives pour 2020 sont les mêmes en termes de volume. 7 communes pourraient confier l'instruction de leurs dossiers, à voir en fonction de l'évolution du PLUI. Il propose de maintenir les tarifs 2019 mais il est possible de les baisser un peu (même s'il ne souhaite trop accentuer la différence de prix entre les services de la Communauté de communes et les services concurrents, mais il est encore possible de les baisser de 10%). Il dit que si les élus insistent c'est faisable. Plusieurs élus confirment « qu'ils insistent ».*

Monsieur Henri BOUÉ *intervient en disant que si la volonté est d'attirer de nouvelles communes, il faut baisser.*

Monsieur le Président *dit que si effectivement de nouvelles communes veulent venir, on peut baisser. Et qu'il est prêt à accepter ces nouvelles communes qui bénéficieraient d'une deuxième baisse.*

Madame Marie José GOZE *demande ce que veut dire une deuxième baisse.*

Monsieur le Président *explique qu'il faudrait pour cela que de nouvelles communes viennent, car l'intérêt c'est que cela profite à tout le monde, sinon on va créer une disparité entre les communes, entre celles qui sont adhérentes au service commun (de la CCT) et qui auraient des prix très bas, et celles qui n'y adhèrent pas et qui auraient des prix très hauts, ce qui le gêne un peu.*

Plusieurs élus *disent de nouveau qu'ils insistent…*

Monsieur le Président *dit qu'il est alors possible pour le budget de leur proposer une petite baisse supplémentaire. Et indique que Monsieur BOUÉ souhaite que les prix baissent encore un peu et il lui donne raison.*

Monsieur Michel NOVARINI *dit qu'il pourrait aussi y avoir deux temps (pour les communes déjà adhérentes et pour les autres)*

Monsieur Alexandre CARDONA *évoque le principe d'une sorte de carte de fidélité.*

Monsieur le Président *poursuit en abordant le Règlement Local de Publicité Intercommunal et demande s'il y a des questions sur les points abordés sur le service commun.*

Monsieur Jean RODRIGUEZ *demande s'il y aura une baisse au moins du permis de construire.*

Monsieur le Président *dit que tout est lié et tout est baissé de la même façon, dans la même proportion. Tout est ensuite transformé en équivalent (permis de construire). Il demande à Monsieur RODRIGUEZ s'il pense qu'il faudrait déconnecter le prix du permis par rapport au reste.*

Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit que même si c'est apparemment moins cher que chez les concurrents on pourrait les baisser quand même et qu'il n'y voit pas de problème.*

Monsieur le Président *dit qu'il serait possible de baisser les permis et ne pas baisser les CU…*

Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit qu'il ne sait pas ce qu'en pensent ses collègues.*

Monsieur le Président *donne la parole à Monsieur CARDONA.*

Monsieur Alexandre CARDONA *dit que l'idée de baisser le (prix du) permis, peut être pas mal mais que les notaires demandent maintenant des CU à chaque vente. Il y a énormément de CU avec des ventes qui ne vont pas se faire.*

Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit que cela ne coûte que 30 euros.*

Monsieur Alexandre CARDONA et Monsieur le Président *disent que cela représente du temps passé.*

Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit que la loi n'oblige pas à répondre et ils peuvent tout à fait aller consulter le règlement du PLU. Il dit que sur le PLU de sa commune cela était indiqué. Il ajoute qu'ils ne font pas de CU et ils renvoient les demandeurs au PLU.*

Madame Patricia ESPERON *dit qu'elle n'en fait pas non plus.*

Monsieur le Président *dit que cela est exact mais pour autant cela assure quand même (car si après il y a une polémique sur l'interprétation, l'erreur d'interprétation…*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit qu'il ne peut pas y avoir d'erreur d'in[illegible] PLU qui est posé. Sinon c'est qu'il est mal fait.*
Monsieur le Président *lui dit que, pris comme cela, il a raison. Mais dans les faits il peut y avoir des moments où on sécurise un peu les gens en leur disant qu'il y a un CU. Il donne la parole à Monsieur Olivier PAUL.*
Monsieur Olivier PAUL *indique qu'il y a de plus en plus d'administrés assez procéduriers. Il y a un cas (il ne cite pas la commune) où il y a un avis favorable d'un syndicat pour un assainissement non collectif et il s'avère que ce n'est pas tout-à-fait la réalité de ce qu'il y a sur place. Le pétitionnaire attaque le notaire, le SPANC, la Communauté de communes, les divers diagnostiqueurs, il attaque tout le monde, il va y avoir une expertise judiciaire et il est difficile d'en prévoir l'issue. Il y a un technicien qui a donné un avis, qui n'a pas coché les bonnes cases (par rapport à ce qu'il y avait en réalité) et on ne sait pas jusqu'où cela pourra aller. C'est pareil pour les CU avec les servitudes, etc… qui ne sont pas immédiatement lisibles sur l'ensemble des plans. S'ils oublient de pointer une servitude ou si un notaire oublie… En tant qu'acheteur, il est préférable d'avoir un CUb pour être sûr que l'opération est réalisable.*
Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit qu'il ne parle pas des CUb mais des CUa.*
Monsieur Olivier PAUL *dit qu'il s'agit des anciennes notes de renseignement d'urbanisme. Il ajoute qu'un acheteur attend un CUb et la collectivité elle-même quand elle achète, attend d'avoir un CUb pour pouvoir dire si l'opération est réalisable ou pas.*
Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit que le CUb ce n'est pas le même prix. Et qu'il parle des CUa qui lui sont demandés par les notaires et 9 fois sur 10 pour ne rien en faire.*
Monsieur Olivier PAUL *dit qu'il est d'accord et que ce n'est pas la même instruction non plus.*
Monsieur Jean RODRIGUEZ *dit qu'il parle des CUa qui lui sont demandés par les notaires et 9 fois sur 10 pour ne rien en faire.*
Monsieur Olivier PAUL *ajoute que c'est justement pour cela que le CUa a déjà été fortement baissé pour cette raison il est passé de 70 à 30 euros*
Monsieur ***Jean RODRIGUEZ*** *évoque le coût de CUb à 360 euros.*
Monsieur ***Olivier PAUL*** *intervient et dit que le coût d'un CUb est à 120 euros.*
Monsieur le Président *indique également qu'il s'agit de 120 euros et que le prix d'un permis est à 300 euros.*
Monsieur Jean RODRIGUEZ *acquiesce et dit que 360 euros c'était avant.*
Monsieur Alexandre CARDONA *intervient et dit que vu le volume des dossiers traités ce sont plus les DP et les CUb qui coûtent, que les permis. Sur une commune comme Condom, certaines années il y a 20 ou 40 permis, par contre des DP ou des CUb on en a bien plus souvent.*
Madame Patricia ESPERON *dit que c'est vrai pour elle aussi.*
Monsieur Jean RODRIGUEZ *reprend et dit que Monsieur le Président a dit qu'il pouvait baisser de 10% l'ensemble. Il propose que l'ensemble ne soit pas baissé de 10% mais que seul le permis le soit.*
Monsieur Alexandre CARDONA *dit que lui il préférerait baisser le DP et les CUb que le permis car il y a beaucoup moins de permis.*
Monsieur le Président *dit que cela peut être une idée de baisser le prix des permis uniquement. Ce serait une prime aux gens qui ont envie de construire. Il faudrait baisser les déclarations préalables et les permis, pour inciter aussi les gens à déclarer. Il dit qu'il va retenir la proposition de Monsieur RODRIGUEZ et voir comment on peut la mettre en place. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres observations sur ce point. Il demande ensuite au conseil de prendre acte de ce rapport d'avancement.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE de la présentation de ce rapport d'avancement du schéma de mutualisation de la Communauté de communes de la Ténarèze pour l'année 2019.

La délibération n°2020.02.02 :
OBJET : DÉBAT SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME POUR L'ANNÉE 2019
La Communauté de communes de la Ténarèze est compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire et, notamment : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

L'exercice de cette compétence s'effectue, notamment, en :
- élaborant un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) ;
- élaborant un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) ;
- révisant ou en modifiant des documents d'urbanisme des communes (PLU et cartes communales) ;
- créant des Zones d'Aménagement Différé Intercommunales (ZADI) ;
- instaurant des secteurs de Droit de Préemption Urbain ;
- en exerçant un droit de préemption par la Communauté de communes sur des biens situés dans des zones définies par délibérations (ZADI et zones urbaines et à urbaniser des PLU).

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) a introduit la disposition suivante à l'article L5211-62 du Code Général des Collectivités Territoriales :
« Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre exerce la compétence relative au plan local d'urbanisme, son organe délibérant tient, au moins une fois par an, un débat portant sur la politique locale de l'urbanisme. »

Les actions menées en 2019 en matière de politique locale d'urbanisme sont présentées dans le rapport préparatoire au débat qui est annexé à la présente délibération.
Le Conseil communautaire est invité à débattre sur la politique locale de l'urbanisme.

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus qui porte sur le débat sur la politique locale de l'urbanisme pour 2019. Il évoque rapidement la compétence, le plan local d'urbanisme (intercommunal), le règlement local de publicité (intercommunal) ainsi que le droit de préemption qui va avec, que les conseillers connaissent. Il ajoute que tout cela fonctionne assez bien. Il évoque brièvement l'enquête publique. Il demande si les conseillers souhaitent soulever certains points. Il demande s'il y a des points sur le droit de préemption.*
Un conseiller *pose la question de Larressingle.*
Monsieur le Président *dit que pour Larressingle, ce n'est pas un droit de préemption mais une expropriation, ce qui est moins amiable. Il demande de nouveau s'il y a des éléments qui demandent explication. Et s'il y a eu des questions soulevées dans les communes. Sans autre observation, Monsieur le Président demande aux conseillers de prendre acte de ce rapport, qui leur a été remis.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE de la tenue du débat sur la politique locale de l'urbanisme en 2019.

La délibération n°2020.02.03 :
OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
Monsieur le Président expose au Conseil communautaire que les instructions comptables M14 font obligation depuis le 1er Janvier 1997 de tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB), pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant en leur sein une commune dont la population dépasse 3500 habitants, ce qui est notre cas.
Monsieur le Président rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe, stipule que le DOB doit comporter :
Des éléments de base :

- Une présentation de la structure ;
- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire les projets de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre l'EPCI et les communes membres ;
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme ;
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

- Les orientations susvisées devront permettre d'évaluer l'évolution [illegible] d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget ;
- L'évolution des dépenses et des effectifs, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette et pour finir, le produit perçu de TEOM, les dépenses directes et indirectes, afférentes à l'exercice de cette compétence.

Ce DOB sera transmis à l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes.

Des éléments complémentaires c'est-à-dire des informations relatives :

- A la structure des effectifs ;
- Aux dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires et les avantages en nature. Le rapport présente, en outre, l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Il convient de noter que le II de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018 dispose qu'à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Monsieur le Président expose que, depuis 2018, ce rapport fait l'objet d'un vote.
Monsieur le Président propose également que ce débat se tienne sur la base d'un bilan financier des comptes de la Communauté de communes, des estimations pouvant être réalisées par les services, et en tenant compte des réalisations engagées, mais aussi des perspectives nationales.
Monsieur le Président donne lecture du document ci-annexé préparatoire au débat (le Rapport sur les Orientations Budgétaires).

Monsieur le Président *rappelle l'ensemble des éléments exposés ci-dessus qui porte sur le débat d'orientation budgétaire. Il dit que c'est un document très technique qui leur a été remis, très complet, et remercie les services de la Communauté de communes. Ce rapport comprend à la fois l'historique, la structure et la législation en vigueur ; il permet chaque année de faire un vrai point de situation avant de se lancer dans le budget. Il donne les taux d'imposition de 2019 : 31.94% pour la CFE, 15.83% pour la TH, 4.84% pour le Foncier Bâti et 5.87% pour le Foncier Non Bâti.*
Il dit qu'en 2019 pour 1euro de fiscalité utilisé par la Communauté de communes, 11 centimes ont été rendus aux communes sous forme d'attributions de compensation. Il rappelle que le choix a été fait maintenant de fiscaliser les compétences dont le transfert avait été obligatoire. La compensation est moindre. Les participations sont plus fortes qu'avant : on atteint 2 millions et demi d'euros, 2 539 000 euros, ce sont des montants pour lesquels il y a débat chaque année avec entre autres les participations à l'Office de Tourisme, au CIAS, aux différents syndicats auxquels la Communauté de communes adhère…
Il propose un focus sur les investissements tout d'abord toutes les études (PLUI, OPAH…) qui se sont poursuivies en 2019. Il passe ensuite aux fonds de concours octroyés aux communes : 52 744 euros ont été attribués à ce titre, la participation à Gers Numérique pour 79 000 euros. L'Office de Tourisme de Montréal a été terminé. Il mentionne ensuite le parcours d'interprétations de Condom, qui est le premier, avant les autres parcours à Montréal, Valence et pourquoi pas Mouchan… Il note également les investissements pour l'accessibilité du centre aqualudique, des deux haltes nautiques, la création du pôle de services de Salvandy, le lac de Montréal (le solde), le pôle viandes, etc…, un programme voirie pour 1 207 000 euros et le pont du Pontet pour 24 000 euros. Il parle de la situation de la dette avec la partie taux fixe (pour 95% de la dette totale) et la partie taux variable (5%).
En ce qui concerne la fiscalité, cela a déjà été dit.
Il indique ensuite que les dépenses de fonctionnement sont plutôt bien maîtrisées.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

Il propose de reconduire pour 2020 l'existant. La prochaine équipe [illegible] modifications si elle le souhaite mais cela permet ainsi que tous les chapitres budgétaires soient en fonctionnement. D'un point de vue plus global on peut voir que les participations sont devenues plus importantes qu'avant, parce que la Communauté de communes participe à davantage de compétences et c'est surtout le CIAS qui a grossi énormément (2.5 millions d'euros).
Il fait un point sur la taxe d'ordures ménagères, la TEOM, pour laquelle on ne fait que percevoir et rendre la recette. Il dit qu'il s'agit quasiment de 10 millions d'euros versés sur ce mandat. La moitié à peu près repart à Trigone pour le traitement, mais l'enlèvement représente quand même 5 millions d'euros. Et il faudra se poser la question, à savoir si les usagers en ont eu pour 5 millions d'euros. C'est une vraie question. Il dit que les conseillers savent ce que lui en pense personnellement, mais il y a un vrai souci car c'est quand même 5 millions d'euros.
***Monsieur Christian TOUHÉ RUMEAU** intervient et dit que cela fait moins de 1 million par an sur le mandat, vu le nombre de camions qui tournent, le nombre d'employés…*
***Monsieur le Président** demande si vraiment le service correspond à cela et c'est la question qu'il faut se poser. Il reprend et dit que la Communauté a réalisé, tout au long de ce mandat, de nombreux investissements comme les 5 400 000 euros de voirie, la réhabilitation de trois ponts notamment celui de Gazaupouy, de Pontet et du Pont de Moreau. Il ajoute qu'il y a également différentes études qui ont marqué ce mandat comme l'étude sur la compétence scolaire, qui n'a malheureusement pas été suivie de l'assentiment du Conseil communautaire, l'étude tourisme réalisée en début de mandat, les études importantes pour le contournement de Condom et de Fourcès avec le bon positionnement des zones réservées dans le PLUI et l'étude en cours sur le pôle viandes de la Ténarèze avec l'abattoir multi-espèces. Il ajoute qu'au niveau de l'urbanisme et du logement, des PLU communaux ont été mis en place en début de mandat puisqu'on a terminé l'élaboration du PLU de Larressingle, Fourcès, Valence et la révision du PLU de Condom. Il mentionne également le PLUIH, le RLPI et les deux OPAH dont celle qui vient de redémarrer. Il ajoute qu'au niveau du Tourisme, il y a eu l'espace « découverte et paysages », la mise en place du magnifique Office de Tourisme de Montréal-du-Gers et aussi la mise en place de l'OT mobile.Il ajoute qu'au niveau environnemental, il y a eu le lac de Montréal-du-Gers et le Pont de Lartigues, et que pour ce qui est « transition écologique », il y a eu TEPCV, les éclairages LED, etc. Il dit que les fonds de concours que la Communauté de communes a attribué sont de 485 000 euros et la participation aux investissements de Gers Numérique est de 484 000 euros. Il donne un aperçu sur la dette en indiquant qu'il y a six ans, la dette était de 4 121 000€ et qu'aujourd'hui elle s'élève à 3 996 000€. Il ajoute qu'il n'est pas revenu sur l'augmentation des compétences puisque la Communauté de communes a intégré de nombreuses compétences dont la GEMAPI. Cela a donné, à la Communauté de communes, un niveau de compétence important.*
***Monsieur le Président** demande à Monsieur Olivier PAUL à combien s'élève le CIF.*
***Monsieur Olivier PAUL** répond que le dernier CIF connu est un CIF de 2018 qui s'élève à 0.45.*
***Monsieur le Président** dit que cela place bien la Communauté de communes dans le département.*
***Monsieur Olivier PAUL** ajoute que la CCT doit être la deuxième Communauté de communes du département en terme de CIF. Il précise que le CIF est le Coefficient d'Intégration Fiscale représentant la part de fiscalité qui est utilisée par la Communauté de communes sur la fiscalité totale. Il dit que cela revient à prendre l'ensemble de la fiscalité (Communes + Communauté de communes) afin de constater la part qu'utilise la Communauté de communes. Il ajoute qu'en gros, il y a 45% de l'action publique qui est financée par la Communauté de communes. Il ajoute qu'il ne connaît le chiffre que deux ans après, parce que c'est un traitement qui est fait par l'administration fiscale.*
***Monsieur Le Président** dit que dans le budget, on retrouvera l'ensemble des dossiers qui sont en cours, qui sont dans les restes à réaliser sont dans du compte administratif et ensuite, les décisions modificatives, en cours d'année, pourront toujours apporter un certain nombre d'éléments de correction, si nécessaire.*
Il ajoute que le montant de l'aide annuelle que la Communauté de communes apportera à l'Office de Tourisme sera de 300 000 euros dont 290 000 au titre de la continuité et 10 000 euros supplémentaires au titre d'une participation aux dépenses nouvelles qui ont été actées par le conseil d'administration à la hauteur de 18 000€. La Communauté de communes financera normalement cela à hauteur de 10 000 euros sachant que cette dépense nouvelle devrait être assortie de recettes, en regard de l'action. La Communauté de communes prend un peu plus de la moitié du risque au départ et il y aura un ajustement en début d'année prochaine si besoin.
***Monsieur Le Président** demande s'il y a des questions sur l'ensemble des documents qui ont été remis ou sur ce qu'il vient de dire.*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

Monsieur Christian TOUHÉ RUMEAU *prend la parole et informe que [illegible] ces documents. Il dit que puisque l'on arrive en fin de mandat, il aurait été très intéressant d'avoir un bilan de l'action du CIAS sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Il ne fait pas partie du conseil d'administration du CIAS et il aurait aimé avoir un bilan de l'intervention du CIAS sur le territoire et particulièrement sur ce qui a été fait sur sa commune.*
Monsieur Le Président *lui répond qu'il en parlera au Président du CIAS.*
Monsieur Christian TOUHÉ RUMEAU *dit que puisqu'on est au temps des bilans autant en faire un pour le CIAS.*
Monsieur Le Président *lui répond par l'affirmative et dit que c'est une demande qu'il comprend.*
Monsieur Henri BOUÉ *demande la parole et dit qu'il a trois petites observations à faire. Premièrement, il indique que la Communauté de communes paye la taxe GEMAPI et qu'il aurait aimé qu'elle apparaisse en même temps que les autres contributions.*
Monsieur Le Président *lui demande si c'est celle de 2020.*
Monsieur Olivier PAUL *dit que cette taxe est bien présente dans les documents.*
Monsieur Henri BOUÉ *dit qu'en tout cas elle n'apparaît pas dans les feuilles d'imposition.*
Monsieur Olivier PAUL *explique que la Communauté de communes ne vote pas un taux mais un produit et que le produit est de 50 307 euros et qu'il peut le retrouver dans les différents documents.*
Monsieur Henri BOUÉ *dit qu'il est dans le tableau mais pas dans le commentaire général.*
Il ajoute qu'il a un souci par rapport aux attributions de compensation car il y a des chiffres un peu globaux qui apparaissent ainsi que des variations importantes entre communes. Il aurait bien aimé que la disparité de situation des communes soit retranscrite dans le document.
Monsieur Le Président *lui demande s'il souhaite y rajouter les routes qu'il n'a jamais eues à Cassaigne.*
Monsieur Henri BOUÉ *lui dit que ce n'est pas de cela dont il parlait.*
Monsieur Le Président *ajoute qu'en fin de mandat, cela pourrait effectivement se faire.*
Monsieur Olivier PAUL *dit qu'il a repris le ROB et que la taxe GEMAPI ayant pu être votée fin 2018 pour 2019 contrairement à 2018 où elle avait été fiscalisée, était de 50 307.24 et elle n'a pas varié depuis. Il ajoute qu'elle est bien identifiée avant les taux de taxe foncière et avant les taux de taxes.*
Monsieur Henri BOUÉ *dit qu'elle n'est pas affichée dans les contributions qui sont appelées.*
Monsieur Olivier PAUL *lui répond que non, ils ne votent pas un taux mais un produit et que c'est l'administration fiscale qui répartit les taux. Le produit qu'ils ont voté est de 50 307 euros.*
Monsieur Henri BOUÉ *dit qu'il pourrait être indiqué GEMAPI sur le document, et cette taxe pourrait apparaître plus clairement sur le document.*
Monsieur Olivier PAUL *lui indique où cela est noté sur le document.*
Monsieur Henri BOUÉ *lui répond que cette taxe apparaît sous la forme d'une diminution.*
Monsieur Olivier PAUL *relit son document et comprend ce que Monsieur Henri BOUÉ veut dire.*
Monsieur Alexandre CARDONA *intervient et dit que c'est comme au SICTOM où maintenant on vote un produit et il n'y a plus que le produit qui est voté. Les taux ne sont plus votés et cela fait trois ans que les taux ne sont plus votés au SICTOM.*
Monsieur le Président *dit qu'elles ne sont pas diminuées de cette somme, elles sont diminuées au niveau de ce montant. Il ajoute que c'est la valeur de la GEMAPI mais que ce n'est pas la valeur de la diminution.*
Monsieur Olivier PAUL *rappelle que la Taxe GEMAPI existe depuis 2018 et que la Communauté de communes avait jusqu'au 15 février 2018 pour l'instaurer. Une séance publique était prévue le 14 février mais il n'y avait pas eu le quorum. Il rappelle donc que ce qui avait été décidé était de fiscaliser les 50 307.24 sur les trois taxes. Puis, il ajoute que l'année d'après, en 2019, lorsque la taxe GEMAPI a été instaurée dans le bon timing, à partir du 15 octobre, la Communauté de communes a diminué d'autant la fiscalité pour pas que le contribuable soit imposé deux fois.*
Il ajoute que pour 2019, il fera une proposition quand il aura les participations de tous les syndicats qui devrait être du même ordre. Le conseil ayant voté un produit de 50 307 euros, il proposera donc quelque chose d'assez similaire dans quinze jours pour le vote du budget. Il dit que pour lui c'est assez transparent.
Monsieur Henri BOUÉ *lui répond qu'il aimerait bien que cela apparaisse au même niveau que les impôts et les taux d'imposition. Il ajoute que ce n'est pas un taux d'imposition que l'on définit mais c'est quand même la Communauté qui l'appelle et c'est elle qui la fixe (la taxe).*
Monsieur Olivier PAUL *répond par l'affirmative et dit que c'est bien la Communauté de communes qui vote le produit et donc c'est elle qui la fixe. Il ajoute que cela recouvre la contribution que la Communauté de communes paye au SABA (Syndicat d'Aménagement de la Baïse et des Affluents), au*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

SIBVOGA (Syndicat Intercommunal Bassins Versants Osse Gélise Auzoue [illegible] avec l'Albret Communauté et la Lomagne gersoise pour la gestion du bassin orphelin des Auvignons, et qu'il n'y a que ça.
Il informe que les services fiscaux font un prorata sur la CFE, le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe d'habitation, qui va changer (avec la suppression de la Taxe d'habitation).
***Monsieur Henri BOUÉ** dit que sa deuxième observation portait sur les attributions de compensation.*
***Monsieur le Président** lui demande de préciser.*
***Monsieur Olivier PAUL** répond qu'en fait on donne la globalité.*
***Monsieur Henri BOUÉ** dit que, historiquement, il y a des communes qui sont bénéficiaires d'une attribution de compensation et il y en a d'autres qui versent des contributions à la Communauté de communes. C'est une situation relativement disparate quand on regarde cela aujourd'hui et il aimerait qu'elle soit retranscrite dans ce document.*
***Monsieur Alexandre CARDONA** intervient et dit que dans le rapport de la CLECT il y a tout l'historique.*
***Monsieur Henri BOUÉ** dit que le rapport de la CLECT c'est une chose le rapport de la CLECT mais que là, il s'agit d'un document d'orientation budgétaire.*
***Monsieur Le Président** dit qu'on est dans un débat d'orientation budgétaire qui fixe les dépenses et que ces éléments-là, il peut les lui rappeler.*
***Monsieur Henri BOUÉ** lui répond qu'il n'y a pas que les dépenses, le DOB fixe aussi les recettes.*
***Monsieur le Président** lui précise que le DOB ne fixe pas les recettes mais les constate. Mais si Monsieur BOUE le souhaite il est possible de rajouter les éléments qu'il demande.*
***Monsieur Henri BOUÉ** lui dit que le DOB ne donne pas des éléments d'évolution que sur les dépenses.*
***Monsieur le Président** lui répond que les recettes y sont mais qu'elles ont été globalisées. Il ajoute qu'elles sont présentes en détail dans le rapport de la CLECT et que s'il veut, on peut lui remettre ce document de nouveau.*
***Monsieur Henri BOUÉ** a une troisième observation qui se trouve vers la conclusion et qui porte sur la mention qu'il « faut prendre en compte la perspective de croissance et de développement de la Communauté de communes ». Il n'est pas favorable à l'évolution continue de l'intercommunalité et il s'interroge sur l'apport réel qu'il a, au niveau local, et en cela il rejoint l'observation de Christian TOUHE RUMEAU par rapport au CIAS pour lequel on verse des contributions qui n'ont cessé d'augmenter depuis la prise en compte de cette compétence.*
***Monsieur le Président** lui dit que ce n'est pas le cas cette année puisque 2019 était une correction de 2018 et 2020 sera la même chose que 2019. Il lui rappelle le nombre d'oublis important qui ont été trouvés dans les placards et qu'il lui en a donné la liste.*
***Monsieur Henri BOUÉ** lui dit que l'augmentation de la contribution qu'ils versent depuis le début n'est pas neutre budgétairement et qu'il aimerait que chaque commune puisse en voir les retours.*
***Monsieur le Président** lui répond qu'il y avait une très grande disparité de politique sociale d'une commune à l'autre. Il y en a qui n'avaient rien du tout et les peu de choses qu'ils avaient, était les choses qui avaient été mises en place avec les soins infirmiers à domicile, entre autres. Que ce soit sur le périscolaire ou autre, le CIAS a aujourd'hui uniformisé, dans toutes les communes, le service pour toute la population. Forcément, lorsqu'ils ont mis tout cela en place, il y a eu beaucoup d'oublis notamment dans les déclarations y compris chez Monsieur BOUÉ (c'est-à-dire dans la commune de Cassaigne).*
***Monsieur le Président** ajoute qu'il ne veut jeter la pierre à personne et ne veut pas rouvrir ce sujet car ce n'est pas le jour ni le moment, en fin de mandat. Pour autant, l'uniformité du service a été quelque chose de très difficile à mettre en place et aujourd'hui c'est le cas. Il faut être tous fiers d'avoir une politique sociale sur notre territoire qui dépasse les dix millions d'euros. Cela veut dire que la partie sociale et humaine de la gestion en commun du territoire a le même niveau de dépenses aujourd'hui que des choses purement matérielles. Il précise que la population de la Ténarèze est âgée et, pour les jeunes, se retrouve un peu isolée et, ce n'est pas toujours facile d'apporter la même politique partout sur ce territoire. Et c'est le cas en Ténarèze.*
***Monsieur le Président** lui indique qu'il aura sans problème le rapport 2019, comme chaque année.*
***Monsieur le Président** demande s'il y d'autres questions. Il fait procéder au vote (même s'il faut aussi prendre acte de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires). Le Conseil délibère favorablement **par 31 voix pour et une abstention de BOUÉ Henri** sur le Débat d'Orientation Budgétaire de la Communauté de communes pour l'exercice 2020.*
***Monsieur le Président** remarque que Monsieur Henri BOUÉ qui est celui qui a pris la parole le plus longtemps, s'abstient pour dire qu'il n'y a pas eu de débat (et lui fait remarquer qu'il est fort…).*

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_00TER-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires,
DÉLIBÈRE favorablement par 31 voix pour et une abstention de BOUÉ Henri sur le Débat d'Orientation Budgétaire de la Communauté de communes pour l'exercice 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, ***Monsieur le Président*** *lève la séance et souhaite une très bonne soirée à tout le monde.*

Les annexes des délibérations relatives aux Comptes Administratifs (CA) 2019 et aux Budgets Primitifs (BP) 2020 de l'ensemble des budgets annexes et du budget Principal de la CCT, ont été ajoutés dans ce dossier. Ces documents budgétaires sont reconnaissables car ils ne portent pas le logo du contrôle de Légalité en haut à droite. Ces CA 2019 et BP 2020 ont cependant bien été envoyés au contrôle de Légalité sous un format XML / codé / illisible pour protéger ces données auprès de la Trésorerie & des Finances Publiques.

Il s'agit des délibérations :

01.Approbation du Compte Administratif (CA) 2019 du Budget Principal;
02.Approbation du Compte de Gestion (CG) 2019 du Budget Principal;
03.Approbation de l'affectation du résultat du Budget Principal;
04. Approbation du CA 2019 du budget du SPANC ;
05.Approbation du CG 2019 du budget du SPANC;
06.Approbation de l'affectation du résultat du budget du SPANC;
07.Admission en non-valeur SPANC;
08. Approbation du Budget Primitif (BP) du SPANC 2020 ;
09. Approbation du CA 2019 du budget annexe du lotissement ZI de Pôme ;
10.Approbation du CG 2019 du budget annexe du lotissement ZI de Pôme;
11.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe du lotissement ZI de Pôme;
12. Approbation du BP 2020 du budget annexe du lotissement Z*I* de Pôme ;
13. Approbation du CA 2019 du budget annexe ZA de Valence sur Baïse ;
14.Approbation du CG 2019 du budget annexe ZA de Valence sur Baïse;
15.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe ZA de Valence sur Baïse;
16. Approbation du BP 2020 du budget annexe ZA de Valence sur Baïse ;
17. Approbation du CA 2019 du budget annexe Herret ;
18.Approbation du CG 2019 du budget annexe Herret;
19.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe Herret;
20.Admission en non-valeur Herret;
21. Approbation du BP 2020 du budget annexe Herret ;
22. Approbation du CA 2019 du budget annexe Service Commun ;
23.Approbation du CG 2019 du budget annexe Service Commun;
24.Tarification du Service Commun secteur ADS 2020;
25.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe Service Commun;
26. Approbation du BP 2020 du budget annexe Service Commun ;
27. Approbation du CA 2019 du budget annexe de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) ;
28.Approbation du CG 2019 du budget annexe de valorisation des CEE;
29.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe de valorisation des CEE;
30. Approbation du BP 2020 du budget annexe de valorisation des CEE ;
31. Approbation du CA du budget annexe de production photovoltaïque ;
32.Approbation du CG du budget annexe de production photovoltaïque;
33.Approbation de l'affectation du résultat du budget annexe de production photovoltaïque;
34. Approbation du BP 2020 du budget annexe de production photovoltaïque ;
35.Fonds de concours Condom -Aménagement des Allées De Gaulle;
36.Fonds de concours Condom –Opération de restructuration et d'extension de la Gendarmerie;
37.Fonds de concours Roquepine –Création d'un logement à vocation sociale;
38.Fonds de concours Valence sur Baïse –Construction de 4 logements;
39.Fonds de concours Saint-Puy –École;
40.Fixation du produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI);
41.Rapport Politique foncière 2019;
42.Rapport d'activités et financier de l'exercice 2019 de l'Office de Tourisme;
43.Participations 2020 aux autres organismes publics;
44.Subventions aux associations 2020;
45.Embauche du personnel pour le centre de loisirs aqualudiques -saison 2020;
46.Indemnités d'astreintes et de permanences;
47.Admission en non-valeur CCT;
48. Approbation du Budget Primitif 2020 du budget principal de la CCT ;
49.Avis sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET);

Envoyé en préfecture le 20/03/2020
Reçu en préfecture le 20/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_01BIS-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le compte administratif 2019 ci-joint,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif de la Communauté de Communes de la Ténarèze de l'exercice 2019, après s'être fait présenter le Budget Primitif, et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif de la Communauté de Communes de la Ténarèze pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme le 20 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

2020.03.02

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

DECLARE que le compte de gestion de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE CONDOM
N° COMPTABLE 032038
Edition : 19/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23100
N° de SIRET 24320041700067

CC TENAREZE (LA) - BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 19/02/2020

Population 15747
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 40
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 41
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 76
4EME PARTIE : Page des signatures 77

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

BILAN (en Euros)

CC TENAREZE (LA) -

Exercice 2019

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	828 742,60	7 523,00	821 219,60	696 482,49
Autres immobilisations incorporelles	1 530 728,98	6 490,00	1 524 238,98	1 312 644,32
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	5 982 789,28		5 982 789,28	6 172 789,28
Constructions en toute propriété	4 565 315,18		4 565 315,18	4 265 315,18
Construction sur sol autrui en tte prop	80 936,82		80 936,82	80 936,82
Réseaux installations voirie rés divers	763 446,79		763 446,79	593 133,56
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	715 068,22	296 569,27	418 498,95	407 351,46
Immobilisations corporelles en cours	10 438 278,66		10 438 278,66	8 996 662,49
Immo affect à service non personnalisé	145 422,52		145 422,52	145 422,52
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo	17 114 124,53		17 114 124,53	17 114 124,53
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers	943 448,23		943 448,23	943 448,23
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	43 108 301,81	310 582,27	42 797 719,54	40 728 310,88

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

BILAN (en Euros)

231 CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

ACTIF CIRCULANT

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	210 409,90		210 409,90	130 139,22
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	41 581,07		41 581,07	79 193,72
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	473 122,41		473 122,41	224 770,25
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	71 494,32		71 494,32	62 984,70
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 181 459,86		1 181 459,86	384 000,07
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 978 067,56		1 978 067,56	881 087,96

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

BILAN (en Euros)

231 CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

FONDS PROPRES

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations	47 324,53	47 323,53
Mise à disposition chez le bénéficiaire	12 643 370,32	12 643 370,32
Affectation par collec de rattachement		
Réserves	14 785 770,04	13 639 308,13
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	493 238,10	461 927,98
Résultat de l'exercice	1 349 217,25	1 177 772,03
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob	318 907,52	213 330,52
Fonds globalisés	3 723 119,15	3 427 979,15
Subventions non transférables	6 450 540,89	6 220 514,94
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	**39 811 487,80**	**37 831 526,60**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

BILAN (en Euros)

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits	3 244 520,84	2 409 300,58
Emprunts et dettes financières divers	890 651,99	856 981,99
Crédits et lignes de trésorerie	428,00	400 428,00
Fournisseurs et comptes rattachés	20 532,05	12 620,75
Dettes fiscales et sociales		1 409,88
Dettes envers l'Etat et les collec publ	43 070,24	33 099,59
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	419 616,74	95 658,57
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	75 805,39	1 317,93
Fournisseurs d'immobilisations	25 690,00	14 488,59
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	**4 720 315,25**	**3 825 305,88**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus	4 230,49	4 124,37
Dotations et subventions reçues	1 266,27	1 177,48
Produits des services	141,87	143,07
Autres produits	67,11	65,88
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	5 705,74	5 510,80
Traitements, salaires, charges sociales	829,69	825,80
Achats et charges externes	625,13	620,39
Participations et interventions	2 555,04	2 466,14
Dotations aux amortissements et provisions	49,25	37,43
Autres charges	197,26	181,19
Charges courantes non financières	4 256,37	4 130,95
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**1 449,36**	**1 379,85**
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	127,89	149,19
RESULTAT COURANT FINANCIER	**-127,89**	**-149,19**
RESULTAT COURANT	**1 321,48**	**1 230,66**
Produits exceptionnels	325,46	0,11
Charges exceptionnelles	297,72	53,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**27,74**	**-52,89**
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 349,22**	**1 177,77**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

CC TENAREZE (LA) -

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges	157 824,69	142 017,54
Contingents et participations	6 157,19	7 000,00
Subventions	2 548 878,82	2 459 141,38
TOTAL II	**4 256 370,87**	**4 130 949,18**
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**1 449 364,38**	**1 379 853,14**
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	127 888,90	136 750,81
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		12 443,14
TOTAL IV	**127 888,90**	**149 193,95**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

CC TENAREZE (LA) -

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	27 741,77	-52 887,16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	6 031 192,82	5 510 913,51
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	4 681 975,57	4 333 141,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 349 217,25	1 177 772,03

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Opérations Compte de Tiers

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

rations pour mpte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

100 CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
- Budget principal					
Investissement	-1 328 117,33		576 565,89		-751 551,44
Fonctionnement	1 639 700,01	1 146 461,91	1 349 217,25		1 842 455,35
TOTAL I	311 582,68	1 146 461,91	1 925 783,14		1 090 903,91
Budgets des services à caractère administratif					
23102-GESTION AERODROME DE HER					
Investissement	13 569,74		-34 867,74		-21 298,00
Fonctionnement	9 925,31	2 297,79	8 693,17		16 320,69
Sous-Total	23 495,05	2 297,79	-26 174,57		-4 977,31
23103-SERVICE COMMUN					
Investissement	15 705,89		627,00		16 332,89
Fonctionnement	5 504,46		103 631,10		109 135,56
Sous-Total	21 210,35		104 258,10		125 468,45
23104-ZA DE VALENCE SUR BAISE					
Investissement	-25 182,42		-223 323,09		-248 505,51

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

CC TENAREZE (LA) -

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
nement					
Sous-Total					
ANC CC TENAREZE -					
sement	2 548,00				2 548,00
nement	93 710,86		-10 027,41		83 683,45
Sous-Total	96 258,86		-10 027,41		86 231,45
TOTAL III	96 258,86		-10 027,41		86 231,45
TOTAL I + II + III	228 464,74	1 148 759,70	2 013 622,46		1 093 327,50

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Chapitre / Article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 702 844,91		1 702 844,91	1 441 601,91		1 441 601,91	261 243,00
13	Subventions d'investissement	561 360,00		561 360,00	230 025,95		230 025,95	331 334,05
16	Emprunts et dettes assimilees	2 837 797,15		2 837 797,15	1 185 170,00		1 185 170,00	1 652 627,15
024	Produits de cessions (recettes)	9 828,00	-295 578,00	-285 750,00				-285 750,00
SOUS-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**	**5 111 830,06**	**-295 578,00**	**4 816 252,06**	**2 856 797,86**		**2 856 797,86**	**1 959 454,20**
TOTAL	**RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**	**5 111 830,06**	**-295 578,00**	**4 816 252,06**	**2 856 797,86**		**2 856 797,86**	**1 959 454,20**
021	Virement de la section de fonctionnement	1 074 080,65		1 074 080,65				1 074 080,65
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	315 598,97	295 578,00	611 176,97	344 826,01		344 826,01	266 350,96
041	Opérations patrimoniales	108 565,32		108 565,32				108 565,32
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	**1 498 244,94**	**295 578,00**	**1 793 822,94**	**344 826,01**		**344 826,01**	**1 448 996,93**
TOTAL GENERAL		**6 610 075,00**		**6 610 075,00**	**3 201 623,87**		**3 201 623,87**	**3 408 451,13**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° Chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	23 000,00		23 000,00	20 738,58		20 738,58	2 261,42
70	Produits des services, du domaine et ven	114 215,93		114 215,93	154 180,12	12 309,65	141 870,47	-27 654,54
73	Impots et taxes	7 670 008,61	35 355,00	7 705 363,61	8 064 652,38	102 177,90	7 962 474,48	-257 110,87
74	Dotations et participations	1 176 103,00	45 700,00	1 221 803,00	1 447 536,84	181 266,00	1 266 270,84	-44 467,84
75	Autres produits de gestion courante	65 758,36		65 758,36	67 108,64		67 108,64	-1 350,28
77	Produits exceptionnels		295 578,00	295 578,00	325 457,57		325 457,57	-29 879,57
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	9 049 085,90	376 633,00	9 425 718,90	10 079 674,13	295 753,55	9 783 920,58	-358 201,68
002	Résultat de fonctionnement reporté	493 238,10		493 238,10				493 238,10
TOTAL GENERAL		9 542 324,00	376 633,00	9 918 957,00	10 079 674,13	295 753,55	9 783 920,58	135 036,42

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : CC TENAREZE (LA) -

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	1 451 278,50	9 662,33	1 441 616,17
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 634 720,31	9 662,33	2 625 057,98
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 634 720,31	9 662,33	2 625 057,98
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	2 634 720,31	9 662,33	2 625 057,98

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° articles puis ventilation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28183	Matériel de bureau et matériel informati	8 638,93		8 638,93
28184	Mobilier	1 030,00		1 030,00
28188	Amortissements autres immobilisations co	7 977,08		7 977,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	344 826,01		344 826,01
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	344 826,01		344 826,01
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	3 201 623,87		3 201 623,87

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6184	Services extérieurs - divers - versement	1 770,00		1 770,00
6188	Services extérieurs - autres frais diver	1 419,98		1 419,98
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	3 547,78	1 251,42	2 296,36
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	17 290,69	2 358,00	14 932,69
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	12 296,49		12 296,49
6231	Publicité publications relations publiqu	1 075,03		1 075,03
6232	Publicité publications relations publiqu	1 124,17		1 124,17
6236	Publicité publications relations publiqu	299,00		299,00
6237	Publicité publications relations publiqu	108,00		108,00
6238	Publicité publications relations publiqu	2 195,10		2 195,10
6247	Transports - transports collectifs	10 733,18		10 733,18
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	1 431,13		1 431,13
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	3 167,86		3 167,86
6261	Frais d'affranchissement	6 084,89		6 084,89
6262	Frais de télécommunications	9 925,23		9 925,23
627	Autres services extérieurs - services ba	65,96		65,96
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	3 119,50		3 119,50
6284	Divers - redevances pour services rendus	3 133,62		3 133,62
63512	Impôts directs - taxes foncières	26 583,91		26 583,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	**Charges à caractère général**	**652 124,85**	**3 874,45**	**648 250,40**
6217	Personnel affecté par la Commune membre	3 237,60	223,71	3 013,89
6218	Autre personnel extérieur au service	451,21		451,21
6336	Cotisation au centre national et au cent	11 379,44		11 379,44
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	1 472,55		1 472,55

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	1 515 000,00		1 515 000,00
657363	Subventions de fonctionnement versées -	10 620,00		10 620,00
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	300 000,00		300 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	682 900,72		682 900,72
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	40 358,10		40 358,10
65888	Autres	76 034,82	30 064,95	45 969,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	**Autres charges de gestion courante**	**2 799 675,66**	**86 814,96**	**2 712 860,70**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	124 051,76		124 051,76
66112	Intérêts - rattachement des icne	6 437,18	6 315,61	121,57
6688	Autres	3 715,57		3 715,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	**Charges financières**	**134 204,51**	**6 315,61**	**127 888,90**
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	2 137,80		2 137,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	**Charges exceptionnelles**	**2 137,80**		**2 137,80**
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**8 188 517,93**	**98 640,61**	**8 089 877,32**
675	Charges exceptionnelles - valeurs compta	190 001,00		190 001,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	105 577,00		105 577,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	49 248,01		49 248,01
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	**Opérations d'ordre de transfert entre se**	**344 826,01**		**344 826,01**
TOTAL	**DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**	**344 826,01**		**344 826,01**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	**8 533 343,94**	**98 640,61**	**8 434 703,33**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

100 CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

N° articles puis réalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7478	Participations - autres organismes	15 700,00		15 700,00
748313	Dotation de compensation de la réforme d	34 402,00		34 402,00
74832	Attribution du fonds départemental de pé	63 493,52	50 798,00	12 695,52
74834	Etat compensation au titre des exonérati	40 473,00		40 473,00
74835	Etat compensation au titre des exonéerat	200 625,00		200 625,00
7488	Autres attributions et participations	49 006,78		49 006,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	**Dotations et participations**	**1 447 536,84**	**181 266,00**	**1 266 270,84**
752	Autres produits de gestion courante - re	65 493,18		65 493,18
7588	Autres produits divers de gestion couran	1 615,46		1 615,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	**Autres produits de gestion courante**	**67 108,64**		**67 108,64**
775	Produits exceptionnels - produits des ce	295 578,00		295 578,00
7788	Produits exceptionnels divers	29 879,57		29 879,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	**Produits exceptionnels**	**325 457,57**		**325 457,57**
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**10 079 674,13**	**295 753,55**	**9 783 920,58**
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	**10 079 674,13**	**295 753,55**	**9 783 920,58**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	égion		165 754,52				35 000,00		200 754,52		200 754,52
1323	épt		606 564,28				13 000,00		619 564,28		619 564,28
1324	ommunes		165 103,52						165 103,52		165 103,52
13248	embres du GFP										
13288	utres communes		40 703,40						40 703,40		40 703,40
1324	**Sous Total compte 1324**		205 806,92						205 806,92		205 806,92
1326	Autres EPL		162 579,13						162 579,13		162 579,13
1327	Budget communautaire fonds structurels		311 293,80				30 155,76		341 449,56		341 449,56
1328	Autres		523 640,34						523 640,34		523 640,34
132	**Sous Total compte 132**		5 783 933,37				230 025,95		6 013 959,32		6 013 959,32
1342	Fds affts équipt non transf amendes pol		23 830,30						23 830,30		23 830,30
134	**Sous Total compte 134**		23 830,30						23 830,30		23 830,30
1381	Autres subv invest non transf Etat-epn		396 048,40						396 048,40		396 048,40
1388	Autres subv invest non transf autres		16 702,87						16 702,87		16 702,87

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	lus ou ins-values essions immo		213 330,52				105 577,00		318 907,52		318 907,52
19	ous Total ompte 19		213 330,52				105 577,00		318 907,52		318 907,52
	Total classe 1	**145 422,52**	**41 097 809,17**	**2 330 549,55**	**1 184 210,21**	**316 401,31**	**2 962 374,86**	**2 792 373,38**	**45 244 394,24**	**145 422,52**	**42 597 443,38**
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	310 136,07				66 814,68		376 950,75		376 950,75	
2031	Frais d'études	980 280,23				148 569,98		1 128 850,21		1 128 850,21	
2033	Frais d'insertion	10 524,55				2 700,00		13 224,55		13 224,55	
203	**Sous Total compte 203**	**990 804,78**				**151 269,98**		**1 142 074,76**		**1 142 074,76**	
2041412	Bâtiments et installations	86 645,30				52 844,46		139 489,76		139 489,76	
204141	**Sous Total compte 204141**	**86 645,30**				**52 844,46**		**139 489,76**		**139 489,76**	
2041482	Bâtiments et installations	168 413,13						168 413,13		168 413,13	
204148	**Sous Total compte 204148**	**168 413,13**						**168 413,13**		**168 413,13**	
20414	**Sous Total compte 20414**	**255 058,43**				**52 844,46**		**307 902,89**		**307 902,89**	
2041512	Bâtiments et installations	5 000,00						5 000,00		5 000,00	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID: 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2115	Terrains bâtis	3 178 015,96					190 000,00	3 178 015,96	190 000,00	2 988 015,96	
211	**Sous Total compte 211**	6 172 789,28		1,00			190 001,00	6 172 790,28	190 001,00	5 982 789,28	
2138	Autres batiments publics	42 237,87				300 000,00		342 237,87		342 237,87	
2131	**Sous Total compte 2131**	42 237,87				300 000,00		342 237,87		342 237,87	
2132	Immeubles de rapport	3 398 257,01						3 398 257,01		3 398 257,01	
2138	Autres constructions	824 820,30						824 820,30		824 820,30	
213	**Sous Total compte 213**	4 265 315,18				300 000,00		4 565 315,18		4 565 315,18	
2148	Construct sol autrui - autres constructs	80 936,82						80 936,82		80 936,82	
214	**Sous Total compte 214**	80 936,82						80 936,82		80 936,82	
2151	Réseaux de voirie	55 971,95						55 971,95		55 971,95	
2152	Installations de voirie	189 214,18						189 214,18		189 214,18	
21533	Réseaux cablés	226,76						226,76		226,76	
21538	Autres réseaux	347 720,67				170 313,23		518 033,90		518 033,90	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2182	at de ransport	65 866,00			7 752,00	15 955,40		81 821,40	7 752,00	74 069,40	
2183	at bureau mat nformatique	133 677,98				7 583,14		141 261,12		141 261,12	
2184	obilier	19 181,23				4 752,22		23 933,45		23 933,45	
2188	Autres immobilisation corporelles	196 482,42				399,90		196 882,32		196 882,32	
218	**Sous Total compte 218**	**426 991,63**			**7 752,00**	**30 559,47**		**457 551,10**	**7 752,00**	**449 799,10**	
21	**Sous Total compte 21**	**29 846 185,32**		**1,00**	**7 752,00**	**516 695,73**	**190 001,00**	**30 362 882,05**	**197 753,00**	**30 165 129,05**	
2312	Agencements et aménagements de terrains	230 174,36				164 737,65	8 378,76	394 912,01	8 378,76	386 533,25	
2313	Constructions	207 405,65				2 916,00		210 321,65		210 321,65	
2315	Instal mat outil techn	1 726 278,48				49 809,21	1 283,57	1 776 087,69	1 283,57	1 774 804,12	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	6 700 970,68				1 232 447,64		7 933 418,32		7 933 418,32	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	23 268,00				1 368,00		24 636,00		24 636,00	
231	**Sous Total compte 231**	**8 888 097,17**				**1 451 278,50**	**9 662,33**	**10 339 375,67**	**9 662,33**	**10 329 713,34**	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	108 565,32						108 565,32		108 565,32	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID: 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280417	**ous Total ompte 280417**						6 000,00		6 000,00		6 000,00
28041	**ous Total ompte 28041**						7 523,00		7 523,00		7 523,00
2804	**ous Total compte 2804**						7 523,00		7 523,00		7 523,00
280	**Sous Total compte 280**						14 013,00		14 013,00		14 013,00
281571	Mat roulant		6 000,00				4 800,00		10 800,00		10 800,00
28157	**Sous Total compte 28157**		6 000,00				4 800,00		10 800,00		10 800,00
28158	Autres instal mat outil tech		72 951,07				5 594,00		78 545,07		78 545,07
2815	**Sous Total compte 2815**		78 951,07				10 394,00		89 345,07		89 345,07
28181	Instal gales agenct amngts divers		3 502,00				1 757,00		5 259,00		5 259,00
28182	Mat de transport		47 783,90	7 752,00			5 438,00	7 752,00	53 221,90		45 469,90
28183	Mat bureau mat informatique		109 652,01				8 638,93		118 290,94		118 290,94
28184	Mobilier		6 391,60				1 030,00		7 421,60		7 421,60
28188	Amort autres immobilisation corporelles		22 805,68				7 977,08		30 782,76		30 782,76

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
416	edevables - ntentieux	600,00		64 819,00	19 284,06			65 619,00	19 284,06	46 334,94	
41	**ous Total mpte 411**	**22 810,24**		**266 240,67**	**183 255,11**			**289 050,91**	**183 255,11**	**105 795,80**	
4141	ocataires acquéreurs locat - amiable	107 328,98		107 913,18	111 096,23			215 242,16	111 096,23	104 145,93	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			4 500,00	4 031,83			4 500,00	4 031,83	468,17	
414	**Sous Total compte 414**	107 328,98		**112 413,18**	**115 128,06**			**219 742,16**	**115 128,06**	**104 614,10**	
41	**Sous Total compte 41**	**130 139,22**		**378 653,85**	**298 383,17**			**508 793,07**	**298 383,17**	**210 409,90**	
421	Personnel - rémunérations dues			540 401,74	540 401,74			540 401,74	540 401,74		0,00
427	Personnel - oppositions			546,00	546,00			546,00	546,00		0,00
42	**Sous Total compte 42**			**540 947,74**	**540 947,74**			**540 947,74**	**540 947,74**		**0,00**
431	Sécurite sociale			102 248,56	102 248,56			102 248,56	102 248,56		0,00
437	Autres organismes sociaux			191 367,55	191 367,55			191 367,55	191 367,55		0,00
43	**Sous Total compte 43**			**293 616,11**	**293 616,11**			**293 616,11**	**293 616,11**		**0,00**
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			22 502,67	22 502,67			22 502,67	22 502,67		0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID: 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4437	**Sous Total compte 4437**			**1 515 000,00**	**1 515 000,00**			**1 515 000,00**	**1 515 000,00**		**0,00**
4438	**Etat serv organ hab - dépenses**		31 385,42	1 093 701,79	1 072 936,37			1 093 701,79	1 104 321,79		10 620,00
443	**Sous Total compte 4438**		**31 385,42**	**1 093 701,79**	**1 072 936,37**			**1 093 701,79**	**1 104 321,79**		**10 620,00**
443	**Sous Total compte 443**	74 685,57	33 099,59	6 100 514,43	6 143 589,73			6 175 200,00	6 176 689,32		1 489,32
44551	Etat - TVA à décaisser			2 242,00	2 242,00			2 242,00	2 242,00		0,00
4455	**Sous Total compte 4455**			**2 242,00**	**2 242,00**			**2 242,00**	**2 242,00**		**0,00**
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisation	0,15						0,15		0,15	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	4 508,00		2 258,00	6 766,00			6 766,00	6 766,00		0,00
4456	**Sous Total compte 4456**	4 508,15		2 258,00	6 766,00			6 766,15	6 766,00	0,15	
44571	Etat - TVA collectée			6 750,00	6 750,00			6 750,00	6 750,00		0,00
4457	**Sous Total compte 4457**			6 750,00	6 750,00			6 750,00	6 750,00		0,00
445	**Sous Total compte 445**	4 508,15		11 250,00	15 758,00			15 758,15	15 758,00	0,15	
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			61 839,21	61 839,21			61 839,21	61 839,21		0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédt de VerSEMent		66,19		39,20				105,39		105,39
4671	Autres comptes créditeurs		1 251,74	149 794,70	224 242,96			149 794,70	225 494,70		75 700,00
4671	**Sous Total compte 4671**		**1 251,74**	**149 794,70**	**224 242,96**			**149 794,70**	**225 494,70**		**75 700,00**
46721	Débiteurs divers - amiable	62 984,70		204 380,01	195 870,39			267 364,71	195 870,39	71 494,32	
46726	Débiteurs divers - contentieux			12 312,72	12 312,72			12 312,72	12 312,72		0,00
4672	**Sous Total compte 4672**	**62 984,70**		**216 692,73**	**208 183,11**			**279 677,43**	**208 183,11**	**71 494,32**	
467	**Sous Total compte 467**	**62 984,70**	**1 251,74**	**366 487,43**	**432 426,07**			**429 472,13**	**433 677,81**		**4 205,68**
46	**Sous Total compte 46**	**62 984,70**	**1 317,93**	**652 237,43**	**718 215,27**			**715 222,13**	**719 533,20**		**4 311,07**
4711	Verst des régisseurs		359,00	126 419,92	133 197,58			126 419,92	133 556,58		7 136,66
4712	Viremts réimputés			15 553,24	15 553,24			15 553,24	15 553,24		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			6 292 811,00	6 292 811,00			6 292 811,00	6 292 811,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			750 326,00	750 326,00			750 326,00	750 326,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			1 149 500,00	1 149 500,00			1 149 500,00	1 149 500,00		0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	mmissions ncaires en stance de t			65,96	65,96			65,96	65,96		0,00
4725	Autres dépenses à régulariser			11 859,30	11 859,30			11 859,30	11 859,30		0,00
472	**Sous Total compte 472**			1 372 969,38	1 372 969,38			1 372 969,38	1 372 969,38		0,00
4764	Arrondis sur déclaration de TVA		0,36						0,36		0,36
478	**Sous Total compte 478**		0,36						0,36		0,36
47	**Sous Total compte 47**		4 166,36	12 412 757,77	12 704 175,46			12 412 757,77	12 708 341,82		295 584,05
	Total classe 4	497 087,89	162 761,67	24 750 283,42	25 168 300,41			25 247 371,31	25 331 062,08	796 607,70	880 298,47
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEMent			13 551,65	13 551,65			13 551,65	13 551,65		0,00
51172	Chèques impayés	18,40		171,75	171,75			190,15	171,75	18,40	
5117	**Sous Total compte 5117**	18,40		171,75	171,75			190,15	171,75	18,40	
5118	Autres valeurs à l'encaisSEMent			99,00	99,00			99,00	99,00		0,00
511	**Sous Total compte 511**	18,40		13 822,40	13 822,40			13 840,80	13 822,40	18,40	
515	Compte au trésor	383 596,62		12 640 103,77	11 842 708,93			13 023 700,39	11 842 708,93	1 180 991,46	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
58	**ous Total mpte 58**			422 936,52	422 936,52			422 936,52	422 936,52		0,00
	otal classe 5	384 000,07	400 428,00	14 379 847,04	13 182 387,25			14 763 847,11	13 582 815,25	1 181 459,86	428,00
6022	chts stkés fournitures admin conso					30,60	30,60	30,60	30,60		0,00
6022	**Sous Total compte 6022**					30,60	30,60	30,60	30,60		0,00
602	**Sous Total compte 602**					30,60	30,60	30,60	30,60		0,00
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					24 957,36		24 957,36		24 957,36	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					37 728,87		37 728,87		37 728,87	
6061	**Sous Total compte 6061**					62 686,23		62 686,23		62 686,23	
60622	Achts non stkés carburants					10 203,09		10 203,09		10 203,09	
60624	Achts non stkés produits traitement					9 202,29		9 202,29		9 202,29	
6062	**Sous Total compte 6062**					19 405,38		19 405,38		19 405,38	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					8 149,54	69,98	8 149,54	69,98	8 079,56	
60633	Achts non stkés fournit voirie					4 266,55		4 266,55		4 266,55	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615228	Autres bâtiments					2 810,00		2 810,00		2 810,00	
6152	**Sous Total compte 61522**					**6 506,00**		**6 506,00**		**6 506,00**	
615231	Voiries					244 327,49		244 327,49		244 327,49	
615232	Réseaux					203,50		203,50		203,50	
61523	**Sous Total compte 61523**					**244 530,99**		**244 530,99**		**244 530,99**	
6152	**Sous Total compte 6152**					**251 036,99**		**251 036,99**		**251 036,99**	
61551	Entretien réparations matériel roulant					4 028,45		4 028,45		4 028,45	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					5 509,59		5 509,59		5 509,59	
6155	**Sous Total compte 6155**					**9 538,04**		**9 538,04**		**9 538,04**	
6156	Maintenance					23 252,51	164,45	23 252,51	164,45	23 088,06	
615	**Sous Total compte 615**					**283 827,54**	**164,45**	**283 827,54**	**164,45**	**283 663,09**	
6161	Multirisques					5 173,05		5 173,05		5 173,05	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					27,02		27,02		27,02	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	ub public elat publ nnonces nsert					1 075,03		1 075,03		1 075,03	
6234	ub public relat publ fêtes cérémonies					1 124,17		1 124,17		1 124,17	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					299,00		299,00		299,00	
6237	Pub public relat publ publications					108,00		108,00		108,00	
6238	Pub public relat publ divers					2 195,10		2 195,10		2 195,10	
623	**Sous Total compte 623**					**4 801,30**		**4 801,30**		**4 801,30**	
6247	Transports collectifs					10 733,18		10 733,18		10 733,18	
624	**Sous Total compte 624**					**10 733,18**		**10 733,18**		**10 733,18**	
6256	Déplacts missions récep - missions					1 431,13		1 431,13		1 431,13	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					3 167,86		3 167,86		3 167,86	
625	**Sous Total compte 625**					**4 598,99**		**4 598,99**		**4 598,99**	
6261	Frais d'affranchisse					6 084,89		6 084,89		6 084,89	
6262	Frais de télécommunicat					9 925,23		9 925,23		9 925,23	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

CC TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	ersl titulaire_rému principale					376 195,16		376 195,16		376 195,16	
	ersl titulair_NBI supplt fami indem rés					21 151,81		21 151,81		21 151,81	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					124 611,62		124 611,62		124 611,62	
6411	**Sous Total compte 6411**					**521 958,59**		**521 958,59**		**521 958,59**	
64131	Persel non titulaire - rémunération					66 359,65		66 359,65		66 359,65	
6413	**Sous Total compte 6413**					**66 359,65**		**66 359,65**		**66 359,65**	
6419	Rembst rémunérations du persel						20 738,58		20 738,58		20 738,58
641	**Sous Total compte 641**					**588 318,24**	**20 738,58**	**588 318,24**	**20 738,58**	**567 579,66**	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					78 194,16		78 194,16		78 194,16	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					142 045,48		142 045,48		142 045,48	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					2 597,08		2 597,08		2 597,08	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					23 038,13		23 038,13		23 038,13	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					1 450,00		1 450,00		1 450,00	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	ous Total mpte 655					6 157,19		6 157,19		6 157,19	
6574	bv fonct aux rga publics tat					56 750,01	56 750,01	56 750,01	56 750,01		0,00
657362	CCAS					1 515 000,00		1 515 000,00		1 515 000,00	
657363	Subv fonct vers étab serv ratt car admi					10 620,00		10 620,00		10 620,00	
65736	**Sous Total compte 65736**					1 525 620,00		1 525 620,00		1 525 620,00	
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					300 000,00		300 000,00		300 000,00	
65738	Subv fonct autres orga publics					682 900,72		682 900,72		682 900,72	
6573	**Sous Total compte 6573**					2 565 270,73	56 750,01	2 565 270,73	56 750,01	2 508 520,72	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					40 358,10		40 358,10		40 358,10	
657	**Sous Total compte 657**					2 605 628,83	56 750,01	2 605 628,83	56 750,01	2 548 878,82	
65888	Autres					76 034,82	30 064,95	76 034,82	30 064,95	45 969,87	
6588	**Sous Total compte 6588**					76 034,82	30 064,95	76 034,82	30 064,95	45 969,87	
658	**Sous Total compte 658**					76 034,82	30 064,95	76 034,82	30 064,95	45 969,87	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2311	A - immob					49 248,01		49 248,01		49 248,01	
28	**ous Total**					49 248,01		49 248,01		49 248,01	
	mpte 681										
68	**ous Total**					49 248,01		49 248,01		49 248,01	
	mpte 68										
	Total classe 6					4 799 942,88	117 967,31	4 799 942,88	117 967,31	4 702 714,15	20 738,58
70323	Redev occupation domaine public communal					785,74	10 445,74	785,74	10 445,74		9 660,00
7032	**Sous Total compte 7032**					785,74	10 445,74	785,74	10 445,74		9 660,00
70388	Autres redevances et recettes diverses						7 106,72		7 106,72		7 106,72
7038	**Sous Total compte 7038**						7 106,72		7 106,72		7 106,72
703	**Sous Total compte 703**					785,74	17 552,46	785,74	17 552,46		16 766,72
70632	Redev droits services à caract loisirs					69,00	48 166,18	69,00	48 166,18		48 097,18
7063	**Sous Total compte 7063**					69,00	48 166,18	69,00	48 166,18		48 097,18
706	**Sous Total compte 706**					69,00	48 166,18	69,00	48 166,18		48 097,18
7078	Ventes d'autres marchandises						14 163,51		14 163,51		14 163,51

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID: 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7321	**ous Total mpte 7321**						497 401,48		497 401,48		497 401,48
	nds réquation s ress com interco						203 192,00		203 192,00		203 192,00
7322	**Sous Total compte 7322**						203 192,00		203 192,00		203 192,00
7328	Autres fiscalités reversées						509,00		509,00		509,00
732	**Sous Total compte 732**						701 102,48		701 102,48		701 102,48
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères						1 708 483,00		1 708 483,00		1 708 483,00
733	**Sous Total compte 733**						1 708 483,00		1 708 483,00		1 708 483,00
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiq						50 369,00		50 369,00		50 369,00
734	**Sous Total compte 734**						50 369,00		50 369,00		50 369,00
7362	Taxes de séjour					2 646,90	76 295,90	2 646,90	76 295,90		73 649,00
736	**Sous Total compte 736**					2 646,90	76 295,90	2 646,90	76 295,90		73 649,00
739211	Attributions de compensation					925 126,01	1 409,88	925 126,01	1 409,88	923 716,13	
73921	**Sous Total compte 73921**					925 126,01	1 409,88	925 126,01	1 409,88	923 716,13	

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275	**us Total mpte 7475**						28 385,54		28 385,54		28 385,54
17	**rticipations autres ganismes**						15 700,00		15 700,00		15 700,00
747	**Sous Total compte 747**						44 085,54		44 085,54		44 085,54
748313	Dotation compensation réforme TP						34 402,00		34 402,00		34 402,00
74831	**Sous Total compte 74831**						34 402,00		34 402,00		34 402,00
74832	Attribution du fonds départemental de pé					50 798,00	63 493,52	50 798,00	63 493,52		12 695,52
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						40 473,00		40 473,00		40 473,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						200 625,00		200 625,00		200 625,00
7483	**Sous Total compte 7483**					50 798,00	338 993,52	50 798,00	338 993,52		288 195,52
7488	Autres attributions - participations						49 006,78		49 006,78		49 006,78
748	**Sous Total compte 748**					50 798,00	388 000,30	50 798,00	388 000,30		337 202,30
74	**Sous Total compte 74**					181 266,00	1 447 536,84	181 266,00	1 447 536,84		1 266 270,84
752	Revenus des immeubles						65 493,18		65 493,18		65 493,18

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

C TENAREZE (LA) - Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
								0,00	0,00
	lle								
	entre aqualudique	29 638,00	0,00	29 638,00	0,00	0,00	0,00	29 638,00	0,00
	l compte 861	29 638,00	0,00	29 638,00	0,00	0,00	0,00	29 638,00	0,00
								0,00	0,00
	dant								
	entre aqualudique	1 046,00	0,00	1 046,00	0,00	0,00	0,00	1 046,00	0,00
	l compte 862	1 046,00	0,00	1 046,00	0,00	0,00	0,00	1 046,00	0,00
863								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
entrées centre aqualudique		0,00	0,00	0,00	30 684,00	0,00	30 684,00	0,00	30 684,00
Sous Total compte 863		0,00	0,00	0,00	30 684,00	0,00	30 684,00	0,00	30 684,00
TOTAUX		30 684,00	0,00	30 684,00	30 684,00	0,00	30 684,00	30 684,00	30 684,00

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_02-BF

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

2020.03.03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

---o---

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **Communauté Com. Ténarèze**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 26
Nombre de membres exprimés : 34
VOTES :
Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 349 217,25
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	493 238.10
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**1 842 455.35**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-751 551.44
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 055 021.42
Besoin de financement F. = D. + E.	**1 806 572.86**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**1 842 455.35**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**1 806 572.86**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**35 882.49**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020

A CONDOM, le 03/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_03-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_04BIS-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.04**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU SPANC
Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif ci-joint.
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif 2019 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif ci-joint, après s'être fait présenter le Budget Primitif et la Décision Modificative de l'exercice considéré,
ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2019 ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN GASCOGNE

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_04BIS-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_04BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_04BIS-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_04BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.05**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
---------o---------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : BAUDOUIN Alexandre, DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 DU SPANC
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du SPANC de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

DECLARE que le compte de gestion du SPANC de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE CONDOM
N° COMPTABLE 032038
Date d'édition : 12/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 25700
N° de SIRET 24320041700026

SPANC CC TENAREZE - BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 12/02/2020

Nomenclature M49
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures 41

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

ACTIF NET[1]	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	2,55
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	93,71
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-10,03
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	86,23
Créances	92,83	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs[2]	6,11
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	92,83	Total dettes à court terme	6,59
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	6,59
		Comptes de régularisations	0,01
TOTAL ACTIF	92,83	TOTAL PASSIF	92,83

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Frais d'établissement				
Frais d'études de R & D				
Conces, brev, licences, marques, procéd				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains				
Constructions				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	5 010,77	5 010,77		
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Imm mis en conces, dispos et imm affect				
Terrains				
Constructions				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
MONTANT A REPORTER	5 010,77	5 010,77		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT	5 010,77	5 010,77		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Terrains				
Constructions				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	5 010,77	5 010,77		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019 BRUT	Exercice 2019 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2019 NET	Exercice 2018 NET
Matières premières et autres approvision				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés	10 234,53		10 234,53	14 355,98
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres créances d'exploitation	5 519,09		5 519,09	3 308,60
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur les BA ou le BP	77 079,90		77 079,90	83 639,45
Operat pour compte de tiers (créances)				
Autres créances diverses				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	92 833,52		92 833,52	101 304,03

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser	1,32		1,32	1,32
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	1,32		1,32	1,32
TOTAL GENERAL (I + II + III)	97 845,61	5 010,77	92 634,84	101 305,35

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 548,00	2 548,00
Report à nouveau	93 710,86	84 865,86
Résultat de l'exercice	-10 027,41	8 845,00
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	86 231,45	96 258,86

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 110,50	4 230,60
Dettes fiscales et sociales	421,00	801,75
Autres dettes d'exploitation		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers les BA ou le BP		
Opérations pour compte de tiers (dettes)		
Autres dettes	57,75	
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	6 589,25	5 032,35

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

BILAN (en Euros)

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser	14,14	14,14
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	14,14	14,14
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	92 834,84	101 305,35

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

SPANC CC TENAREZE -

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		7,37
Produits des services	13,82	15,52
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	13,82	22,89
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	29,46	14,05
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	29,46	14,05
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**-15,64**	**8,85**
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	**-15,64**	**8,85**
Produits exceptionnels	5,65	
Charges exceptionnelles	0,03	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**5,62**	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-10,03**	**8,85**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Ventes d'eau		
Prestations de services	13 822,50	15 517,50
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		7 373,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	13 822,50	22 890,50
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	29 464,91	14 045,50
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	**29 464,91**	**14 045,50**
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-15 642,41**	**8 845,00**
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-15 642,41	8 845,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles	5 645,00	
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	5 645,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	30,00	
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	30,00	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SPANC CC TENAREZE -

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	5 615,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	19 467,50	22 890,50
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	29 494,91	14 045,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 027,41	8 845,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Opérations Compte de Tiers

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Opérations Compte de Tiers

SPANC CC TENAREZE -

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 548,00	126 478,00	129 026,00
Titres de recette émis (b)		19 527,50	19 527,50
Réductions de titres (c)		60,00	60,00
Recettes nettes (d = b - c)		19 467,50	19 467,50
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 548,00	126 478,00	129 026,00
Mandats émis (f)		29 494,91	29 494,91
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		29 494,91	29 494,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		10 027,41	10 027,41

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC CC TENAREZE -					
Investissement	2 548,00				2 548,00
Fonctionnement	93 710,86		-10 027,41		83 683,45
Sous-Total	96 258,86		-10 027,41		86 231,45
TOTAL III	96 258,86		-10 027,41		86 231,45
TOTAL I + II + III	96 258,86		-10 027,41		86 231,45

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

- SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 5
21	Immobilisations corporelles	2 548,00		2 548,00				2 548,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 548,00		2 548,00				2 548,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 548,00		2 548,00				2 548,00
AL GENERAL		2 548,00		2 548,00				2 548,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

SPANC CC TENAREZE -

Exercice 2019

Chapitre Article (selon le mode de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Excédent ou déficit d'investissement rep	2 548,00		2 548,00				2 548,00
AL GENERAL		2 548,00		2 548,00				2 548,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

257038 - SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	80 555,00		80 555,00	29 464,91		29 464,91	51 090,09
67	Charges exceptionnelles	45 923,00		45 923,00	30,00		30,00	45 893,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	126 478,00		126 478,00	29 494,91		29 494,91	96 983,09
TOTAL GENERAL		126 478,00		126 478,00	29 494,91		29 494,91	96 983,09

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

25700 - SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations	32 767,14		32 767,14	13 882,50	60,00	13 822,50	18 944,64
77	Produits exceptionnels				5 645,00		5 645,00	-5 645,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	32 767,14		32 767,14	19 527,50	60,00	19 467,50	13 299,64
002	Résultat d'exploitation reporté	93 710,86		93 710,86				93 710,86
TOTAL GENERAL		126 478,00		126 478,00	19 527,50	60,00	19 467,50	107 010,50

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

2570 - SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
611	Sous-traitance générale	29 464,91		29 464,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	**Charges à caractère général**	**29 464,91**		**29 464,91**
673	Titres annulés exercices antérieurs	30,00		30,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	**Charges exceptionnelles**	**30,00**		**30,00**
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**29 494,91**		**29 494,91**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	**29 494,91**		**29 494,91**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7062	Redevances d'assainissement non collecti	13 882,50	60,00	13 822,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	13 882,50	60,00	13 822,50
774	Subventions exceptionnelles	5 645,00		5 645,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	5 645,00		5 645,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 527,50	60,00	19 467,50
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	19 527,50	60,00	19 467,50

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
1068	Autres réserves		2 548,00						2 548,00		2 548,00
106	Sous Total compte 106		2 548,00						2 548,00		2 548,00
10	Sous Total compte 10		2 548,00						2 548,00		2 548,00
110	Report à nouveau solde créditeur		84 865,86		8 845,00				93 710,86		93 710,86
11	Sous Total compte 11		84 865,86		8 845,00				93 710,86		93 710,86
12	Résultat exercice bénef ou perte		8 845,00	8 845,00				8 845,00	8 845,00		0,00
12	Sous Total compte 12		8 845,00	8 845,00				8 845,00	8 845,00		0,00
	Total classe 1		96 258,86	8 845,00	8 845,00			8 845,00	105 103,86		96 258,86
2183	Mat bureau mat informatique	5 010,77						5 010,77		5 010,77	
218	Sous Total compte 218	5 010,77						5 010,77		5 010,77	
21	Sous Total compte 21	5 010,77						5 010,77		5 010,77	
28183	Mat bureau mat informatique		5 010,77						5 010,77		5 010,77
2818	Sous Total compte 2818		5 010,77						5 010,77		5 010,77

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 281		5 010,77						5 010,77		5 010,77
	Sous Total compte 28		5 010,77						5 010,77		5 010,77
	Total classe 2	5 010,77	5 010,77					5 010,77	5 010,77	5 010,77	5 010,77
4011	Fournisseurs		4 230,60	31 555,50	33 435,40			31 555,50	37 666,00		6 110,50
401	Sous Total compte 401		4 230,60	31 555,50	33 435,40			31 555,50	37 666,00		6 110,50
40	Sous Total compte 40		4 230,60	31 555,50	33 435,40			31 555,50	37 666,00		6 110,50
4111	Clients - amiable	14 046,92		15 270,75	19 277,72			29 317,67	19 277,72	10 039,95	
4116	Clients - contentieux	309,06		185,90	300,38			494,96	300,38	194,58	
411	Sous Total compte 411	14 355,98		15 456,65	19 578,10			29 812,63	19 578,10	10 234,53	
41	Sous Total compte 41	14 355,98		15 456,65	19 578,10			29 812,63	19 578,10	10 234,53	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	704,60		3 973,49	4 123,00			4 678,09	4 123,00	555,09	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	2 604,00		18 704,00	16 344,00			21 308,00	16 344,00	4 964,00	
4456	Sous Total compte 4456	3 308,60		22 677,49	20 467,00			25 986,09	20 467,00	5 519,09	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
4457	Etat - TVA collectée		801,75	1 769,00	1 388,25			1 769,00	2 190,00		421,00
4457	Sous Total compte 4457		801,75	1 769,00	1 388,25			1 769,00	2 190,00		421,00
445	Sous Total compte 445	3 308,60	801,75	24 446,49	21 855,25			27 755,09	22 657,00	5 098,09	
44	Sous Total compte 44	3 308,60	801,75	24 446,49	21 855,25			27 755,09	22 657,00	5 098,09	
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	83 639,45		24 995,95	31 555,50			108 635,40	31 555,50	77 079,90	
451	Sous Total compte 451	83 639,45		24 995,95	31 555,50			108 635,40	31 555,50	77 079,90	
45	Sous Total compte 45	83 639,45		24 995,95	31 555,50			108 635,40	31 555,50	77 079,90	
466	Excédt de verSEMent				57,75				57,75		57,75
46	Sous Total compte 46				57,75				57,75		57,75
4713	Recettes percues avant émission titres			5 645,00	5 645,00			5 645,00	5 645,00		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		0,35	57,75	57,75			57,75	58,10		0,35
47141	Sous Total compte 47141		0,35	57,75	57,75			57,75	58,10		0,35
4714	Sous Total compte 4714		0,35	57,75	57,75			57,75	58,10		0,35

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
471	Autres recettes à régulariser		13,79	33,00	33,00			33,00	46,79		13,79
471	Sous Total compte 471		14,14	5 735,75	5 735,75			5 735,75	5 749,89		14,14
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,32						1,32		1,32	
478	Sous Total compte 478	1,32						1,32		1,32	
47	Sous Total compte 47	1,32	14,14	5 735,75	5 735,75			5 737,07	5 749,89		12,82
	Total classe 4	101 305,35	5 046,49	102 190,34	112 217,75			203 495,69	117 264,24	92 834,84	6 603,39
611	Sous-traitance générale					29 464,91		29 464,91		29 464,91	
61	Sous Total compte 61					29 464,91		29 464,91		29 464,91	
673	Titres annulés exercices antérieurs					30,00		30,00		30,00	
67	Sous Total compte 67					30,00		30,00		30,00	
	Total classe 6					29 494,91		29 494,91		29 494,91	
7062	Redevance d'assainisSEMen non collectif					60,00	13 882,50	60,00	13 882,50		13 822,50
706	Sous Total compte 706					60,00	13 882,50	60,00	13 882,50		13 822,50

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70	Sous Total compte 70					60,00	13 882,50	60,00	13 882,50		13 822,50
77	Subv exceptionnelle						5 645,00		5 645,00		5 645,00
	Sous Total compte 77						5 645,00		5 645,00		5 645,00
	Total classe 7					60,00	19 527,50	60,00	19 527,50		19 467,50
	Total général	106 316,12	106 316,12	111 035,34	121 062,75	29 554,91	19 527,50	246 906,37	246 906,37	127 340,52	127 340,52

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								0,00	0,00
Portefeuille									
ETAT NEANT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862								0,00	0,00
Cautionnement en cours									
ETAT NEANT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
ETAT NEANT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Page des signatures

- SPANC CC TENAREZE - Exercice 2019

certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GARRUE Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe A DDFiP DU GERS, le 19/02/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANC CC TENAREZE - pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

FARGUE Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A CONDOM, le 19/02/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_05BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.06**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU SPANC

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **SPANC**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 26
Nombre de membres exprimés : 34
VOTES :
Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 027,41
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	93 710.86
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	**83 683.45**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	2 548.00
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	**0.00**
AFFECTATION (2) = d.	**83 683.45**
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	**0.00**
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	**0.00**
3) Report en exploitation R 002 **Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00**	**83 683.45**
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 09/03/2020 et de la publication le 09/03/2020

A CONDOM, le 09/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_06-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **SPANC**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 26
Nombre de membres exprimés : 34
VOTES :
Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 027,41
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	93 710.86
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	**83 683.45**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	2 548.00
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	**0.00**
AFFECTATION (2) = d.	**83 683.45**
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	**0.00**
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	**0.00**
3) Report en exploitation R 002 **Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00**	**83 683.45**
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 09/03/2020 et de la publication le 09/03/2020

A CONDOM, le 09/03/2020

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_07-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.07**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR (Budget du SPANC)

Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le **budget du SPANC**. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,
Considérant les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public ;
Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,
Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
DÉCIDE :

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 4 339,38€, correspondant à la liste des produits irrécouvrables N°3935130531 dressée par le comptable public.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_07-BF

N°TITRE	MONTANT en €	NATURE DE LA RECETTE
Exercice 2008	**164.59**	
151	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
309	79.13	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2009	**256.38**	
109	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
163	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
275	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2010	**854.06**	
8	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
13	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
39	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
45	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
62	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
89	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
106	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
110	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
158	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
191	85.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2011	**587.13**	
114	87.04	Réalisation
122	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
138	87.04	Réalisation
159	55.39	Conception
345	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
360	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
423	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
432	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
444	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
454	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2012	**444.21**	
42	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
100	59.61	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
111	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
324	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
370	56.18	Conception
371	88.28	Réalisation
Exercice 2013	**181.38**	
72	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
154	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
187	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
251	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
253	60.46	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2014	**981.48**	
57	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
102	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
117	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
118	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
244	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
256	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
328	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
411	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_07-BF

450	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
460	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
469	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
572	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
610	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
626	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
664	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2015	**186.45**	
15	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
40	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
Exercice 2016	**120.08**	
21	0.18	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
29	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
68	57.75	Conception
Exercice 2017	**563.08**	
4	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
30	57.75	Conception
39	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
88	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
89	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
99	8.13	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
121	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
133	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
149	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente
159	62.15	Contrôle de bon fonctionnement ou vente

Article 2 : d'inscrire les sommes nécessaires au chapitre 65, article 6541 du Budget du SPANC 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_07-BF

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 28/10/2019
032038 TRES. CONDOM
25700 - SPANC CC TENAREZE -

Exercice 2019
Numéro de la liste 3935130531
66 pièces présentes pour un total de 433[illegible] 38

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	51	Pièces pour	3485	3
	Personne physique - Particulier	11	Pièces pour	558	86
	Personne morale de droit privé - Inconnue	2	Pièces pour	170	92
	Personne morale de droit privé - Société	2	Pièces pour	124	3
Catégories de produits	DIVERS	66	Pièces pour	4339	38
Motifs de présentation	Combinaison infructueuse d actes	66	Pièces pour	4339	38
	RAR inférieur seuil poursuite	66	Pièces pour	[illegible]	38
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	66	Pièces pour	4339	38
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 100[illegible]	0	Pièces pour	0	
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 50[illegible]	0	Pièces pour	0	
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0	
Exercice de P.E.C	2017	10	Pièces pour	563	8
	2016	3	Pièces pour	120	8
	2015	3	Pièces pour	186	45
	2014	16	Pièces pour	981	48
	2013	3	Pièces pour	181	38
	2012	7	Pièces pour	444	21
	2011	9	Pièces pour	587	13
	2010	10	Pièces pour	854	6
	2009	3	Pièces pour	256	38
	2008	2	Pièces pour	164	59

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièc	Code Service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. Geo	Montant restant à recouvre	Motif de la présentation	Observations
Inconnue	2010	T-8	1	7062--					59	61 RAR inférieur seuil poursuite	
[redacted]											

Inconnue
Inconnue

2010 T-39

7062--
1 7062--

Combinaison infructu

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en
ID : 033-[redacted]00417-20200303-2020_03_07-BF

[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Particulier		7062--		Combinaison infructueuse d actes		
			TOTAL		4339	38

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_08-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.08**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
———o———
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADOPTION DU BUBGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE du SPANC
Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe du Service Public pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le Budget Primitif du Budget Annexe 2020 du SPANC.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_08-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_08-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_08-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_08-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_09-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

---o---

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU LOTISSEMENT « ZI DE PÔME »

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du Budget Annexe du Lotissement de la ZI de Pôme ci-joint,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif du Budget Annexe du Lotissement de la ZI de Pôme de l'exercice 2019, après s'être fait présenter le Budget Primitif et la Décision Modificative de l'exercice considéré,

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du Budget Annexe du Lotissement de la ZI de Pôme pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_09-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_09-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_09-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_09-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

2020.03.10

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 DU LOTISSEMENT « ZI DE PÔME »

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget du Lotissement « Zi de Pôme » de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

DECLARE que le compte de gestion du budget du Lotissement « Zi de Pôme » de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES CONDOM
COMPTABILITE 032038
Edition : 17/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 26000
N° de SIRET 24320041700059

ZAC DE POME
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 17/02/2020

Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 39
4EME PARTIE : Page des signatures 40

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

- ZAC DE POME Exercice 2019

ACTIF NET[1]	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et		Différences sur réalisations	
Réseaux divers		d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	78,02
Immobilisations mises en concession,		Résultat de l'exercice	
affermage ou à disposition et			
Immobilisations affectées			
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks	320,91	**TOTAL FONDS PROPRES**	**78,02**
Créances	0,24	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Valeurs mobilières de placement		**Dettes financières à long terme**	**50,00**
Disponibilités		Fournisseurs[2]	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	193,12
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**321,14**	**Total dettes à court terme**	**193,12**
Comptes de régularisations		**TOTAL DETTES**	**243,12**
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	**321,14**	**TOTAL PASSIF**	**321,14**

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construc sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Terrains	320 906,18		320 906,18	319 716,18
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	238,00		238,00	
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	**321 144,18**		**321 144,18**	**319 716,18**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019 BRUT	Exercice 2019 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2019 NET	Exercice 2018 NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**321 144,18**		**321 144,18**	**319 716,18**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves		
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	78 016,40	78 016,40
Résultat de l'exercice		
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés		
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	78 016,40	78 016,40

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	50 000,00	50 000,00
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	193 124,97	191 696,97
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	243 124,97	241 696,97

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

BILAN (en Euros)

- ZAC DE POME

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser	2,81	2,81
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	2,81	2,81
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	321 144,18	319 716,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

- ZAC DE POME

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	1,19	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1,19	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1,19	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	1,19	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

- ZAC DE POME

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée	1 190,00	
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	1 190,00	
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	1 190,00	
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

- ZAC DE POME

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	**1 190,00**	
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

68[illegible] - ZAC DE POME

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

- ZAC DE POME

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 190,00	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 190,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Opérations Compte de Tiers

60[illegible] - ZAC DE POME Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Opérations Compte de Tiers

- ZAC DE POME

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

60[illegible] - ZAC DE POME

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RE[illegible]TTES			
Pr[illegible]isions budgétaires totales (a)	640 622,36	641 812,36	1 282 434,72
Ti[illegible]s de recette émis (b)	319 716,18	320 906,18	640 622,36
Ré[illegible]tions de titres (c)			
Re[illegible]ttes nettes (d = b - c)	319 716,18	320 906,18	640 622,36
DE[illegible]NSES			
Au[illegible]risations budgétaires totales (e)	640 622,36	641 812,36	1 282 434,72
[illegible]its émis (f)	320 906,18	320 906,18	641 812,36
[illegible]lations de mandats (g)			
Re[illegible]nses nettes (h = f - g)	320 906,18	320 906,18	641 812,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	1 190,00		1 190,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

260 - ZAC DE POME

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAC DE POME					
Investissement	-269 716,18		-1 190,00		-270 906,18
Fonctionnement	78 016,40				78 016,40
Sous-Total	-191 699,78		-1 190,00		-192 889,78
TOTAL II	-191 699,78		-1 190,00		-192 889,78
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-191 699,78		-1 190,00		-192 889,78

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

- ZAC DE POME Exercice 2019

chapitre / article (selon le vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilees	50 000,00		50 000,00				50 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	50 000,00		50 000,00				50 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	50 000,00		50 000,00				50 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se		320 906,18	320 906,18	320 906,18		320 906,18	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		320 906,18	320 906,18	320 906,18		320 906,18	
001	Solde d'exécution de la section d'invest	269 716,18		269 716,18				269 716,18
TOTAL GENERAL		319 716,18	320 906,18	640 622,36	320 906,18		320 906,18	319 716,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

2600 - ZAC DE POME

Exercice 2019

Chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section de fonctionnement		320 906,18	320 906,18				320 906,18
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	319 716,18		319 716,18	319 716,18		319 716,18	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	319 716,18	320 906,18	640 622,36	319 716,18		319 716,18	320 906,18
TOTAL GENERAL		319 716,18	320 906,18	640 622,36	319 716,18		319 716,18	320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

260 - ZAC DE POME Exercice 2019

chapitre article (selon le au de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général		1 190,00	1 190,00	1 190,00		1 190,00	
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 190,00	1 190,00	1 190,00		1 190,00	
023	Virement à la section d'investissement (		320 906,18	320 906,18				320 906,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	319 716,18		319 716,18	319 716,18		319 716,18	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	319 716,18	320 906,18	640 622,36	319 716,18		319 716,18	320 906,18
TOTAL GENERAL		319 716,18	322 096,18	641 812,36	320 906,18		320 906,18	320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

- ZAC DE POME

Exercice 2019

chapitre article (selon le u de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ven	241 699,78	1 190,00	242 889,78				242 889,78
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	241 699,78	1 190,00	242 889,78				242 889,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		320 906,18	320 906,18	320 906,18		320 906,18	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		320 906,18	320 906,18	320 906,18		320 906,18	
002	Résultat de fonctionnement reporté	78 016,40		78 016,40				78 016,40
TOTAL GENERAL		319 716,18	322 096,18	641 812,36	320 906,18		320 906,18	320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

260 - ZAC DE POME Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	320 906,18		320 906,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	320 906,18		320 906,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	320 906,18		320 906,18
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	320 906,18		320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

2600 - ZAC DE POME

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	319 716,18		319 716,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	319 716,18		319 716,18
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	319 716,18		319 716,18
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	319 716,18		319 716,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

260 - ZAC DE POME Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6045	Achats d'études - prestations de service	1 190,00		1 190,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 190,00		1 190,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 190,00		1 190,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	319 716,18		319 716,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	319 716,18		319 716,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	319 716,18		319 716,18
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	320 906,18		320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

- ZAC DE POME

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	320 906,18		320 906,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	320 906,18		320 906,18
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	320 906,18		320 906,18
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	320 906,18		320 906,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- ZAC DE POME Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1	Report à nouveau solde créditeur		78 016,40						78 016,40		78 016,40
	Sous Total compte 11		78 016,40						78 016,40		78 016,40
168751	GFP de rattachement		50 000,00						50 000,00		50 000,00
16875	Sous Total compte 16875		50 000,00						50 000,00		50 000,00
1687	Sous Total compte 1687		50 000,00						50 000,00		50 000,00
168	Sous Total compte 168		50 000,00						50 000,00		50 000,00
16	Sous Total compte 16		50 000,00						50 000,00		50 000,00
	Total classe 1		128 016,40						128 016,40		128 016,40
3555	Terr aménagés	319 716,18				320 906,18	319 716,18	640 622,36	319 716,18	320 906,18	
355	Sous Total compte 355	319 716,18				320 906,18	319 716,18	640 622,36	319 716,18	320 906,18	
35	Sous Total compte 35	319 716,18				320 906,18	319 716,18	640 622,36	319 716,18	320 906,18	
	Total classe 3	319 716,18				320 906,18	319 716,18	640 622,36	319 716,18	320 906,18	
4011	Fournisseurs			1 428,00	1 428,00			1 428,00	1 428,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- ZAC DE POME Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
40	Sous Total compte 401			1 428,00	1 428,00			1 428,00	1 428,00		0,00
40	Sous Total compte 40			1 428,00	1 428,00			1 428,00	1 428,00		0,00
44558	TVA déduct sur autres biens et services			238,00	238,00			238,00	238,00		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			238,00				238,00		238,00	
4456	Sous Total compte 4456			476,00	238,00			476,00	238,00	238,00	
445	Sous Total compte 445			476,00	238,00			476,00	238,00	238,00	
44	Sous Total compte 44			476,00	238,00			476,00	238,00	238,00	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		191 696,97		1 428,00				193 124,97		193 124,97
451	Sous Total compte 451		191 696,97		1 428,00				193 124,97		193 124,97
45	Sous Total compte 45		191 696,97		1 428,00				193 124,97		193 124,97
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		2,81						2,81		2,81
478	Sous Total compte 478		2,81						2,81		2,81
47	Sous Total compte 47		2,81						2,81		2,81

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- ZAC DE POME Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4		191 699,78	1 904,00	3 094,00			1 904,00	194 793,78	238,00	193 127,78
	Opérations d'ordre budgétaires			640 622,36	640 622,36			640 622,36	640 622,36		0,00
58	Sous Total compte 58			640 622,36	640 622,36			640 622,36	640 622,36		0,00
	Total classe 5			640 622,36	640 622,36			640 622,36	640 622,36		0,00
6045	Achts études prest serv terr à aménager					1 190,00		1 190,00		1 190,00	
604	Sous Total compte 604					1 190,00		1 190,00		1 190,00	
60	Sous Total compte 60					1 190,00		1 190,00		1 190,00	
	Total classe 6					1 190,00		1 190,00		1 190,00	
71355	Variat stcks de terrains aménagés					319 716,18	320 906,18	319 716,18	320 906,18		1 190,00
7135	Sous Total compte 7135					319 716,18	320 906,18	319 716,18	320 906,18		1 190,00
713	Sous Total compte 713					319 716,18	320 906,18	319 716,18	320 906,18		1 190,00
71	Sous Total compte 71					319 716,18	320 906,18	319 716,18	320 906,18		1 190,00
	Total classe 7					319 716,18	320 906,18	319 716,18	320 906,18		1 190,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- ZAC DE POME

Exercice 2019

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Total général		319 716,18	319 716,18	642 526,36	643 716,36	641 812,36	640 622,36	1 604 054,90	1 604 054,90	322 334,18	322 334,18

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

- ZAC DE POME Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Po feuille								
ETA NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sou Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00	0,00
spondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Page des signatures

Exercice 2019

- ZAC DE POME

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GARRIGUE Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe A DDFiP DU GERS, le 19/02/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAC DE POME pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

PARGEX Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A CONDOM, le 19/02/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_10-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

2020.03.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DU LOTISSEMENT « ZI DE PÔME »

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
32100 CONDOM

BUDGET BL LOTISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT

1 - DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER EN 2018

Chapitre	Article	Libellé	Exercice	Montant
002	110	Report excédentaire	2018	78 016,40
002	119	Report déficitaire	2018	0,00
	12	Résultat Exercice Excédent / Déficit	2019	0,00
	110	Excédent Définitif	2019	78 016,40
	119	Déficit Définitif		
		Résultat de fonctionnement		**78 016,40**
Section investissement				
Solde d'exécution(avec les résultats antérieurs) 2019			B	-270 906,18
Restes à réaliser Dépenses 0,00	Recettes 0,00	Solde des restes à réaliser	C	0,00
Besoin total de financement			soit B+C	**270 906,18**

2 - AFFECTATION DU RESULTAT

Chapitre	Article	Libellé	Exercice	Montant
	1068	Autofinancement complémentaire de la Section d' Investissement	2020	0,00
002		Excédent reporté	2020	**78 016,40**
002		Déficit reporté	2019	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_11-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_12BIS-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.12**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU BUBGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « ZONE INDUSTRIELLE DE PÔME »

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe du Lotissement « ZI DE PÔME ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le Budget Annexe 2020 du lotissement ZI de Pôme.

Pour extrait conforme le 11 avril 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_12BIS-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_12BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_12BIS-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_12BIS-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_13-BF

2020.03.13

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZA DE VALENCE SUR BAÏSE

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse ci-joint,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse de l'exercice 2019 ci-joint, après s'être fait présenter le Budget Primitif et la Décision Modificative de l'exercice considéré,

ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse pour l'exercice 2019 ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_13-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_13-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_13-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_13-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.14**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 POUR LA ZONE ARTISANALE DE VALENCE SUR BAÏSE
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité**
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

DECLARE que le compte de gestion du budget annexe de la ZA de Valence sur Baïse de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRE [illegible]DOM
N° [illegible]E 032038
Date d'Edition : 18/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23104
N° de SIRET 24320041700109

ZA DE VALENCE SUR BAISE
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 18/02/2020

Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 39
4EME PARTIE : Page des signatures 40

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

N° COMPTABLE DU POSTE COMPTABLE : 032038

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM

ETABLISSEMENT : ZA DE VALENCE SUR BAISE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

Exercice 2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE

ACTIF NET(1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et		Différences sur réalisations d'immobilisations	-7,20
Immobilisations divers		Report à nouveau	
Immobilisations corporelles en cours		Résultat de l'exercice	
Immobilisations mises en concession,			
Immobilisations affectées		Subventions transférables	
Autres immobilisations corporelles		Subventions non transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
Immobilisations financières		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	248,51	**TOTAL FONDS PROPRES**	-7,20
Stocks	0,13	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Créances		**Dettes financières à long terme**	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs(2)	255,83
Disponibilités		Autres dettes à court terme	
Autres actifs circulant	248,63	**Total dettes à court terme**	255,83
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**TOTAL DETTES**	255,83
Comptes de régularisations		**Comptes de régularisations**	
TOTAL ACTIF	248,63	**TOTAL PASSIF**	248,63

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Terrains reçus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construc sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Terrains	248 505,51		248 505,51	25 102,42
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	127,00		127,00	5 429,28
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	248 632,51		248 632,51	30 611,70

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	248 632,51		248 632,51	30 611,70

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves		
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	-7 200,00	-7 200,00
Résultat de l'exercice		
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés		
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	-7 200,00	-7 200,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés		22 099,57
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	255 831,68	15 712,13
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	255 831,68	37 811,70

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

BILAN (en Euros)

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser	0,83	
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0,83	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	248 632,51	30 611,70

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

ZA DE VALENCE SUR BAISE Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	223,32	25,18
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	223,32	25,18
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	223,32	25,18
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	223,32	25,18
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée	223 323,09	25 182,42
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	**223 323,09**	**25 182,42**
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	223 323,09	25 182,42
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23... ZA DE VALENCE SUR BAISE Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	223 323,09	25 182,42
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23/04 ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	223 323,09	25 182,42
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	223 323,09	25 182,42
RESULTAT DE L'EXERCICE		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Opérations Compte de Tiers

23 4 ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Opérations Compte de Tiers

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

ations pour pte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
ns budgétaires totales (a)	271 263,69	385 033,51	656 297,20
e recette émis (b)	25 182,42	248 505,51	273 687,93
ns de titres (c)			
nettes (d = b - c)	25 182,42	248 505,51	273 687,93
DEPENSES			
tions budgétaires totales (e)	273 687,93	382 609,27	656 297,20
émis (f)	248 505,51	248 900,51	497 406,02
ons de mandats (g)		395,00	395,00
nettes (h = f - g)	248 505,51	248 505,51	497 011,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	223 323,09		223 323,09

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : ZA DE VALENCE SUR BAISE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2019

A DE VALENCE SUR BAISE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
t principal sement nement					
TOTAL I					
gets des services à e administratif					
ZA DE VALENCE SUR BAISE			-223 323,09		-248 505,51
Investissement	-25 182,42				-7 200,00
Fonctionnement	-7 200,00		-223 323,09		-255 705,51
Sous-Total	-32 382,42		-223 323,09		-255 705,51
TOTAL II	-32 382,42				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III			-223 323,09		-255 705,51
TOTAL I + II + III	-32 382,42				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

apitre rticle on le de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
40	Opérations d'ordre de transfert entre se	246 081,27	2 424,24	248 505,51	248 505,51		248 505,51	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	246 081,27	2 424,24	248 505,51	248 505,51		248 505,51	
01	Solde d'exécution de la section d'invest	25 182,42		25 182,42				25 182,42
TOTAL GENERAL		271 263,69	2 424,24	273 687,93	248 505,51		248 505,51	25 182,42

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

N° apitre ticle on le de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilees	126 753,27		126 753,27				126 753,27
US-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**	126 753,27		126 753,27				126 753,27
TOTAL	**RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**	126 753,27		126 753,27				126 753,27
021	Virement de la section de fonctionnement	119 328,00		119 328,00				119 328,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	25 182,42		25 182,42	25 182,42		25 182,42	
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	144 510,42		144 510,42	25 182,42		25 182,42	119 328,00
TOTAL GENERAL		271 263,69		271 263,69	25 182,42		25 182,42	246 081,27

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47				0,83				0,83		0,83
	Total classe 4	5 429,28	37 811,70	515 162,27	738 485,36			520 591,55	776 297,06	127,00	255 832,51
	Opérations d'ordre budgétaires			273 687,93	273 687,93			273 687,93	273 687,93		0,00
58	Sous Total compte 58			273 687,93	273 687,93			273 687,93	273 687,93		0,00
	Total classe 5			273 687,93	273 687,93			273 687,93	273 687,93		0,00
6015	Achts stkés terr à aménager					1 280,00		1 280,00		1 280,00	
601	Sous Total compte 601					1 280,00		1 280,00		1 280,00	
6045	Achts études prest serv terr à aménager					2 128,75		2 128,75		2 128,75	
604	Sous Total compte 604					2 128,75		2 128,75		2 128,75	
605	Achts de matériel équipts trvx					220 102,44	395,00	220 102,44	395,00	219 707,44	
608	Frais accessoires sur terrains en cours					206,90		206,90		206,90	
60	Sous Total compte 60					223 718,09	395,00	223 718,09	395,00	223 323,09	
	Total classe 6					223 718,09	395,00	223 718,09	395,00	223 323,09	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
713	ariation es en-cours roduct de iens					25 182,42	248 505,51	25 182,42	248 505,51		223 323,09
	ous Total compte 713					25 182,42	248 505,51	25 182,42	248 505,51		223 323,09
71	Sous Total compte 71					25 182,42	248 505,51	25 182,42	248 505,51		223 323,09
	Total classe 7					25 182,42	248 505,51	25 182,42	248 505,51		223 323,09
	Total général	37 811,70	37 811,70	788 850,20	1 012 173,29	497 406,02	274 082,93	1 324 067,92	1 324 067,92	479 155,60	479 155,60

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
								0,00	0,00
	ille								
	NT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tal compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00	0,00
	ondant								
	NT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tal compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
ETAT NEANT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Page des signatures

ZA DE VALENCE SUR BAISE Exercice 2019

rtifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

ions :

Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe **A DDFiP DU GERS, le 20/02/2020**

able soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

able affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour
te de ZA DE VALENCE SUR BAISE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale **A CONDOM, le 20/02/2020**

ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa
lité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_14-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

2020.03.15

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE ZA DE VALENCE SUR BAÏSE

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **ZAC DE VALENCE**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres exprimés : 35
VOTES :
Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-7 200.00
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**-7 200.00**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-248 505.51
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**248 505.51**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**0.00**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**0.00**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**0.00**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	**-7 200.00**

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 09/03/2020 et de la publication le 09/03/2020

A CONDOM, le 09/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_15-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

2020.03.16

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZA DE VALENCE SUR BAÏSE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le budget primitif du Budget annexe ZA de Valence sur Baïse pour 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_17-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.17**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME DE HERRET

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe de l'Aérodrome d'Herret ci-joint.
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif du budget annexe de l'Aérodrome d'Herret de l'exercice 2019, après s'être fait présenter le Budget Primitif, et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,
ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du budget annexe de l'Aérodrome d'Herret pour l'exercice 2019 ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_17-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_17-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_17-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_17-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.18**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME DE HERRET

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_16-BF

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion du budget annexe de l'aérodrome de Herret de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. CONDOM
N° CODIQUE 032038
Date Edition : 12/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23102
N° de SIRET 24320041700075

GESTION AERODROME DE HERRET
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 12/02/2020

Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 44
4EME PARTIE : Page des signatures 45

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	41,40	Fonds Globalisés	97,94
Constructions	87,73	Réserves	26,89
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	16,30	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	674,11	Report à nouveau	7,63
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	8,69
Autres immobilisations corporelles	14,32	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	833,85	Subventions non transférables	136,00
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	145,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	833,85	Autres fonds propres	
Stocks		**TOTAL FONDS PROPRES**	422,57
Créances	11,87	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Valeurs mobilières de placement		**Dettes financières à long terme**	406,31
Disponibilités		Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	16,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11,87	**Total dettes à court terme**	16,96
Comptes de régularisations	0,13	**TOTAL DETTES**	423,27
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	845,84	**TOTAL PASSIF**	845,84

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

	ACTIF	Exercice 2019 BRUT	Exercice 2019 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2019 NET	Exercice 2018 NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	41 396,54		41 396,54	41 396,54
	Constructions en toute propriété	87 726,24		87 726,24	87 726,24
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	16 299,74		16 299,74	16 299,74
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	22 418,82	8 102,82	14 316,00	
	Immobilisations corporelles en cours	674 108,68		674 108,68	672 557,15
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	MONTANT A REPORTER	841 950,02	8 102,82	833 847,20	817 979,67

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	841 950,02	8 102,82	833 847,20	817 979,67
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	841 950,02	8 102,82	833 847,20	817 979,67

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

	ACTIF	Exercice 2019 BRUT	Exercice 2019 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2019 NET	Exercice 2018 NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	1 250,00		1 250,00	1 090,00
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				12 019,12
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	10 620,00		10 620,00	10 644,64
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	11 870,00		11 870,00	23 753,76

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer Primes de remboursement des obligations Dépenses à classer ou à régulariser Ecarts de conversion - Actif	125,58		125,58	62,06
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	125,58		125,58	62,06
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	853 945,60	8 102,82	845 842,78	841 795,49

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	145 422,52	145 422,52
	Réserves	26 887,30	24 589,51
	Neutra amort subv equip vers		
	Report à nouveau	7 627,52	1 268,11
	Résultat de l'exercice	8 693,17	8 657,20
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés	97 943,00	95 341,00
	Subventions non transférables	135 996,38	135 996,38
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	**422 569,89**	**411 274,72**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	406 311,62	430 200,00
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	16 961,27	
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		240,77
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	423 272,89	430 440,77

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

BILAN (en Euros)

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecarts de conversion - Passif		80,00
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		80,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	845 842,78	841 795,49

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	10,62	10,62
Produits des services	6,01	7,33
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	16,63	17,95
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1,90	2,35
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	1,65	2,32
Charges courantes non financières	3,56	4,68
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	13,07	13,27
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	4,36	4,62
RESULTAT COURANT FINANCIER	-4,36	-4,62
RESULTAT COURANT	8,72	8,66
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	0,02	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0,02	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	8,69	8,66

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	6 010,00	7 330,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat. compensa)	10 620,00	10 620,00
TOTAL I	**16 630,00**	**17 950,00**
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	1 901,27	2 353,48
Impôts et taxes	1 654,09	2 322,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	**3 555,36**	**4 675,48**
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**13 074,64**	**13 274,52**
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	4 356,83	4 617,32
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	**4 356,83**	**4 617,32**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-4 356,83	-4 617,32
A + B - RESULTAT COURANT	8 717,81	8 657,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	24,64	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	24,64	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

COMPTE DE RESULTAT 2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-24,64	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	16 630,00	17 950,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	7 936,83	9 292,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 693,17	8 657,20

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Opérations Compte de Tiers

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Opérations Compte de Tiers

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	63 518,53	51 330,00	114 848,53
Titres de recette émis (b)	4 899,79	16 630,00	21 529,79
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	4 899,79	16 630,00	21 529,79
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	63 518,53	51 330,00	114 848,53
Mandats émis (f)	39 767,53	7 936,83	47 704,36
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	39 767,53	7 936,83	47 704,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 693,17	
(h - d) Déficit	34 867,74		26 174,57

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
GESTION AERODROME DE HERRET					
Investissement	13 569,74		-34 867,74		-21 298,00
Fonctionnement	9 925,31	2 297,79	8 693,17		16 320,69
Sous-Total	23 495,05	2 297,79	-26 174,57		-4 977,31
TOTAL II	23 495,05	2 297,79	-26 174,57		-4 977,31
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	23 495,05	2 297,79	-26 174,57		-4 977,31

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilees	23 900,00		23 900,00	23 900,00		23 900,00	
21	Immobilisations corporelles	38 033,53		38 033,53	14 316,00		14 316,00	23 717,53
23	Immobilisations en cours	1 585,00		1 585,00	1 551,53		1 551,53	33,47
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	63 518,53		63 518,53	39 767,53		39 767,53	23 751,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	63 518,53		63 518,53	39 767,53		39 767,53	23 751,00
TOTAL GENERAL		63 518,53		63 518,53	39 767,53		39 767,53	23 751,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	2 297,79		2 297,79	4 899,79		4 899,79	-2 602,00
13	Subventions d'investissement	5 495,00		5 495,00				5 495,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 792,79		7 792,79	4 899,79		4 899,79	2 893,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 792,79		7 792,79	4 899,79		4 899,79	2 893,00
021	Virement de la section de fonctionnement	40 440,00		40 440,00				40 440,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 716,00		1 716,00				1 716,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	42 156,00		42 156,00				42 156,00
001	Solde d'exécution de la section d'invest	13 569,74		13 569,74				13 569,74
TOTAL GENERAL		63 518,53		63 518,53	4 899,79		4 899,79	58 618,74

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	4 843,00	-125,00	4 718,00	3 555,36		3 555,36	1 162,64
66	Charges financières	4 331,00	100,00	4 431,00	4 356,83		4 356,83	74,17
67	Charges exceptionnelles		25,00	25,00	24,64		24,64	0,36
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 174,00		9 174,00	7 936,83		7 936,83	1 237,17
023	Virement à la section d'investissement (	40 440,00		40 440,00				40 440,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 716,00		1 716,00				1 716,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	42 156,00		42 156,00				42 156,00
TOTAL GENERAL		51 330,00		51 330,00	7 936,83		7 936,83	43 393,17

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ven	33 082,48		33 082,48	6 010,00		6 010,00	27 072,48
74	Dotations et participations	10 620,00		10 620,00	10 620,00		10 620,00	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 702,48		43 702,48	16 630,00		16 630,00	27 072,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 627,52		7 627,52				7 627,52
TOTAL GENERAL		51 330,00		51 330,00	16 630,00		16 630,00	34 700,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	23 900,00		23 900,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	**Emprunts et dettes assimilees**	**23 900,00**		**23 900,00**
2181	Installations générales agencements et a	14 316,00		14 316,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	**Immobilisations corporelles**	**14 316,00**		**14 316,00**
2315	Installations matériels et outillage tec	1 551,53		1 551,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	**Immobilisations en cours**	**1 551,53**		**1 551,53**
SOUS-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**	**39 767,53**		**39 767,53**
TOTAL	**DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**	**39 767,53**		**39 767,53**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	**39 767,53**		**39 767,53**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : GESTION AERODROME DE HERRET

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutee (	2 602,00		2 602,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 297,79		2 297,79
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	4 899,79		4 899,79
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 899,79		4 899,79
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 899,79		4 899,79
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	4 899,79		4 899,79

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	356,63		356,63
60612	Achats non stockés de fournitures non st	1 132,91		1 132,91
61558	Services extérieurs - entretien et répar	168,08		168,08
6156	Services extérieurs - maintenance	243,65		243,65
63512	Impôts directs - taxes foncières	1 654,09		1 654,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	**Charges à caractère général**	3 555,36		3 555,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 345,21		4 345,21
66112	Intérêts - rattachement des icne	11,62		11,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	**Charges financières**	4 356,83		4 356,83
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	24,64		24,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	**Charges exceptionnelles**	24,64		24,64
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 936,83		7 936,83
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	7 936,83		7 936,83

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70328	Utilisation du domaine - autres droits d	6 010,00		6 010,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	6 010,00		6 010,00
7488	Autres attributions et participations	10 620,00		10 620,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	10 620,00		10 620,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 630,00		16 630,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	16 630,00		16 630,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		95 341,00				2 602,00		97 943,00		97 943,00
1022	**Sous Total compte 1022**		**95 341,00**				**2 602,00**		**97 943,00**		**97 943,00**
102	**Sous Total compte 102**		**95 341,00**				**2 602,00**		**97 943,00**		**97 943,00**
1068	Excédt de fonctionnement capitalisé		24 589,51				2 297,79		26 887,30		26 887,30
106	**Sous Total compte 106**		**24 589,51**				**2 297,79**		**26 887,30**		**26 887,30**
10	**Sous Total compte 10**		**119 930,51**				**4 899,79**		**124 830,30**		**124 830,30**
110	Report à nouveau solde créditeur		1 268,11	2 297,79	8 657,20			2 297,79	9 925,31		7 627,52
11	**Sous Total compte 11**		**1 268,11**	**2 297,79**	**8 657,20**			**2 297,79**	**9 925,31**		**7 627,52**
12	Résultat exercice excéd déficit		8 657,20	8 657,20				8 657,20	8 657,20		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**8 657,20**	**8 657,20**				**8 657,20**	**8 657,20**		**0,00**
1321	Etat et EPN		77 488,38						77 488,38		77 488,38
1322	Région		38 000,00						38 000,00		38 000,00
1323	Dépt		20 508,00						20 508,00		20 508,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
132	Sous Total compte 132		135 996,38						135 996,38		135 996,38
13	Sous Total compte 13		135 996,38						135 996,38		135 996,38
1641	Emprunts en euros		430 200,00			23 900,00		23 900,00	430 200,00		406 300,00
164	Sous Total compte 164		430 200,00			23 900,00		23 900,00	430 200,00		406 300,00
16884	Ints courus sur emprunts établs financier				11,62				11,62		11,62
1688	Sous Total compte 1688				11,62				11,62		11,62
168	Sous Total compte 168				11,62				11,62		11,62
16	Sous Total compte 16		430 200,00		11,62	23 900,00		23 900,00	430 211,62		406 311,62
181	Cpte liaison : affectation		145 422,52						145 422,52		145 422,52
18	Sous Total compte 18		145 422,52						145 422,52		145 422,52
	Total classe 1		841 474,72	10 954,99	8 668,82	23 900,00	4 899,79	34 854,99	855 043,33		820 188,34
2111	Terrains nus	15 821,74						15 821,74		15 821,74	
2118	Autres terrains	25 574,80						25 574,80		25 574,80	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
211	Sous Total compte 211	41 396,54						41 396,54		41 396,54	
2138	Autres constructions	87 726,24						87 726,24		87 726,24	
213	Sous Total compte 213	87 726,24						87 726,24		87 726,24	
2152	Installations de voirie	8 351,65						8 351,65		8 351,65	
21538	Autres réseaux	7 948,09						7 948,09		7 948,09	
2153	Sous Total compte 2153	7 948,09						7 948,09		7 948,09	
2158	Autres instal mat outil tech	8 102,82						8 102,82		8 102,82	
215	Sous Total compte 215	24 402,56						24 402,56		24 402,56	
2181	Instal gales agenct amngts divers					14 316,00		14 316,00		14 316,00	
218	Sous Total compte 218					14 316,00		14 316,00		14 316,00	
21	Sous Total compte 21	153 525,34				14 316,00		167 841,34		167 841,34	
2313	Constructions	595 658,75						595 658,75		595 658,75	
2315	Instal mat outil techn	70 602,38				1 551,53		72 153,91		72 153,91	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231	Sous Total compte 231	666 261,13				1 551,53		667 812,66		667 812,66	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	6 296,02						6 296,02		6 296,02	
23	Sous Total compte 23	672 557,15				1 551,53		674 108,68		674 108,68	
28158	Autres instal mat outil tech		8 102,82						8 102,82		8 102,82
2815	Sous Total compte 2815		8 102,82						8 102,82		8 102,82
281	Sous Total compte 281		8 102,82						8 102,82		8 102,82
28	Sous Total compte 28		8 102,82						8 102,82		8 102,82
	Total classe 2	826 082,49	8 102,82			15 867,53		841 950,02	8 102,82	841 950,02	8 102,82
4011	Fournisseurs			1 216,59	1 216,59			1 216,59	1 216,59		0,00
401	Sous Total compte 401			1 216,59	1 216,59			1 216,59	1 216,59		0,00
4041	Fournis immob			31 735,06	31 735,06			31 735,06	31 735,06		0,00
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			15 867,53	15 867,53			15 867,53	15 867,53		0,00
4047	Sous Total compte 4047			15 867,53	15 867,53			15 867,53	15 867,53		0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
404	Sous Total compte 404			47 602,59	47 602,59			47 602,59	47 602,59		0,00
40	Sous Total compte 40			48 819,18	48 819,18			48 819,18	48 819,18		0,00
4111	Redevables - amiable	1 090,00		6 010,00	5 850,00			7 100,00	5 850,00	1 250,00	
411	Sous Total compte 411	1 090,00		6 010,00	5 850,00			7 100,00	5 850,00	1 250,00	
41	Sous Total compte 41	1 090,00		6 010,00	5 850,00			7 100,00	5 850,00	1 250,00	
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			1 654,09	1 654,09			1 654,09	1 654,09		0,00
44	Sous Total compte 44			1 654,09	1 654,09			1 654,09	1 654,09		0,00
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	12 019,12		18 992,00	47 972,39			31 011,12	47 972,39		16 961,27
451	Sous Total compte 451	12 019,12		18 992,00	47 972,39			31 011,12	47 972,39		16 961,27
45	Sous Total compte 45	12 019,12		18 992,00	47 972,39			31 011,12	47 972,39		16 961,27
46711	Autres comptes créditeurs		240,77	240,77				240,77	240,77		0,00
4671	Sous Total compte 4671		240,77	240,77				240,77	240,77		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	10 644,64		10 620,00	10 644,64			21 264,64	10 644,64	10 620,00	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	10 644,64		10 620,00	10 644,64			21 264,64	10 644,64	10 620,00	
467	Sous Total compte 467	10 644,64	240,77	10 860,77	10 644,64			21 505,41	10 885,41	10 620,00	
46	Sous Total compte 46	10 644,64	240,77	10 860,77	10 644,64			21 505,41	10 885,41	10 620,00	
47138	Raet : autres			2 602,00	2 602,00			2 602,00	2 602,00		0,00
4713	Sous Total compte 4713			2 602,00	2 602,00			2 602,00	2 602,00		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		80,00	1 120,00	1 040,00			1 120,00	1 120,00		0,00
471	Sous Total compte 471		80,00	3 722,00	3 642,00			3 722,00	3 722,00		0,00
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			21 200,00	21 200,00			21 200,00	21 200,00		0,00
47218	Autres dépenses	62,06		7 793,41	7 729,89			7 855,47	7 729,89	125,58	
4721	Sous Total compte 4721	62,06		28 993,41	28 929,89			29 055,47	28 929,89	125,58	
472	Sous Total compte 472	62,06		28 993,41	28 929,89			29 055,47	28 929,89	125,58	
47	Sous Total compte 47	62,06	80,00	32 715,41	32 571,89			32 777,47	32 651,89	125,58	
	Total classe 4	23 815,82	320,77	119 051,45	147 512,19			142 867,27	147 832,96	11 995,58	16 961,27

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					356,63		356,63		356,63	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					1 132,91		1 132,91		1 132,91	
6061	Sous Total compte 6061					1 489,54		1 489,54		1 489,54	
606	Sous Total compte 606					1 489,54		1 489,54		1 489,54	
60	Sous Total compte 60					1 489,54		1 489,54		1 489,54	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					168,08		168,08		168,08	
6155	Sous Total compte 6155					168,08		168,08		168,08	
6156	Maintenance					243,65		243,65		243,65	
615	Sous Total compte 615					411,73		411,73		411,73	
61	Sous Total compte 61					411,73		411,73		411,73	
63512	Impôts directs - taxes foncières					1 654,09		1 654,09		1 654,09	
6351	Sous Total compte 6351					1 654,09		1 654,09		1 654,09	
635	Sous Total compte 635					1 654,09		1 654,09		1 654,09	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					1 654,09		1 654,09		1 654,09	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					4 345,21		4 345,21		4 345,21	
66112	Intérêts - rattachement des icne					11,62		11,62		11,62	
6611	Sous Total compte 6611					4 356,83		4 356,83		4 356,83	
661	Sous Total compte 661					4 356,83		4 356,83		4 356,83	
66	Sous Total compte 66					4 356,83		4 356,83		4 356,83	
673	Charges except titres annulés					24,64		24,64		24,64	
67	Sous Total compte 67					24,64		24,64		24,64	
	Total classe 6					7 936,83		7 936,83		7 936,83	
70328	Autres droits stationnement et location						6 010,00		6 010,00		6 010,00
7032	Sous Total compte 7032						6 010,00		6 010,00		6 010,00
703	Sous Total compte 703						6 010,00		6 010,00		6 010,00
70	Sous Total compte 70						6 010,00		6 010,00		6 010,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7488	Autres attributions - participations						10 620,00		10 620,00		10 620,00
748	Sous Total compte 748						10 620,00		10 620,00		10 620,00
74	Sous Total compte 74						10 620,00		10 620,00		10 620,00
	Total classe 7						16 630,00		16 630,00		16 630,00
	Total général	849 898,31	849 898,31	130 006,44	156 181,01	47 704,36	21 529,79	1 027 609,11	1 027 609,11	861 882,43	861 882,43

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Page des signatures

23102 - GESTION AERODROME DE HERRET

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GARRIGUE Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe A **DDFiP DU GERS**, le **19/02/2020**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GESTION AERODROME DE HERRET** pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

FARGEIX Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **CONDOM**, le **19/02/2020**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_18-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

2020.03.19

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME DE HERRET

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget annexe de l'aérodrome de Herret ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **AERODROME DE HERRET**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres exprimés : 35
VOTES :
Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 693,17
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	7 627.52
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**16 320.69**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-21 298.00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**21 298.00**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**16 320.69**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**16 320.69**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**0.00**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 11/03/2020 et de la publication le 11/03/2020

A CONDOM, le 11/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_19-BF

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_20-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.20**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR (Budget de HERRET)

Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le **budget de HERRET**. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public ;

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution ;

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable ;

DÉCIDE :

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 24.64€, correspondant à la liste des produits irrécouvrables N°3935550231 dressée par le comptable public.

N°TITRE	MONTANT en €	NATURE DE LA RECTTE
Exercice 2015		
2	**24.64**	Remboursement électricité appartement

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_20-BF

Article 2 : d'inscrire les sommes nécessaires au chapitre 65, article 6541 du Budget de HERRET 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_20-BF

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 28/10/2019
032038 TRES. CONDOM
23102 - GESTION
AERODROME DE HERRET

Exercice 2019
Numéro de la liste 3935550231
1 pièces présentes pour un total de 24 64

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne morale de droit privé - Société	1	Pièces pour	24	64
Catégories de produits	divers	1	Pièces pour	24	64
Motifs de présentation	RAR inférieur seuil poursuite	1	Pièces pour	24	64
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	1	Pièces pour	24	64
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0	
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0	
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0	
Exercice de P.E.C	2015	1	Pièces pour	24	64

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code Service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. Geo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Société	2015	T-2	1	7718-414-		EDF COLLECTIVITES	300		24	64	RAR inférieur seuil poursuite
						TOTAL			24	64	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_21-BF

2020.03.21

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU BUBGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME DE HERRET

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe de l'aérodrome d'Herret.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le budget primitif 2020 du budget annexe de l'aérodrome d'Herret pour 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_21-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_21-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_21-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_21-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_22-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.22**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET DU SERVICE COMMUN

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du Service Commun ci-joint,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif du budget annexe du Service Commun, après s'être fait présenter le Budget Primitif et la Décision Modificative de l'exercice considéré,

ADOPTE par 34 voix pour et 2 abstentions de BOUÉ Henri pour lui-même et par procuration de TOUHÉ-RUMEAU Christian le Compte Administratif du budget annexe du Service Commun pour l'exercice 2019 ci-joint,

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_22-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_22-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_22-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_22-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.23**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 BUDGET SERVICE COMMUN

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

DECLARE que le compte de gestion du budget annexe du service commun de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE CONDOM
N° COMPTABLE 032038
Date édition : 12/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23103
N° de SIRET 24320041700091

SERVICE COMMUN
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 12/02/2020

Population 15757
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 35
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 36
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 45
4EME PARTIE : Page des signatures 46

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

ACTIF NET[1]	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	3,62
Constructions		Réserves	15,80
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	5,50
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	103,63
Autres immobilisations corporelles	3,09	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	3,09	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3,09	**TOTAL FONDS PROPRES**	128,56
Stocks		**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Créances	134,33	**Dettes financières à long terme**	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs[2]	1,47
Disponibilités		Autres dettes à court terme	7,20
Autres actifs circulant		**Total dettes à court terme**	8,67
TOTAL ACTIF CIRCULANT	134,33	**TOTAL DETTES**	8,67
Comptes de régularisations		**Comptes de régularisations**	0,19
		TOTAL PASSIF	137,42
TOTAL ACTIF	137,42		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDON ETABLISSEMENT : SERVICE COMMUN

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles	15 744,00	15 744,00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	7 476,01	4 384,00	3 092,01	3 719,01
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	23 220,01	20 128,00	3 092,01	3 719,01

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT	23 220,01	20 128,00	3 092,01	3 719,01
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construc sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	23 220,01	20 128,00	3 092,01	3 719,01

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	134 329,11		134 329,11	38 758,50
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	134 329,11		134 329,11	38 758,50

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : SERVICE COMMUN

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	157 549,12	20 128,00	137 421,12	42 477,51

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves	15 804,90	15 804,90
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	5 504,46	16 486,26
Résultat de l'exercice	103 631,10	-10 981,80
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés	3 620,00	3 620,00
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	128 560,46	24 929,36

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 469,17	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	7 204,49	17 361,15
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	8 673,66	17 361,15

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

BILAN (en Euros)

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser	187,00	187,00
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	**187,00**	**187,00**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**137 421,12**	**42 477,51**

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	186,80	78,69
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	186,80	78,69
Traitements, salaires, charges sociales	69,56	71,80
Achats et charges externes	11,77	10,10
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	0,63	6,76
Autres charges	1,21	1,01
Charges courantes non financières	83,17	89,67
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	103,63	-10,98
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	103,63	-10,98
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	103,63	-10,98

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	186 799,11	78 688,50
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	0,94	
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	**186 800,05**	**78 688,50**
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	49 808,21	50 265,27
Charges sociales	19 754,57	21 534,55
Achats et charges externes	11 768,22	10 102,78
Impôts et taxes	1 210,07	1 012,70
Dotations amortissements des immob	627,00	6 755,00
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges	0,88	
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	**83 168,95**	**89 670,30**
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**103 631,10**	**-10 981,80**
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

10 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	103 631,10	-10 981,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	186 800,05	78 688,50
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	83 168,95	89 670,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	103 631,10	-10 981,80

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Opérations Compte de Tiers

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Opérations Compte de Tiers

SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
...sions budgétaires totales (a)	16 332,89	133 651,00	149 983,89
... de recette émis (b)	627,00	186 800,05	187 427,05
Réd...ions de titres (c)			
Rec...es nettes (d = b - c)	627,00	186 800,05	187 427,05
DEPENSES			
...sations budgétaires totales (e)	16 332,89	133 651,00	149 983,89
...s émis (f)		83 226,95	83 226,95
...tions de mandats (g)		58,00	58,00
D...es nettes (h = f - g)		83 168,95	83 168,95
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	627,00	103 631,10	104 258,10
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

2310 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - dget principal issement onnement					
TOTAL I					
udgets des services à ère administratif					
SERVICE COMMUN					
Investissement	15 705,89		627,00		16 332,89
Fonctionnement	5 504,46		103 631,10		109 135,56
Sous-Total	21 210,35		104 258,10		125 468,45
TOTAL II	21 210,35		104 258,10		125 468,45
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	21 210,35		104 258,10		125 468,45

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	16 332,89		16 332,89				16 332,89
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	16 332,89		16 332,89				16 332,89
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	16 332,89		16 332,89				16 332,89
TAL GENERAL		16 332,89		16 332,89				16 332,89

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDON ETABLISSEMENT : SERVICE COMMUN

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

231038 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	627,00		627,00	627,00		627,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	627,00		627,00	627,00		627,00	
001	Solde d'exécution de la section d'invest	15 705,89		15 705,89				15 705,89
TOTAL GENERAL		16 332,89		16 332,89	627,00		627,00	15 705,89

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

231 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

N° chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	18 047,11		18 047,11	11 768,22		11 768,22	6 278,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 976,89	-100,00	114 876,89	70 830,85	58,00	70 772,85	44 104,04
65	Autres charges de gestion courante		100,00	100,00	0,88		0,88	99,12
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	133 024,00		133 024,00	82 599,95	58,00	82 541,95	50 482,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	627,00		627,00	627,00		627,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	627,00		627,00	627,00		627,00	
TOTAL GENERAL		133 651,00		133 651,00	83 226,95	58,00	83 168,95	50 482,05

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : SERVICE COMMUN

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

23103 - SERVICE COMMUN Exercice 2019

N° chapitre article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ven	128 146,54		128 146,54	186 799,11		186 799,11	-58 652,57
75	Autres produits de gestion courante				0,94		0,94	-0,94
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	128 146,54		128 146,54	186 800,05		186 800,05	-58 653,51
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 504,46		5 504,46				5 504,46
TOTAL GENERAL		133 651,00		133 651,00	186 800,05		186 800,05	-53 149,05

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

231 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

23103 - SERVICE COMMUN Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28183	Matériel de bureau et matériel informati	381,00		381,00
28184	Mobilier	246,00		246,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	627,00		627,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	627,00		627,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	627,00		627,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6132	Services extérieurs - locations immobili	6 402,12		6 402,12
6156	Services extérieurs - maintenance	1 415,45		1 415,45
6261	Frais d'affranchissement	1 469,17		1 469,17
6262	Frais de télécommunications	2 481,48		2 481,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	11 768,22		11 768,22
6336	Cotisation au centre national et au cent	1 139,04	58,00	1 081,04
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	129,03		129,03
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	32 699,25		32 699,25
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	27,48		27,48
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	6 780,41		6 780,41
64131	Personnel non titulaire - rémunération	10 301,07		10 301,07
6451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	8 068,78		8 068,78
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 762,76		10 762,76
6458	Charges sécurite sociale et prévoyance c	130,00		130,00
6471	Autres charges sociales-prestations vers	43,03		43,03
6478	Autres charges sociales diverses	750,00		750,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	70 830,85	58,00	70 772,85
65888	Autres	0,88		0,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	0,88		0,88
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	82 599,95	58,00	82 541,95
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	627,00		627,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	627,00		627,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	627,00		627,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	83 226,95	58,00	83 168,95

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

2310 - SERVICE COMMUN

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70688	Prestations de services autres prestatio	186 799,11		186 799,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	186 799,11		186 799,11
7588	Autres produits divers de gestion couran	0,94		0,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	0,94		0,94
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	186 800,05		186 800,05
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	186 800,05		186 800,05

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		3 620,00						3 620,00		3 620,00
1022	Sous Total compte 1022		3 620,00						3 620,00		3 620,00
102	Sous Total compte 102		3 620,00						3 620,00		3 620,00
1068	Excédt de fonctionnement capitalisé		15 804,90						15 804,90		15 804,90
106	Sous Total compte 106		15 804,90						15 804,90		15 804,90
10	Sous Total compte 10		19 424,90						19 424,90		19 424,90
110	Report à nouveau solde créditeur		16 486,26	10 981,80				10 981,80	16 486,26		5 504,46
11	Sous Total compte 11		16 486,26	10 981,80				10 981,80	16 486,26		5 504,46
12	Résultat exercice excéd déficit	10 981,80			10 981,80			10 981,80	10 981,80		0,00
12	Sous Total compte 12	10 981,80			10 981,80			10 981,80	10 981,80		0,00
	Total classe 1	10 981,80	35 911,16	10 981,80	10 981,80			21 963,60	46 892,96		24 929,36
2051	Concessions et droits similaires	15 744,00						15 744,00		15 744,00	
205	Sous Total compte 205	15 744,00						15 744,00		15 744,00	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	15 744,00						15 744,00		15 744,00	
	Mat bureau mat informatique	3 779,60						3 779,60		3 779,60	
	Mobilier	3 696,41						3 696,41		3 696,41	
218	Sous Total compte 218	7 476,01						7 476,01		7 476,01	
21	Sous Total compte 21	7 476,01						7 476,01		7 476,01	
28051	Concessions et droits similaires		15 744,00						15 744,00		15 744,00
2805	Sous Total compte 2805		15 744,00						15 744,00		15 744,00
280	Sous Total compte 280		15 744,00						15 744,00		15 744,00
28183	Mat bureau mat informatique		3 019,00				381,00		3 400,00		3 400,00
28184	Mobilier		738,00				246,00		984,00		984,00
2818	Sous Total compte 2818		3 757,00				627,00		4 384,00		4 384,00
281	Sous Total compte 281		3 757,00				627,00		4 384,00		4 384,00
28	Sous Total compte 28		19 501,00				627,00		20 128,00		20 128,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	**23 220,01**	**19 501,00**				**627,00**	**23 220,01**	**20 128,00**	**23 220,01**	**20 128,00**
	Fournisseurs			10 299,05	11 768,22			10 299,05	11 768,22		1 469,17
	Sous Total compte 401			10 299,05	11 768,22			10 299,05	11 768,22		1 469,17
	Sous Total compte 40			10 299,05	11 768,22			10 299,05	11 768,22		1 469,17
4111	Redevables - amiable	38 758,50		186 799,11	91 228,50			225 557,61	91 228,50	134 329,11	
4116	Redevables - contentieux			792,00	792,00			792,00	792,00		0,00
411	**Sous Total compte 411**	38 758,50		187 591,11	92 020,50			226 349,61	92 020,50	134 329,11	
41	**Sous Total compte 41**	38 758,50		187 591,11	92 020,50			226 349,61	92 020,50	134 329,11	
421	Personnel - rémunérations dues			46 096,84	46 096,84			46 096,84	46 096,84		0,00
42	**Sous Total compte 42**			46 096,84	46 096,84			46 096,84	46 096,84		0,00
431	Sécurite sociale			8 327,75	8 327,75			8 327,75	8 327,75		0,00
437	Autres organismes sociaux			12 388,95	12 388,95			12 388,95	12 388,95		0,00
43	**Sous Total compte 43**			20 716,70	20 716,70			20 716,70	20 716,70		0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
442	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 094,94	1 094,94			1 094,94	1 094,94		0,00
442	Sous Total compte 442			1 094,94	1 094,94			1 094,94	1 094,94		0,00
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			2 613,25	2 613,25			2 613,25	2 613,25		0,00
44	Sous Total compte 44			3 708,19	3 708,19			3 708,19	3 708,19		0,00
4515	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		17 361,15	91 286,50	81 129,84			91 286,50	98 490,99		7 204,49
451	Sous Total compte 451		17 361,15	91 286,50	81 129,84			91 286,50	98 490,99		7 204,49
45	Sous Total compte 45		17 361,15	91 286,50	81 129,84			91 286,50	98 490,99		7 204,49
46711	Autres comptes créditeurs			310,00	310,00			310,00	310,00		0,00
4671	Sous Total compte 4671			310,00	310,00			310,00	310,00		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			116,00	116,00			116,00	116,00		0,00
4672	Sous Total compte 4672			116,00	116,00			116,00	116,00		0,00
467	Sous Total compte 467			426,00	426,00			426,00	426,00		0,00
46	Sous Total compte 46			426,00	426,00			426,00	426,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
472	Raet : autres		187,00	16 602,00	16 602,00			16 602,00	16 789,00		187,00
4713	Sous Total compte 4713		187,00	16 602,00	16 602,00			16 602,00	16 789,00		187,00
471	Autres recettes à régulariser			973,00	973,00			973,00	973,00		0,00
471	Sous Total compte 471		187,00	17 575,00	17 575,00			17 575,00	17 762,00		187,00
47	Sous Total compte 47		187,00	17 575,00	17 575,00			17 575,00	17 762,00		187,00
	Total classe 4	38 758,50	17 548,15	377 699,39	273 441,29			416 457,89	290 989,44	134 329,11	8 860,66
580	Opérations d'ordre budgétaires			627,00	627,00			627,00	627,00		0,00
58	Sous Total compte 58			627,00	627,00			627,00	627,00		0,00
	Total classe 5			627,00	627,00			627,00	627,00		0,00
6132	Locations immobilières					6 402,12		6 402,12		6 402,12	
613	Sous Total compte 613					6 402,12		6 402,12		6 402,12	
6156	Maintenance					1 415,45		1 415,45		1 415,45	
615	Sous Total compte 615					1 415,45		1 415,45		1 415,45	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61					7 817,57		7 817,57		7 817,57	
	Frais d'affranchisse					1 469,17		1 469,17		1 469,17	
	Frais de télécommunicat					2 481,48		2 481,48		2 481,48	
626	Sous Total compte 626					3 950,65		3 950,65		3 950,65	
62	Sous Total compte 62					3 950,65		3 950,65		3 950,65	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					1 139,04	58,00	1 139,04	58,00	1 081,04	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					129,03		129,03		129,03	
633	Sous Total compte 633					1 268,07	58,00	1 268,07	58,00	1 210,07	
63	Sous Total compte 63					1 268,07	58,00	1 268,07	58,00	1 210,07	
64111	Persl titulaire_rému principale					32 699,25		32 699,25		32 699,25	
64112	Persl titulair_NBI supplt fami					27,48		27,48		27,48	
64118	indem rés Personnel titulaire - autres indemnités					6 780,41		6 780,41		6 780,41	
6411	Sous Total compte 6411					39 507,14		39 507,14		39 507,14	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6413	Persel non titulaire - rémunération					10 301,07		10 301,07		10 301,07	
	Sous Total compte 6413					10 301,07		10 301,07		10 301,07	
641	Sous Total compte 641					49 808,21		49 808,21		49 808,21	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					8 068,78		8 068,78		8 068,78	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					10 762,76		10 762,76		10 762,76	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					130,00		130,00		130,00	
645	Sous Total compte 645					18 961,54		18 961,54		18 961,54	
6471	Autres charg soc prestat versées fnal					43,03		43,03		43,03	
6478	Autres charges sociales diverses					750,00		750,00		750,00	
647	Sous Total compte 647					793,03		793,03		793,03	
64	Sous Total compte 64					69 562,78		69 562,78		69 562,78	
65888	Autres					0,88		0,88		0,88	
6588	Sous Total compte 6588					0,88		0,88		0,88	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SERVICE COMMUN Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non-budgétaires Débit	Opérations non-budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Totaux Débit	Totaux Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
65	Sous Total compte 658					0,88		0,88		0,88	
658	Sous Total compte 65					0,88		0,88		0,88	
6811	DA - immob					627,00		627,00		627,00	
681	Sous Total compte 681					627,00		627,00		627,00	
68	Sous Total compte 68					627,00		627,00		627,00	
	Total classe 6					83 226,95	58,00	83 226,95	58,00	83 168,95	
70688	Prest serv autres prestat service						186 799,11		186 799,11		186 799,11
7068	Sous Total compte 7068						186 799,11		186 799,11		186 799,11
706	Sous Total compte 706						186 799,11		186 799,11		186 799,11
70	Sous Total compte 70						186 799,11		186 799,11		186 799,11
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,94		0,94		0,94
758	Sous Total compte 758						0,94		0,94		0,94
75	Sous Total compte 75						0,94		0,94		0,94

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN

Exercice 2019

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Total classe 7						186 800,05		186 800,05		186 800,05
Total général	72 960,31	72 960,31	389 308,19	285 050,09	83 226,95	187 485,05	545 495,45	545 495,45	240 718,07	240 718,07

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : SERVICE COMMUN

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

- SERVICE COMMUN Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Page des signatures

- SERVICE COMMUN Exercice 2019

certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

ations :

UE Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe A DDFiP DU GERS, le 19/02/2020

ptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

ptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour vice de SERVICE COMMUN pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

X Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A CONDOM, le 19/02/2020

l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa bilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_23-BF

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_24-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.24**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : TARIFICATION DU SERVICE COMMUN SECTEUR ADS POUR L'ANNÉE 2020

Vu l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création de services communs pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres ;
Vu la délibération en date du 30 mars 2015 portant création du service commun ;
Vu la délibération en date du 10 avril 2019 relative à la tarification du service commun secteur ADS ;

Monsieur le Président rappelle que le service commun – secteur ADS est financé suivant les principes suivants :

- Chaque bénéficiaire du service commun participe financièrement en fonction du nombre et du type de dossiers instruits pour son compte ou le temps passé par le service pour assurer les missions demandées,
- Si le nombre prévisionnel de dossiers à instruire n'est pas atteint, les communes s'engagent à participer à l'équilibre financier du service en fonction de leur nombre d'habitants respectifs selon une clé de répartition définie comme suit : 50 % en fonction du nombre d'actes instruits et 50 % en fonction de la population.

Pour faire suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 18 février 2020, il est proposé d'appliquer en 2020 les tarifs suivants (et particulièrement d'appliquer une baisse du tarif du permis de construire et de la déclaration préalable de 10%) :

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_24-DE

Certificat urbanisme informatif (CUa)	Certificat urbanisme opérationnel (CUb)	Déclaration préalable (DP)	Permis de construire (PC)	Permis de démolir (PD)	Permis d'aménager (PA)
30 €	120 €	148,50 €	270 €	240 €	360 €

Il est également proposé le tarif horaire suivant pour des missions particulières :
- 34.20 € de l'heure pour le secteur urbanisme.

Comme pour l'année précédente, il est proposé :
- de ne pas facturer les dossiers suivants : demandes instruites par l'Etat (ex : hôpital, postes ERDF, ...), demandes de permis de démolir sur les communes n'ayant pas instauré l'obligation de permis de démolir, demandes étant annulées avant le démarrage de l'instruction ;
- de ne facturer qu'à 50 % du tarif les dossiers faisant l'objet d'un refus dès l'étude de recevabilité (ex : une déclaration préalable déposée alors que le projet doit faire l'objet d'un permis de construire,...).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à **l'unanimité,**
FIXE les tarifs et les modalités de facturation proposés ci-avant pour les adhérents au service commun - secteur ADS,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents relatifs à l'application de cette délibération.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.25**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET DU SERVICE COMMUN

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 34 voix pour et 2 abstentions de BOUÉ Henri pour lui-même et par procuration de TOUHÉ-RUMEAU Christian,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget du Service Commun ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **Service Commun**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres exprimés : 35
VOTES :
Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 2

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	103 631,10
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 504.46
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**109 135.56**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	16 332.89
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**0.00**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**109 135.56**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**0.00**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**109 135.56**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 11/03/2020 et de la publication le 11/03/2020

A CONDOM, le 11/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_25-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_26-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.26**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE COMMUN

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du Service Commun ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le budget primitif du Service Commun pour 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_26-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_26-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_26-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_26-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-03_27-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe de Valorisation des CEE ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le compte administratif 2019 du budget annexe de Valorisation des CEE ci-joint, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré,

ADOPTE à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget annexe de Valorisation des CEE ci-joint.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE ★ CONDOM EN ARMAGNAC ★

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_27-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_27-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_27-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_27-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

2020.03.28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à **l'unanimité,**
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
DECLARE que le compte de gestion du budget annexe de valorisation des Crédits d'Economie d'Energie de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. CONDOM
N° GESTION : Z 032038
Edition : 17/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23105
N° de SIRET 24320041700117

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

032038 TRES. CONDOM

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 17/02/2020

Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 38
4EME PARTIE : Page des signatures 39

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID: 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

ACTIF NET[1]	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
sations incorporelles (nettes)		Dotations	
ns		Fonds Globalisés	
uctions		Réserves	
x et installations de voirie et		Différences sur réalisations	
x divers		d'immobilisations	
lisations corporelles en cours		Report à nouveau	
lisations mises en concession,		Résultat de l'exercice	244,30
age ou à disposition et			
lisations affectées			
immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**TOTAL FONDS PROPRES**	**244,30**
Stocks		**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Créances	635,66	**Dettes financières à long terme**	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs[2]	114,17
Disponibilités		Autres dettes à court terme	277,19
Autres actifs circulant		**Total dettes à court terme**	**391,36**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**635,66**	**TOTAL DETTES**	**391,36**
Comptes de régularisations		**Comptes de régularisations**	
		TOTAL PASSIF	**635,66**
TOTAL ACTIF	**635,66**		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Terrains reçus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construc sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	293 120,14		293 120,14	
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	342 536,84		342 536,84	
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	635 656,98		635 656,98	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

BILAN (en Euros)

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	635 656,98		635 656,98	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves		
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	244 296,29	
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés		
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	**244 296,29**	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 169,11	
Dettes fiscales et sociales	277 191,58	
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	391 360,69	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

BILAN (en Euros)

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser		
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	635 656,98	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	114,17	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	114,17	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**-114,17**	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	**-114,17**	
Produits exceptionnels	1 385,96	
Charges exceptionnelles	1 027,49	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**358,47**	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**244,30**	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I		
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	114 169,11	
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	**114 169,11**	
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**-114 169,11**	
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

23[illegible]5 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	**-114 169,11**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	1 385 957,08	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	1 385 957,08	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	1 027 492,48	
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	1 027 492,48	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	358 465,40	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 385 957,88	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 141 661,59	
RESULTAT DE L'EXERCICE	244 296,29	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Opérations Compte de Tiers

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

ations pour pte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Opérations Compte de Tiers

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

ations pour pte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
ns budgétaires totales (a)		1 389 076,00	1 389 076,00
e recette émis (b)		1 385 957,88	1 385 957,88
ns de titres (c)			
nettes (d = b - c)		1 385 957,88	1 385 957,88
tions budgétaires totales (e)		1 389 076,00	1 389 076,00
émis (f)		1 141 661,59	1 141 661,59
ons de mandats (g)			
nettes (h = f - g)		1 141 661,59	1 141 661,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		244 296,29	244 296,29
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

ALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
t principal ement ement					
TOTAL I					
ets des services à e administratif VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Investissement Fonctionnement			244 296,29		244 296,29
Sous-Total			244 296,29		244 296,29
TOTAL II			244 296,29		244 296,29
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			244 296,29		244 296,29

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

105 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

N° ou (selon le niveau vote) Chapitre Article	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

pitre ticle n le e vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

105 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
11	Charges à caractère général	138 907,60		138 907,60	114 169,11		114 169,11	24 738,49
7	Charges exceptionnelles	1 250 168,40		1 250 168,40	1 027 492,48		1 027 492,48	222 675,92
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 389 076,00		1 389 076,00	1 141 661,59		1 141 661,59	247 414,41
TOTAL GENERAL		1 389 076,00		1 389 076,00	1 141 661,59		1 141 661,59	247 414,41

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

105 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

N° ou (selon le vote) Chapitre Article	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
7	Produits exceptionnels	1 389 076,00		1 389 076,00	1 385 957,88		1 385 957,88	3 118,12
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 389 076,00		1 389 076,00	1 385 957,88		1 385 957,88	3 118,12
GENERAL		1 389 076,00		1 389 076,00	1 385 957,88		1 385 957,88	3 118,12

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

105 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

N° articles puis alisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

N° articles puis alisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

1105 VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

N° articles puis alisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6188	Services extérieurs - autres frais diver	114 169,11		114 169,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	114 169,11		114 169,11
678	Autres charges exceptionnelles	1 027 492,48		1 027 492,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	1 027 492,48		1 027 492,48
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 141 661,59		1 141 661,59
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 141 661,59		1 141 661,59

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

N° articles puis alisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7788	Produits exceptionnels divers	1 385 957,88		1 385 957,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	1 385 957,88		1 385 957,88
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 385 957,88		1 385 957,88
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 385 957,88		1 385 957,88

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	ournisseurs				114 169,11				114 169,11		114 169,11
401	ous Total compte 401				114 169,11				114 169,11		114 169,11
40	ous Total compte 40				114 169,11				114 169,11		114 169,11
4111	Redevables - amiable			1 477 146,54	1 184 026,40			1 477 146,54	1 184 026,40	293 120,14	
411	Sous Total compte 411			1 477 146,54	1 184 026,40			1 477 146,54	1 184 026,40	293 120,14	
41	Sous Total compte 41			1 477 146,54	1 184 026,40			1 477 146,54	1 184 026,40	293 120,14	
44551	Etat - TVA à décaisser				228 338,00				228 338,00		228 338,00
4455	Sous Total compte 4455				228 338,00				228 338,00		228 338,00
44571	Etat - TVA collectée			228 338,00	277 191,58			228 338,00	277 191,58		48 853,58
4457	Sous Total compte 4457			228 338,00	277 191,58			228 338,00	277 191,58		48 853,58
445	Sous Total compte 445			228 338,00	505 529,58			228 338,00	505 529,58		277 191,58
44	Sous Total compte 44			228 338,00	505 529,58			228 338,00	505 529,58		277 191,58
4517	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann			1 370 029,32	1 027 492,48			1 370 029,32	1 027 492,48	342 536,84	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451	Sous Total			1 370 029,32	1 027 492,48			1 370 029,32	1 027 492,48	342 536,84	
45	Sous Total compte 451			1 370 029,32	1 027 492,48			1 370 029,32	1 027 492,48	342 536,84	
46721	Autres comptes créditeurs			1 027 492,48	1 027 492,48			1 027 492,48	1 027 492,48		0,00
4671	Sous Total compte 4671			1 027 492,48	1 027 492,48			1 027 492,48	1 027 492,48		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			186 002,92	186 002,92			186 002,92	186 002,92		0,00
4672	Sous Total compte 4672			186 002,92	186 002,92			186 002,92	186 002,92		0,00
467	Sous Total compte 467			1 213 495,40	1 213 495,40			1 213 495,40	1 213 495,40		0,00
46	Sous Total compte 46			1 213 495,40	1 213 495,40			1 213 495,40	1 213 495,40		0,00
	Total classe 4			4 289 009,26	4 044 712,97			4 289 009,26	4 044 712,97	635 656,98	391 360,69
6188	Autres frais divers					114 169,11		114 169,11		114 169,11	
618	Sous Total compte 618					114 169,11		114 169,11		114 169,11	
61	Sous Total compte 61					114 169,11		114 169,11		114 169,11	
678	Autres charges exceptionnelles					1 027 492,48		1 027 492,48		1 027 492,48	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	ous Total compte 67					1 027 492,48		1 027 492,48		1 027 492,48	
	otal classe 6					1 141 661,59		1 141 661,59		1 141 661,59	
	roduits xceptionnels divers						1 385 957,88		1 385 957,88		1 385 957,88
778	Sous Total compte 778						1 385 957,88		1 385 957,88		1 385 957,88
77	Sous Total compte 77						1 385 957,88		1 385 957,88		1 385 957,88
	Total classe 7						1 385 957,88		1 385 957,88		1 385 957,88
	Total général			4 289 009,26	4 044 712,97	1 141 661,59	1 385 957,88	5 430 670,85	5 430 670,85	1 777 318,57	1 777 318,57

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
ETAT NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Page des signatures

VALORIS CERTIFICATS ENERGIE Exercice 2019

rtifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

ions :

Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe **A DDFiP DU GERS, le 19/02/2020**

able soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

able affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour ce de VALORIS CERTIFICATS ENERGIE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Christian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale **A CONDOM, le 19/02/2020**

ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa lité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_28-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget annexe de valorisation des CEE ci-jointe.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

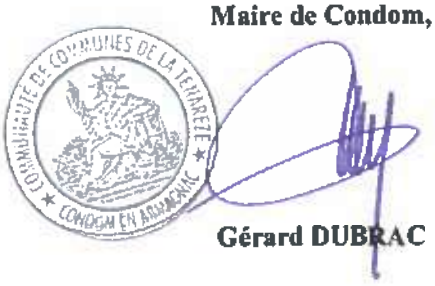

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

32107	**Communauté Communes Ténarèze**	
Code INSEE	**VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE DE LA TENAREZE**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres exprimés : 35
VOTES :
Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	244 296,29
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**244 296.29**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**0.00**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**244 296.29**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**0.00**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**244 296.29**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 11/03/2020 et de la publication le 11/03/2020

A CONDOM, le 11/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_29-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_30-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.30**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du Budget annexe de valorisation des CEE ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le budget primitif du Budget annexe de valorisation des CEE pour 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_30-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_30-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_30-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_30-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_31-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2019 du budget Production photovoltaïque ci-joint,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après que ce dernier ait quitté la salle, sous la présidence de Patricia ESPERON, Vice-Présidente, délibère sur le Compte Administratif du budget Production photovoltaïque de l'exercice 2019, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré,
ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du budget Production photovoltaïque pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE ★ CONDOM EN ARMAGNAC ★

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_31-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SEAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_31-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_31-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_31-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

2020.03.32

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2019 BUDGET PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

DECLARE que le compte de gestion du budget Production photovoltaïque de la Communauté de communes de la Ténarèze dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE CONDOM
N° COMPTABLE 032038
Edition : 17/02/2020

IDENTIFIANT BUDGET 23106
N° de SIRET 24320041700125

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christian FARGEIX

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 17/02/2020

032038 TRES. CONDOM

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 32
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 35
4EME PARTIE : Page des signatures 36

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

ACTIF NET[1]	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
.isations incorporelles (nettes)		Dotations	
ains		Fonds Globalisés	
tructions		Réserves	
aux et installations de voirie et		Différences sur réalisations d'immobilisations	
aux divers		Report à nouveau	
bilisations corporelles en cours		Résultat de l'exercice	29,52
bilisations mises en concession, rmage ou à disposition et			
bilisations affectées		Subventions transférables	
es immobilisations corporelles		Subventions non transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)			
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	29,52
Créances	24,01	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	5,50	Fournisseurs[2]	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29,52	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	29,52	TOTAL PASSIF	29,52

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Frais d'études de R & D				
Conces, brev, licences, marques, procéd				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Instal, mat et outil techn en tte prop				
Oeuvres d'art				
Autres immob corpo en tte propriété				
Immo corpo en cours en tte prop				
Immobilisations affectées en toute prop				
Immobilisations mises en concession				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
MONTANT A REPORTER				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Instal, mat et outil tech mise à dispo				
Autres immob corpo mise à dispo				
Immobilisation en cours mise à dispo				
Terrains reçus en affect ou concess				
Constructions reçues en affect ou conc				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

ACTIF CIRCULANT

ACTIF	Exercice 2019 BRUT	Exercice 2019 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2019 NET	Exercice 2018 NET
Matières premières et autres approvision				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés	24 014,15		24 014,15	
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres créances d'exploitation				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur les BA ou le BP				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances diverses				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 502,37		5 502,37	
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	29 516,52		29 516,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 516,52		29 516,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

BILAN (en Euros)

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	29 516,52	
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	29 516,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes d'exploitation		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
Dettes envers les BA ou le BP		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

BILAN (en Euros)

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Recettes à classer ou à régulariser		
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	29 516,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	29,52	
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	29,52	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	29,52	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	29,52	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	29,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation	29 516,52	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	**29 516,52**	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes		
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

231 RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II		
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	29 516,52	
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

COMPTE DE RESULTAT 2019

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	29 516,52	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort. dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

COMPTE DE RESULTAT 2019

231 RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	29 516,52	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 516,52	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Opérations Compte de Tiers

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

ations pour pte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Opérations Compte de Tiers

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

ations pour pte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
ns budgétaires totales (a)		33 200,00	33 200,00
e recette émis (b)		59 033,04	59 033,04
ns de titres (c)		29 516,52	29 516,52
nettes (d = b - c)		29 516,52	29 516,52
tions budgétaires totales (e)		33 200,00	33 200,00
émis (f)			
ons de mandats (g)			
nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		29 516,52	29 516,52
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
t principal ement ement			29 516,52		29 516,52
TOTAL I			29 516,52		29 516,52
gets des services à administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			29 516,52		29 516,52

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20106 - PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 | NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM | ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

Exercice 2019

006 - ODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

N° chapitre article (selon le vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

pitre ticle n le e vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
1	Charges à caractère général	33 200,00		33 200,00				33 200,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	33 200,00		33 200,00				33 200,00
GENERAL		33 200,00		33 200,00				33 200,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

pitre icle n le e vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
	Ventes de produits fabriques prestations	33 200,00		33 200,00	59 033,04	29 516,52	29 516,52	3 683,48
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	33 200,00		33 200,00	59 033,04	29 516,52	29 516,52	3 683,48
GENERAL		33 200,00		33 200,00	59 033,04	29 516,52	29 516,52	3 683,48

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T — Exercice 2019

N° articles puis lisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
701	Ventes de produits finis et intermédiair	59 033,04	29 516,52	29 516,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	59 033,04	29 516,52	29 516,52
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	59 033,04	29 516,52	29 516,52
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	59 033,04	29 516,52	29 516,52

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	ients - iable			64 936,34	40 922,19			64 936,34	40 922,19	24 014,15	
	ous Total mpte 411			64 936,34	40 922,19			64 936,34	40 922,19	24 014,15	
41	ous Total compte 41			64 936,34	40 922,19			64 936,34	40 922,19	24 014,15	
44551	Etat - TVA à décaisser			5 903,00	5 903,00			5 903,00	5 903,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455			5 903,00	5 903,00			5 903,00	5 903,00		0,00
44571	Etat - TVA collectée			11 806,30	11 806,30			11 806,30	11 806,30		0,00
4457	Sous Total compte 4457			11 806,30	11 806,30			11 806,30	11 806,30		0,00
445	Sous Total compte 445			17 709,30	17 709,30			17 709,30	17 709,30		0,00
44	Sous Total compte 44			17 709,30	17 709,30			17 709,30	17 709,30		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			5 502,37	5 502,37			5 502,37	5 502,37		0,00
47141	Sous Total compte 47141			5 502,37	5 502,37			5 502,37	5 502,37		0,00
4714	Sous Total compte 4714			5 502,37	5 502,37			5 502,37	5 502,37		0,00
471	Sous Total compte 471			5 502,37	5 502,37			5 502,37	5 502,37		0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	us Total mpte 47			5 502,37	5 502,37			5 502,37	5 502,37		0,00
	tal classe 4			88 148,01	64 133,86			88 148,01	64 133,86	24 014,15	
	mpte au ésor			5 502,37				5 502,37		5 502,37	
51	Sous Total compte 51			5 502,37				5 502,37		5 502,37	
	Total classe 5			5 502,37				5 502,37		5 502,37	
701	Ventes produits finis et intermédiaires					29 516,52	59 033,04	29 516,52	59 033,04		29 516,52
70	Sous Total compte 70					29 516,52	59 033,04	29 516,52	59 033,04		29 516,52
	Total classe 7					29 516,52	59 033,04	29 516,52	59 033,04		29 516,52
	Total général			93 650,38	64 133,86	29 516,52	59 033,04	123 166,90	123 166,90	29 516,52	29 516,52

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 032038 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CONDOM ETABLISSEMENT : PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

IGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
								0,00	0,00
	lle								
	T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	l compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00	0,00
	dant								
	T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	l compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
ETAT NEANT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Page des signatures

RODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T Exercice 2019

tifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

ons :

Pascale (1017415776-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe A DDFiP DU GERS, le 20/02/2020

ble soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

ble affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour e de PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE-CC T pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

hristian (1002082353-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A CONDOM, le 20/02/2020

ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa ité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_32-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

2020.03.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver l'affectation du résultat ci-jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE l'affectation du Résultat du budget Production photovoltaïque ci-jointe.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

32107 **Code INSEE**	**Communauté Communes Ténarèze** **Production photovoltaïque**	**2019**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres exprimés : 35
VOTES :
Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	29 516,52
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	0.00
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	**29 516.52**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	**0.00**
AFFECTATION (2) = d.	**29 516.52**
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	**0.00**
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	**0.00**
3) Report en exploitation R 002 **Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00**	**29 516.52**
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 11/03/2020 et de la publication le 11/03/2020

A CONDOM, le 11/03/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
Reçu en préfecture le 11/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_33-BF

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_34BIS-BF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.34**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

—————o—————

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du Budget Production photovoltaïque ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le budget primitif du Budget Production photovoltaïque pour 2020.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_34BIS-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_34BIS-BF

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_34BIS-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_34BIS-BF

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_35-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.35**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FONDS DE CONCOURS CONDOM – AMÉNAGEMENT DES ALLÉES DE GAULLE

Monsieur le Président rappelle que la commune de Condom porte un projet d'aménagement urbain concernant les allées De Gaulle incluant les promenades, la rue Jean Jaurès, la place de la Liberté et la place du Souvenir.
Ce projet a pour but :
- de requalifier les promenades en espace de vie et planté,
- de mettre en valeur les accès aux rues qui mènent au centre historique,
- valoriser les façades qui donnent sur les allées,
- contribuer à la mise en valeur du Centre Salvandy,
- sécuriser les cheminements notamment en instaurant une déviation des poids lourds.

Il rappelle également que :
- par délibération en date du 4 avril 2018 un fonds de concours d'un montant de 30 000€a été octroyé à la commune de Condom pour la tranche 1,
- par délibération en date du 10 avril 2019, un fonds de concours d'un montant de 30 000€ a été octroyé à la commune de Condom pour la tranche 2.

Monsieur le Président explique que la Communauté de communes a été sollicitée pour apporter son concours au financement de ce projet à hauteur de 30 000 € par la commune de Condom par courrier en date du 17 décembre 2019 pour la tranche 3. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 889 265€ HT pour cette tranche.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_35-DE

Monsieur le Président indique que la valorisation des atouts de cette commune présente un intérêt direct pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du tourisme sur le territoire de la Ténarèze.

Ainsi compte tenu de l'intérêt du dossier, Monsieur le Président propose d'accorder un fonds de concours à la Commune de Condom conformément à l'article L5214-16 V du Code général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Monsieur le Président rappelle que ce dossier a été présenté lors des commissions « économie finances » en date du 30 janvier 2020 et qu'il a été décidé de proposer une aide d'un montant de 30 000€, soit 3,37% du montant total des travaux de la tranche 3.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de ce dossier pour la tranche 3 se décline comme suit :

Recettes	Montant € H.T.
Région Occitanie	247 689,80
Département du Gers	78 016,20
DETR DSIL Occitanie	355 706,00
Communauté de communes de la Ténarèze	30 000.00
Autofinancement commune	177 853,00
Total	**889 265,00**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 32 voix pour et 4 voix contre de Henri BOUÉ, DIVO Christian, LABORDE Martine et** RODRIGUEZ Jean par procuration pour **MESTÉ Michel,**
DÉCIDE d'attribuer exceptionnellement un fonds de concours d'un montant de 30 000,00€ à la commune de Condom pour l'aménagement des allées De Gaulle,
DEMANDE l'accord de la commune de Condom conformément à l'article L5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales,
DÉCIDE que l'octroi de ce fonds de concours est conditionné à un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la Communauté de communes,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_36-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.36**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FONDS DE CONCOURS CONDOM – OPÉRATION DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DE LA GENDARMERIE

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 25 septembre 2019 portant « fonds de concours Condom opération de restructuration et d'extension gendarmerie ».

Monsieur le Président expliquait que la commune de Condom portait un projet de restructuration et d'extension de la caserne de Gendarmerie. En effet, les locaux actuels ne permettent plus d'accueillir les militaires dans des conditions acceptables, notamment du fait de problèmes de condensation liés à un défaut de ventilation et d'une insuffisance d'isolation phonique et thermique. La caserne comptait 22 logements. Le site est d'environ 7 000m².

Le projet consiste à l'extension et à la rénovation de la caserne : construction de 6 logements, restructuration de 16 logements, création de 3 logements réversibles pour les Gendarmes Adjoints Volontaires. Une extension et une restructuration des locaux des services techniques sont également programmées.

Monsieur le Président exposait, par ailleurs, que la caserne de Gendarmerie abrite des services qui travaillent sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 4 342 475,00€ HT.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_36-DE

Monsieur le Président explique que la Communauté de communes avait alors été sollicitée pour apporter son concours au financement de ce projet, initialement sur les années 2019 et 2020 à raison de 100 000€ par an.

Ainsi compte tenu de l'intérêt du dossier et après avis de la commission économie finances réunie en date du 12 septembre 2019, Monsieur le Président avait proposé d'accorder un fonds de concours à la commune de Condom conformément à l'article L5214-16 V du Code général des Collectivités Territoriales de 100 000€ pour 2020 et 100 000€ pour 2021. En effet, la somme des crédits alloués aux fonds de concours 2019 ne permettait pas de faire droit à cette demande en 2019.

Cet article prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Monsieur le Président expose que ce dossier a été présenté de nouveau lors de la commission « économie finances » en date du 30 janvier 2020 et qu'il a de nouveau reçu un avis favorable de la commission pour une aide d'un montant de 100 000€ en 2020 et 100 000€ en 2021, soit 4,60 % du montant du projet.

Le plan de financement prévisionnel du projet se décline comme suit :

Recettes	Montant €
DETR	1 155 989,10
Subvention d'Etat	346 860,00
DSIL	836 911,60
Région Occitanie	418 455,80
Communauté de communes de la Ténarèze 2020	100 000,00
Communauté de communes de la Ténarèze 2021	100 000,00
Autofinancement commune	1 384 258,50
Total	4 342 475,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 35 voix pour et 1 voix contre de LABORDE Martine,**
DÉCIDE d'attribuer exceptionnellement un fonds de concours d'un montant de 100 000€ à la commune de Condom pour l'opération de restructuration et d'extension de la gendarmerie,
DIT que l'attribution d'un deuxième fonds de concours d'un montant de 100 000€ sera proposé au Conseil communautaire en 2021,
DEMANDE l'accord de la commune de Condom conformément à l'article L5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales,
DÉCIDE que l'octroi de ce fonds de concours est conditionné à un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la Communauté de communes,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_37-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2020.03.37
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD. Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FONDS DE CONCOURS ROQUEPINE – CREATION D'UN LOGEMENT A VOCATION SOCIALE

La commune de Roquepine porte un projet de création d'un logement locatif à vocation sociale de type T3 dans un bâtiment existant sur la place du village dont la commune est propriétaire depuis 2016. La création de ce troisième logement fait suite à la création de deux logements conventionnés en 2018.
L'objectif de cette opération, outre sa vocation sociale, a pour objectif de continuer à revitaliser le centre-bourg et à conserver le patrimoine communal.
Le montant prévisionnel du projet s'élève à 127 620,00€ H.T..
Monsieur le Président explique que la Communauté de communes a été sollicitée pour apporter son concours au financement de ce projet à hauteur de 5 000€ par la commune de Roquepine par courrier en date du 5 décembre 2019.
Monsieur le Président rappelle l'importance de développer une offre de logements adaptée au besoin de nouvelles populations et de contribuer également à la revitalisation du centre du village. Il explique également que le Programme Local de l'Habitat (PLH), non encore opposable, prévoit, dans son orientation 1 (Soutien d'une stratégie foncière au service d'une politique intercommunale de l'habitat durable et équilibrée), un fonds d'intervention foncier habitat intercommunal qui accompagnerait les opérations d'acquisition- amélioration et réhabilitation des logement vacants communaux à hauteur de 5 000€ par logement créé.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_37-DE

Ainsi compte tenu de l'intérêt du dossier, Monsieur le Président propose d'accorder un fonds de concours à la Commune de Roquepine, conformément à l'article L5214-16 V du Code général des Collectivités Territoriales.
Cet article prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».
Monsieur le Président rappelle que ce dossier a été présenté lors de la commission « économie finances » en date du 30 janvier 2020 et qu'il a été décidé de proposer une aide d'un montant de 5000€ par logement, soit 3,92 % du montant total du projet.

Le plan de financement prévisionnel de ce dossier se décline comme suit :

Recettes	Montant € H.T.
Conseil régional Occitanie	7 000,00
Conseil départemental du Gers	12 000,00
DETR	63 810,00
Communauté de communes de la Ténarèze	5 000,00
Autofinancement commune	39 810,00
Total	**127 620,00**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 35 voix pour et 1 voix contre de LABORDE Martine,**
DÉCIDE d'attribuer exceptionnellement un fonds de concours d'un montant de 5 000,00€ à la commune de Roquepine pour l'aménagement d'un logement locatif à vocation sociale,
DEMANDE l'accord de la commune de Roquepine conformément à l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales,
DÉCIDE que l'octroi de ce fonds de concours est conditionné à un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la Communauté de communes,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_38-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.38**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FONDS DE CONCOURS VALENCE SUR BAÏSE - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS

La commune de Valence-sur-Baïse porte un projet de construction de quatre logements à vocation sociale. Ce projet s'inscrit dans le projet de construction de la nouvelle école maternelle. Les logements se trouveront au premier étage du nouveau bâtiment scolaire dans le centre bourg. Ils sont composés de deux T2, un T3 et T4.

L'objectif de cette opération a pour objectif de contribuer à revitaliser le centre-bourg.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 416 400€ T.T.C..

Monsieur le Président explique que la Communauté de communes a été sollicitée pour apporter son concours au financement de ce projet à hauteur de 20 000€ (soit 5 000€ par logement) par la commune de Valence sur Baïse.

Monsieur le Président rappelle l'importance de développer une offre de logements adaptée au besoin de nouvelles populations et de contribuer également à la revitalisation du centre bourg. Il explique également que le Programme Local de l'Habitat (PLH), non encore opposable, prévoit, dans son orientation 1 (Soutien d'une stratégie foncière au service d'une politique intercommunale de l'habitat durable et équilibrée), un fonds d'intervention foncier habitat intercommunal qui accompagnerait les opérations d'acquisition- amélioration et réhabilitation des logement vacants communaux à hauteur de 5 000€ par logement créé.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_38-DE

La date de commencement des travaux est prévue pour avril 2020, et l'achèvement devrait avoir lieu en octobre 2020.

Ainsi compte tenu de l'intérêt du dossier, Monsieur le Président propose d'accorder un fonds de concours à la Commune de Valence-sur-Baïse, conformément à l'article L5214-16 V du Code général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Monsieur le Président rappelle que ce dossier a été présenté lors de la commission « économie finances » en date du 30 janvier 2020 et qu'il a été décidé de proposer une aide d'un montant de 5000€ par logement soit un total de 20 000€ pour les quatre logements, ce qui correspond à 4,8% du montant total du projet.

Le plan de financement prévisionnel de ce dossier se décline comme suit :

Plan de financement réhabilitation de 4 logements		
Recettes	**Montant €**	**Pourcentage**
DETR	166 560,00	40,00%
DSIL	69 400,00	16,67%
Conseil régional Occitanie	28 000,00	6,72%
Communauté de communes de la Ténarèze	20 000,00	4,80%
Autofinancement	132 440,00	31,81%
Total	**416 400,00**	**100,00%**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 35 voix pour et 1 voix contre de LABORDE Martine,**
DÉCIDE d'attribuer exceptionnellement un fonds de concours d'un montant de 20 000,00€ à la commune de Valence-sur-Baïse pour la construction de quatre logements à vocation sociale,
DEMANDE l'accord de la commune de Valence-sur-Baïse conformément à l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales,
DÉCIDE que l'octroi de ce fonds de concours est conditionné à un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la Communauté de communes,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_39-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.39**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FONDS DE CONCOURS COMMUNE DE SAINT-PUY – ECOLE MISE EN ŒUVRE DE JEUX RECREATIFS ET RENOVATION DES REVETEMENTS DE SOL

Après avoir rénové intérieurement une partie des bâtiments scolaires, la commune de Saint-Puy porte un projet d'aménagement extérieur des écoles. Ce projet consiste à équiper les cours des écoles de jeux récréatifs aux normes et à rénover les revêtements de sol.

Monsieur le Président rappelle l'importance des équipements scolaires et périscolaires dans un but d'aménagement optimal du territoire, pour maintenir et accueillir des populations.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 48 877€ HT.

Monsieur le Président explique que la Communauté de communes a été sollicitée pour apporter son concours au financement de ce projet à hauteur de 9 775,40€ par la commune de Saint-Puy.

Ainsi compte tenu de l'intérêt du dossier, Monsieur le Président propose d'accorder un fonds de concours à la Commune de Saint-Puy, conformément à l'article L5214-16 V du Code général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_39-DE

Monsieur le Président propose qu'un fonds de concours puisse être attribué à hauteur du cofinancement du Conseil Départemental du Gers soit : 4 887,70€.

Le plan de financement prévisionnel de ce dossier se décline comme suit :

Plan de financement aménagements extérieur des écoles		
Recettes	Montant € H.T.	Pourcentage
DETR	14 663,10	30,00%
FRI Conseil Régional Occitanie	9 775,40	20,00%
DDR Conseil Départemental du Gers	4 887,70	10,00%
Communauté de communes de la Ténarèze	4 887,70	10,00%
Autofinancement	14 663,10	30,00%
Total	**48 877,00**	**100,00%**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 35 voix pour et 1 voix contre de LABORDE Martine,**

DÉCIDE d'attribuer exceptionnellement un fonds de concours d'un montant de 4 887,70€ à la commune de Saint-Puy pour la mise en œuvre de jeux récréatifs et la rénovation des revêtements de sol des écoles,

DEMANDE l'accord de la commune de Saint-Puy conformément à l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE que l'octroi de ce fonds de concours est conditionné à un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la présente délibération,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la Communauté de communes,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_40-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.40**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

---o---

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS

Monsieur le Président rappelle l'arrêté préfectoral portant « Modification des statuts de la Communauté de communes de la Ténarèze » en date du 18 décembre 2017, intégrant la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI).
Monsieur le Président expose que pour exercer cette compétence la Communauté de communes s'appuie sur :
- le Syndicat Mixte des bassins versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue, dont elle est adhérente,
- le Syndicat d'Aménagement de la Baïse et affluents, dont elle est adhérente,
- une convention d'entente avec Albret Communauté, et la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise, pour la gestion du bassin versant orphelin des Auvignons, avec qui elle a signé une convention d'entente.

Monsieur le Président rappelle également la délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2018 portant « Institution de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations ».
Monsieur le Président expose qu'il convient d'arrêter le produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la prévention des Inondations.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020
Reçu en préfecture le 09/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_40-DE

Monsieur le Président expose que les montants des participations aux différents syndicats, à l'entente avec Albret Communauté et la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise, en 2020, sont pour :

- Le Syndicat Mixte des bassins versant de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue de 28 267,24€ ;
- Le Syndicat d'Aménagement de la Baïse et de ses affluents de 18 900,00€ ;
- L'entente avec Albret Communauté et la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise de 3 140,00€.

Soit un total de : 50 307,24€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
VU l'article 1530 bis du Code Général des Impôts,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
DÉCIDE d'arrêter le produit de la Taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations à 50 307,24 € pour 2020,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour l'exécution de cette délibération,
CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services fiscaux.

Pour extrait conforme le 6 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_41A-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.41**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : RAPPORT POLITIQUE FONCIERE 2019

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire qu'en vertu de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités de plus de 2000 habitants doivent délibérer sur leur politique foncière au cours de l'année écoulée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE des acquisitions et des cessions d'immeubles au cours de l'exercice 2019.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_41A-DE

SUIVI DES VENTES / ACQUISITIONS EN 2019

NOM DE L'ACHETEUR	N° PARCELLE	COMMUNE	OBJET	DATE DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PRINCIPE	NOM DU NOTAIRE	DATE DE L'ACTE	MONTANT
SCI CONDOM GASCOGNE	AY N°150	CONDOM	Terrain	12/03/2009 et 26/09/2019	Maître Sandra SOTTON	22/03/2019	**8 190,00 € H.T.**
GESMAC HOLDING - SAS LA PATELIÈRE	B N°1651-1652-1653-1654-1690	CONDOM	Terrain à bâtir	19/02/2019	PICCINATO - PETUREAU-NARDONE SEYWERT	20/12/2019	**240 345,00 € H.T.**
COMMUNE DE CONDOM (Echange SALVANDY-CHAMPION)	AN N°524 - AV N°464-465	CONDOM	Ex Champion	04/04/2018	Mtres Mireille LADES - Pierre-Jean MARIANNE	13/06/2019	-

NOM DU VENDEUR	N° PARCELLE	COMMUNE	OBJET	DATE DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PRINCIPE	NOM DU NOTAIRE	DATE DE L'ACTE	MONTANT
COMMUNE DE CONDOM	AW N°235	CONDOM	4 bungalows avec terrain attenant	04/04/2018	Mtres Mireille LADES - Pierre-Jean MARIANNE	13/06/2019	**40 000,00 €**
COMMUNE DE CONDOM	AO N°395 - 396 - 397	CONDOM	Ensemble immobilier (2 maisons à usage d'habitation)	09/07/2019	Maître David BOUYSSOU	29/11/2019	**130 000,00 €**
COMMUNE DE CONDOM (Echange SALVANDY-CHAMPION)	AO N°394	CONDOM	Centre Salvandy	04/04/2018	Mtres Mireille LADES - Pierre-Jean MARIANNE	13/06/2019	**16 000,00 € (SOULTE)**

-

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

2020.03.42

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2019 DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Monsieur le Président présente au Conseil communautaire le rapport d'activités et financier pour l'exercice 2019 de l'Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

APPROUVE le rapport d'activités et financier pour l'exercice 2019 de l'Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE ★ CONDOM EN ARMAGNAC ★

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

OFFICE DE TOURISME DE LA TÉNAREZE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

// CARTE D'IDENTITÉ TOURISTIQUE DE LA TÉNAREZE //

Territoire	26 communes – 15 165 habitants en Ténarèze (INSEE 2016)
Destination	▪ Grand Site Occitanie, Sud de France « Armagnac, Abbaye et Cités » ▪ Vignoble Armagnac-Gascogne // Terroir Armagnac-Ténarèze ▪ Pays d'Armagnac (4 Offices de Tourisme Intercommunaux) ▪ Groupement de « Communes Touristiques » pour les 26 communes (en date du 14 juin 2016) ▪ Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ▪ 2 composantes inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité à l'Unesco au titre du bien « les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » - 1 ouvrage d'art : le pont de Lartigue - 1 partie du chemin où se trouve la Cathédrale Saint-Pierre de Condom ▪ 3 « Plus Beaux Villages de France » : Larressingle, Fourcès, Montréal-du-Gers ▪ 1 Station Verte : Montréal-du-Gers ▪ 4 Villes et villages fleuris : Blaziert, Condom, Montréal-du-Gers, Fourcès ▪ 2 Musées de France : Abbaye de Flaran, Musée de Condom ▪ 18 Monuments Historiques majeurs

L'ORGANISATION DE L'OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME CLASSÉ

➤ En EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) depuis le 1er Janvier 2003.

➤ Administré par un Comité de Direction composé de 26 élus, 12 socio-professionnels et 4 personnalités compétentes et présidé par Christian Touhé-Rumeau.

➤ Organe opérationnel de la politique touristique de la Communauté de communes de la Ténarèze, l'Office de Tourisme met en œuvre une stratégie touristique sur la totalité du territoire de la Ténarèze.
Une convention d'objectifs et de moyens qui précise les missions qui lui sont confiées a été validée par la collectivité de tutelle, en date du 10 décembre 2019 pour une période de 6 ans et par l'OT en date du 17 décembre 2019.
La stratégie touristique de la destination s'organise sur la base d'un schéma local de développement touristique élaboré depuis 2006 et mis à jour régulièrement. Cet outil de planification des actions de développement touristique s'appuie sur une approche sensorielle de notre territoire, aux côtés de ses potentiels naturels, patrimoniaux et culturels.
Ce schéma local est complété par un plan stratégique opérationnel développé par l'OT et d'un plan d'actions Tourisme partagé avec la CCT définissant la stratégie d'investissements touristiques.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

CHIFFRES CLÉS 2019

29 communes

3 Offices de Tourisme de destination

1 Roul'OT

450 prestataires, associations...

la "Fabrique à Souvenirs"
espace d'accueil œnotourisme à Montréal-du-Gers

62 894
personnes accueillies
dans nos bureaux d'informations

Top 3 des provenances

Royaume-Uni
Allemagne
Belgique

Haute-Garonne/ Gironde
Lot-et-Garonne
Ile-de-France

4 136 pèlerins

www.tourisme-condom.com

168 514 visites

421 293 pages vues

397 lits marchands

482 870 nuitées
dont 144 870 marchandes

16 272 230€
consommation touristique sur le territoire

3 027 an Facebook

1340 Instagram

@tourismecondom

#TOURISMECONDOM #TÉNARÈZE #ARMAGNAC #GERS

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

Condom : 308 jours d'ouverture
Montréal-du-Gers : 279 jours d'ouverture
Larressingle : 125 jours d'ouverture

La stratégie d'accueil portée par l'Office de Tourisme de la Ténarèze, s'appuie sur l'amélioration des fondamentaux de l'accueil et les nouvelles façons de consommer des visiteurs dans le cadre du schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI).
Avec l'évolution des flux visiteurs aux comptoirs, l'Office de Tourisme bouge les codes dans sa mission de conseil en séjour, il anime différents points d'accueil sur le territoire, notamment «hors les murs».

Les moyens de diffusion de l'information à disposition des visiteurs sont décuplés (Internet, smartphone, hébergeurs, etc.), les consommateurs souhaitent l'instantanéité, partout où ils se déplacent.

Afin de répondre à leurs attentes mais aussi dans une démarche de développement durable, les outils numériques ont pris une place prépondérante dans l'organisation des vacances, en complément des brochures et du conseil en séjour (site internet, réseaux sociaux, appli mobile, écrans numérique, bornes 24/7…)

En 2019, l'Office de Tourisme de la Ténarèze a poursuivi son action dans le développement de la Gestion Relation Client (GRC) pour qualifier l'accompagnement des visiteurs avant, pendant et après séjour. La mise en place d'outils destinés à capter et traiter les informations relatives aux clientèles, permet l'analyse des flux touristiques, dans le but d'offrir le meilleur service.

C'est dans ce contexte que de nombreuses opérations se sont réalisées et que nous nous sommes dotés d'outils innovants permettant d'imaginer de nouvelles conditions d'accueil. L'objectif de cette stratégie est bien de mailler le territoire et de faire en sorte que les touristes en séjour puissent avoir accès à l'information touristique sur l'ensemble de la Ténarèze :

*un maillage de 3 sites d'accueil physique à Condom et Montréal-du-Gers toute l'année, et à la cité médiévale de Larressingle de mai à septembre.

* La Roul'OT, l'Office de Tourisme mobile qui sillonne les routes gersoises, à la rencontre des visiteurs, à l'entrée des sites emblématiques, dans les campings, sur les marchés de producteurs et sur les évènements incontournables. Les conseillères en séjour accueillent touristes et habitants et délivrent leurs bonnes adresses et bons plans dans un espace convivial, au pied de la Roul'OT. Elle s'est positionnée cette année : A l'Abbaye de Flaran, à Fourcès, au May Day de Saint-Puy, sur le Chrono 47 à Condom, au marché aux fleurs de Fourcès, aux marchés à la ferme et dans les domaines viticoles, aux douces heures estivales à Valence-sur-Baïse, au marché de Noël de l'espace Saint-Michel à Condom...

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

* Les Relais d'informations touristiques (RIT) qui mettent à la disposition des visiteurs un ordinateur tactile permettant d'accéder au site internet de l'Office de Tourisme (www.tourisme-condom.com), ainsi qu'à la documentation touristique directement chez des partenaires :
- Le restaurant le Massalet, à Valence-sur-Baïse
- L'épicerie le Cabas Gascon, à Fourcès
- Le bar, restaurant et épicerie Flo's Bar, à Mouchan
- L'épicerie Proxi, à Saint-Puy.

Un mobilier fabriqué sur mesure par un artisan local, et griffé à la marque de destination permet à ce dispositif de s'intégrer et de s'harmoniser avec la décoration des entreprises partenaires : bureau, présentoirs de documentations, sièges...

RIT à Fourcès

RIT à Valence-sur-Baïse

En 2019, un nouvel RIT a été conçu en partenariat avec la Communauté de communes de la Ténarèze et la commune de Ligardes. Implanté dans le pigeonnier restauré, ce nouveau point tourisme est positionné en porte d'entrée du territoire depuis Agen. Cet espace dédié se verra équiper de visuels d'ambiance et d'un présentoir.

* Des présentoirs de documentations, dans le même esprit que le mobilier des RIT, qui ont pris place chez des partenaires à fort flux touristique (Cave coopérative de Condom, Station-service Total à Condom, Carrefour Market à Valence-sur-Baïse, Stand des producteurs à Larressingle, Centre de loisirs aqualudiques à Condom, Villa Gallo-romaine de Séviac, Chalets de Grazimis à Condom, Domaine de Saint-Orens à Montréal-du-Gers, camping municipal de Condom, Espace Culturel Saint-Michel à Condom) et également dans chacune des communes de la Ténarèze.

Tous ces investissements «d'infastructures d'accueil» sont portés par la Communauté de communes de la Ténarèze et s'inscrivent dans le plan d'actions de développement touristique élaboré conjointement, pour une durée de 5 ans.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

La Fabrique à Souvenirs, un Office de Tourisme réinventé !

La deuxième saison de la « Fabrique à Souvenirs » a été riche en rencontres et en partage d'expériences auprès des habitants, des visiteurs, mais aussi, auprès des professionnels du tourisme et de l'œnotourisme.

Le forum d'échange de documentation de la Ténarèze a lancé la saison touristique à Montréal-du-Gers, qui a permis aux opérateurs de la Ténarèze de découvrir la « Fabrique à Souvenirs ».

En effet, notre Office de Tourisme figure aujourd'hui parmi les références en matière de tourisme nouvelle génération. Et ça commence à se savoir !

Nous avons réalisé tout au long de l'année des accueils presse, certains spécialisés en œnotourisme, notamment en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme et le syndicat des vins de Côtes de Gascogne, qui ont fait ou feront l'objet d'articles de presse dans : le magazine Vins et Terroirs, Camping-car magazine, Récrémag…

L'agence de Développement Touristique de la France, Atout France, dans le cadre de ses « Rendez-vous en France », a fait découvrir à de nombreux Tour-opérateurs internationaux, la région Occitanie et notamment l'offre viticole à la « Fabrique à Souvenirs » à Montréal-du-Gers !

Des rencontres techniques y ont été organisées tout au long de l'année à destination de l'abbaye de Boulaur, de l'Office de Tourisme d'Agen, des Offices de Tourisme du Pays Midi-Quercy dans le Tarn et Garonne, des Pays gersois, entre autres.
Divers organismes nous ont contacté par téléphone pour un partage d'expériences et conseils sur la mise en scène, à l'exemple de l'Office de Tourisme de Porto-Vecchio ; à la suite d'un article paru dans le blog Tourisme pro « e-tourisme.info » .

Des réunions de travail pour Vignobles et Découvertes et le Club Baïse notamment, se sont déroulées dans ce nouvel espace permettant désormais d'organiser des rencontres professionnelles et séminaires grâce à des équipements adaptés.

Une programmation d'animations a rythmé le quotidien estival de la « Fabrique à Souvenirs », avec le mardi matin, des balades nature vers le nouvel étang de Montréal, le mercredi après-midi, des ateliers récréatifs pour les enfants et le vendredi matin, des visites-dégustations de la « Fabrique à Souvenirs », en partenariat avec les producteurs locaux, très appréciés des visiteurs.

Ce nouvel Office de Tourisme a également été l'occasion d'une rencontre « Instameet » (balade photo pour les utilisateurs du réseau social Instagram), où une vingtaine de participants ont découvert le temps d'un week-end, le village Montréal-du-Gers. Après une soirée au Domaine de Saint-Orens, les convives se sont retrouvés pour le lever du soleil dans les vignes, au Domaine de la Haille. Cette journée s'est poursuivie autour d'un repas gourmand à l'Escale, et d'une visite privée de la nouvelle Villa Gallo-Romaine de Séviac. Pléthore de photos ont été partagées sur les réseaux sociaux à revoir sur le #secretsdevignes.

C'est enfin, sous les couleurs automnales et dans le cadre de la Flamme de l'Armagnac, c'est une master class Armagnac animée par le Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac qui a affiché complet avec les participants des Montréal de France.

Un agenda bien rempli, qui augure d'une belle année 2020 !

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

L'Office de Tourisme de la Ténarèze à Montréal-du-Gers s'inscrit dans le périmètre du label Grand Site Occitanie «Armagnac, Abbaye et Cités» :

- Office de Tourisme classé Catégorie I.
- Office de Tourisme marqué Bons Crus d'Artagnan Vignobles et Découvertes.
- Espace conçu pour accueillir les publics de tout âge et personnes en situation de handicap
- Borne d'informations touristiques 24h/7j.
- Casiers consigne à disposition pour les pèlerins.
- Wifi et espace connecté et recharge téléphone.
- Ateliers de médiation.
- Espace privatisable pour des accueils presse, évènements...

L'Office de Tourisme à Montréal-du-Gers, a obtenu en 2018, la labellisation Tourisme & Handicap pour trois déficiences : Cognitif, moteur et auditif.
La déficience visuelle est visée pour 2020

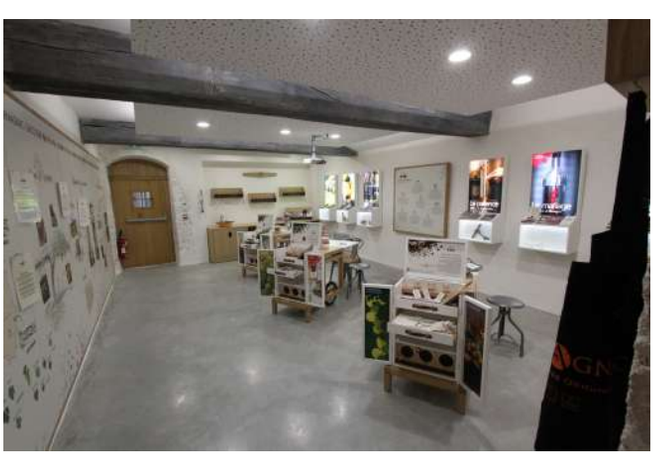

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN TÉNAREZE

	2019	2018
Sites et Monuments		
Cité fortifiée de Larressingle	NC	179 257 visiteurs
Abbaye de Flaran - Valence-sur-Baïse	34 657 visiteurs	35 493 visiteurs
Villa Gallo-romaine de Séviac	23 950 visiteurs	21 607 visiteurs
Château de Cassaigne	11 500 entrées	NC
Château Monluc- Saint-Puy	NC	8 000 entrées
Double Ecluse de Graziac - Condom	6 517 visiteurs	5578 visiteurs

	2019	2018
Parc et Jardins		
Labyrinthe de bambous - Larroque-sur-l'Osse	373 entrées	392 entrées
Musées et Salles d'Exposition		
Espace Saint-Michel - Condom	5 272 visiteurs	7715 visiteurs
Musée de l'Armagnac - Condom	989 entrées	1 691 entrées
Eglise Musée du Pradau - Condom	973 visiteurs	1038 visiteurs

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

	2019	2018
Evenementiels		
Festival de Bandas - Condom (47ème édition)	40 837 entrées	37 500 entrées
Chemins d'Art en Armagnac (10ème édition)	2 600 visiteurs	2 289 visiteurs

	2019	2018
Loisirs		
Centre de loisirs aqualudique - Condom	17 989 entrées	21 499 entrées
Canoë de Beaucaire	4120 passages	4 830 passages
Bateaux de Plaisance (comptabilisés à l'Ecluse de Graziac)	291 bateaux	224 bateaux

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Clientèle	
Typologie de la clientèle française	79% des touristes en séjour en couple (43%) ou en famille (30%).
Typologie de la clientèle étrangère	21% des touristes en séjour dont 37% de la clientèle en étape, 21% de la clientèle en séjour, 22% de la clientèle des hébergements marchands : Essentiellement d'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas) et Espagne.
	La clientèle est fidélisée (67% sont déjà venus dans le Gers) et elle vient dans la région pour 5 raisons principales : • La gastronomie et la production agroalimentaire (24% : marchés au gras, produits du terroir) ; • Rendre visite à des parents ou amis (20%) ; • La curiosité, l'envie de découvrir le département (17%) ; • L'évènementiel (9%) ; • Une cure thermale (5%).
	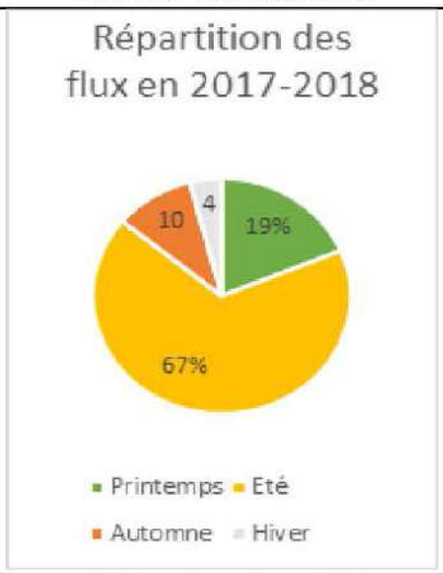 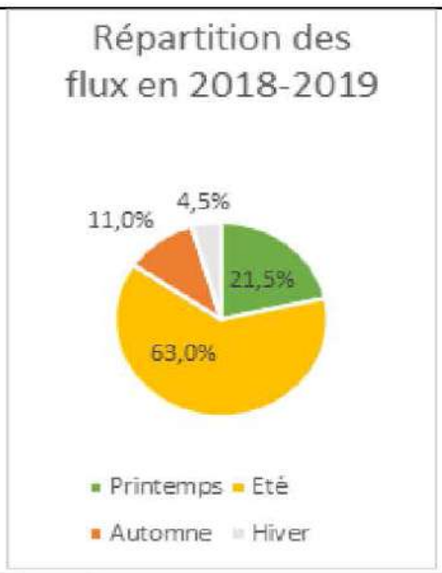
Cible de clientèles en Ténarèze	
Les touristes	***Les familles d'urbains avec des enfants***, avec la volonté de se reposer et de partager des activités ludiques en famille, autour d'activités de loisirs ou de découverte du patrimoine. Ils sont en recherche de nature, de dépaysement (retour aux sources, au « vrai »). Ils viennent durant les vacances scolaires surtout en période estivale pour au minimum une semaine.
	Les groupes d'amis, sans enfant. C'est en général un évènement/festivité qui les fait venir in situ (Bandas, chemins d'art en Armagnac, flamme de l'armagnac, randonnées…), ils recherchent les activités de loisirs, les bons produits du terroir (vins, canard…), la convivialité, le partage et l'échange de savoir-faire. Ils peuvent se déplacer pour un week-end seulement.
	Les séniors à la retraite (60 ans/70 ans) venant du bassin bordelais ou toulousain pour quelques jours. Ce sont des amateurs de randonnée et aiment les bonnes tables et les bons vins. Ils souhaitent partager un moment convivial en couple ou entre amis et cherchent à découvrir le patrimoine local. Ils privilégient les séjours en hors saison (avril - mai – juin et septembre – octobre).
Les excursionnistes	***Les curistes*** sont sur les secteurs de Lectoure, Castéra-Verduzan ou Barbotan. Ils sont présents sur le territoire pour 3 semaines. Ils font des circuits en étoile car ils retournent chaque soir dans leur hébergement à proximité des thermes. Ce sont principalement des personnes entre 40 et 65 ans seules, en couple ou en petits groupes d'amis de cure. Ils sont friands de visites patrimoniales libres ou guidées.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

PROMOTION DE LA DESTINATION

L'OT développe des outils en format papier et numérique adaptés aux différentes typologies et attentes des clientèles de la destination. Il dynamise l'image touristique, la notoriété et l'attractivité de la Ténarèze en concevant et en mettant en œuvre des actions, outils ou supports de promotion et de communication.

En 2019 :

- 9 000 guides touristiques qui proposent une invitation à la découverte de la Ténarèze,
- 3 000 impressions du Serpentin, l'agenda des manifestations en partage au comptoir et 7 000 envois par mail,
- 5 000 fiches visites de la cité fortifiée de Larressingle,
- 3 000 fiches visites de la cité épiscopale de Condom,
- 3 000 fiches visites du village de Saint-Puy,
- 3 000 fiches visites de la bastide de Montréal-du-Gers,
- 5 000 fiches visites du village circulaire de Fourcès,
- 2500 flyers de la Fabrique à Souvenirs,
- 10 000 carnets de route avec les circuits touristiques en voiture et l'offre des sites de visites,
- 30 affiches de l'évènementiel en Ténarèze Printemps/Ete et 30 affiches de l'évènementiel en Ténarèze Automne/Hiver trouvent place dans les panneaux identitaires implantés sur les 26 communes,
- 80 000 sets de table ont été édités et diffusés dans les restaurants, tables d'hôtes et évenements,
- 8 000 marque-pages de la programmation estivale ont été diffusés auprès de nos partenaires et de nos visiteurs.

➤ Participation aux rencontres du Tourisme et bourse départementale aux dépliants organisées par le CDTL Destination Gers, le 12 avril au théâtre des Carmes à Condom autour de la thématique «Tourisme et Culture(s), Acteurs d'une campagne vivante toute l'année !»

.

➤ Organisation de notre forum local d'échange de documentations à la Fabrique à Souvenirs avec l'accueil de 50 partenaires, le 11 juin.

➤ Organisation de 10 tournées de documentations afin de diffuser l'offre touristique en Ténarèze, dans le Gers et dans le Lot-et-Garonne.

➤ Mise à jour des informations dans les guides touristiques papiers et sites web (documentation du comité départemental du Tourisme du Gers, guide du routard, guide vert, le petit futé, Miam-Miam Dodo, Plus Beaux Villages de France, Station Verte de vacances, pages jaunes...).

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

#RÉSEAUX SOCIAUX

Une stratégie numérique a été élaborée afin d'assurer la promotion de la Ténarèze et ses partenaires touristiques sur les réseaux sociaux. Cette stratégie repose également sur la valorisation de l'image et de la notoriété de la destination avec une attention particulière portée à la qualité des images partagées. Une réflexion a été menée sur chaque outil afin de définir la cible et la ligne éditoriale :
*Visiteurs (séduire et fidéliser),
*Habitants (partager l'actualité – agenda, participer à des concours),
*Prestataires (informer sur la réglementation, la qualification et l'actualité du territoire).

Facebook

Sur lequel l'Office de Tourisme partage régulièrement les actualités, bons plans et bonnes adresses, à raison d'une moyenne de 3 posts par semaine, principalement à destination des résidents. Des animations y sont régulièrement organisées comme des concours afin de fidéliser et d'accroître l'engagement des abonnés.
Les demandes d'informations via la messagerie Messenger de Facebook, sont de plus en plus fréquentes, et nécessite d'être réactif pour apporter une réponse instantanée. Actuellement le temps moyen de réponse à une demande sur la page de l'Office de Tourisme est d'1 heure.

Instagram

Permettant de promouvoir la destination à travers l'image, avec 1 à 2 post par semaine de photos et de « re-post » (partage de photos d'instragramers par le #tourismecondom).
Les publications de « stories » instantanées, qui prennent le pas sur les post traditionnels, permettent de partager en direct les événements et activités qui se déroulent sur le territoire, en mettant en avant les partenaires associés à ces publications.
Chaque mois, l'Office de Tourisme met en avant « le photographe du mois », pour qui une sélection de photos de son compte instagram est diffusée sur le site internet http://www.tourisme-condom.com/le-photographe-du-mois et repartagée sur Facebook.

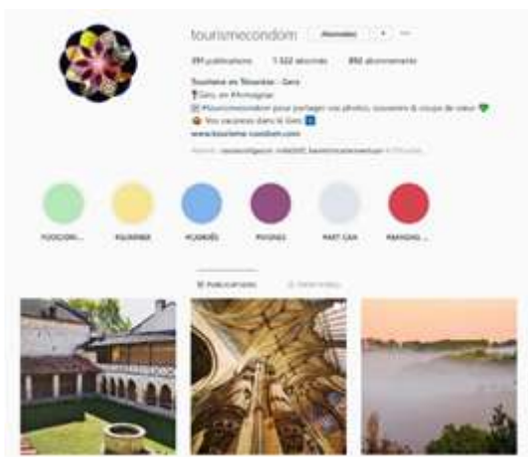

Twitter

Est développé notamment pour faire de la veille touristique quotidienne et échanger avec les professionnels du tourisme (réglementation, qualification, évolution des métiers du Tourisme…). Sur ce réseau social, l'OT partage son actualité (accueil de journalistes/bloggeurs, rencontres avec les prestataires, animations proposées, offres de séjours, …) et celle de ses partenaires (nouveautés, agendas d'événements, articles de presse, …).

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Youtube

sur laquelle l'Office de Tourisme diffuse des vidéos de promotion de la destination, réalisées par le CRT Occitanie, le CDT du Gers, le réseau des OT et des prestataires.
Une action collective à l'échelle du département est en cours pour la réalisation de 19 clips promotionnels thématisés. Ces nouveaux supports seront partagés sur les différents réseaux sociaux, des TV connectées et actions de promotion (salons…).

Sur le site internet de l'OT, une page est dédiée à la mise en avant de toutes les publications faites sur les réseaux sociaux Facebook/Twitter/Instagram/Youtube : Le Social Wall (http://www.tourisme-condom.com/socialwall). Il affiche également tous les posts contenant le hashtag de la destination #tourismecondom.

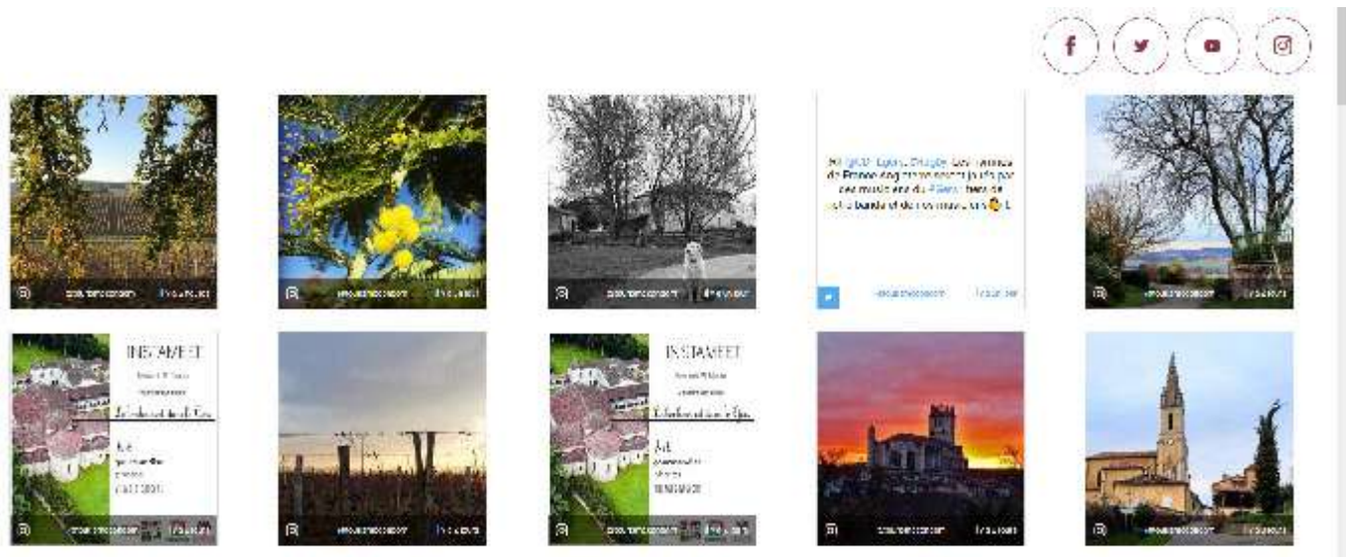

L'Office de Tourisme est présent sur divers sites d'avis afin de gérer la notoriété et l'image de la destination. Lorsque qu'un avis est déposé sur une plateforme, il fait l'objet d'un traitement personnalisé avec réponse et ajustement si nécessaire. Dans le cas où l'avis concerne des services ou structures autres que l'OT, l'information est transmise à ce dernier.
L'OT gère les avis sur :
*Google My business (pour l'OT de Condom, OT de Montréal-du-Gers, OT de Larressingle),
*Tripadvisor (Tripadvisor, Office de Tourisme de Condom; Tripadvisor ; Office de Tourisme de Montréal-du-Gers ; Tripadvisor, Village fortifié de Larressingle),
*le Site internet : Les avis partagés sur le site internet de l'OT font l'objet de modération par la chargée de communication e-tourisme. S'il respecte la « Charte de modération des avis internautes », cet avis est publié et s'affiche sur le site dans les 48h. La structure concernée par cet avis peut, si elle le souhaite, donner réponse, modérée également dans les mêmes conditions.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Communication numérique

Site internet www.tourisme-condom.com		
2017	2018	2019
67 564 utilisateurs	93 778 utilisateurs	120 537 utilisateurs
93 971 connections	130 421 connections	168 514 connections
323 294 pages vues	376 656 pages vues	421 293 pages vues

Réseaux sociaux			
Instagram	Facebook	Twitter	Youtube
1 340 abonnés	3 191 abonnés 3 027 fans	813 abonnés	36 378 vues

My business (stats par trimestre ex. 07/08/09-2019)		
Condom	Montréal-du-Gers	Larressingle
22 273 recherches	4 356 recherches	6 632 recherches
401 demandes d'itinéraires 169 appels	51 demandes d'itinéraires 80 appels	86 demandes d'itinéraires 23 appels

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

NOUVEAUTÉ
PARCOURS DE DECOUVERTE DE CONDOM

Cet été, la Communauté de communes de la Ténarèze et son Office de Tourisme ont aménagé un parcours de visite de la ville de Condom afin d'accompagner les visiteurs dans la découverte de l'ancienne cité épiscopale dans le cadre du développement de circuits d'interprétation du patrimoine en Ténarèze.

Ce nouvel équipement permet de se plonger dans l'histoire de Condom, du Moyen Âge à nos jours : maisons à colombages, cathédrale, cloître, hôtels particuliers, belles demeures et musée sont autant de sites emblématiques, témoins du riche passé de la ville. La rivière Baïse, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et l'Armagnac dévoilent aux visiteurs tous leurs secrets.

Le parcours :
Des panneaux d'interprétation et des jalons rouges, facilement visibles sur notre pierre calcaire, offrent un circuit de 16 haltes d'une heure à une demi-journée selon les envies. Il est complété par une fiche visite disponible à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur le site internet ww.tourisme-condom.com.

Des flashcode, présents sur tous les panneaux et jalons, complètent les contenus historiques : photos anciennes, anecdotes et fais divers faisant revivre le Condom d'antan. Innovant et participatif, ces contenus sont évolutifs. Une traduction en anglais est également proposée.

Cette opération de valorisation du patrimoine, s'inscrit dans le nouveau contrat Grand Site Occitanie, Sud de France « Armagnac, Abbaye et Cités » et permettra l'équipement de circuits d'interprétation scénographiés dans d'autres villages du Grand Site « Armagnac, Abbaye et Cités ».

Installations :
- Des pupitres présentant la cité épiscopale, l'ancienne halle, la place du souvenir et le Pradau, le théâtre des Carmes et la Bouquerie. Des pupitres pour le port et les promenades sont à venir.
- Borne bi-cube ludique devant la statue des mousquetaires comportant un jeu « qui est qui ? ». pour s'approprier les mousquetaires et le célèbre D'Artagnan.
- Des panneaux muraux présentant l'hôtel de Polignac et le point de départ du circuit à l'Office de Tourisme.
- Des jalons rouges, couleur prédominante à l'époque médiévale comme en témoigne la porte ouest de la cathédrale invitant à découvrir les hôtels particuliers, le musée de l'Armagnac, le lycée Bossuet, l'espace Saint-Michel, l'ancienne prison, la place du Loin d'Or…

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

L'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

En 2019, les missions de l'OT ont été portées par une équipe de 9 salariées (de droit privé hormis le poste de direction) renforcée en été par 5 saisonniers.

Catherine Goxe — Directrice de l'Office de Tourisme de la Ténarèze

Responsable de la mise en place de la politique de développement touristique sur la Ténarèze, management, gestion de la structure et des ressources humaines.
Diplôme : DESS sociologie appliquée à la gestion locale
direction@tourisme-condom.com

Cathy Gourragne — Responsable de l'administration générale

Responsable des régies, en charge du suivi de la comptabilité et des ressources humaines et appui à la direction pour le fonctionnement administratif. Chargée de l'animation et du suivi de la taxe de séjour.
Diplôme : BT Tourisme
comptabilite@tourisme-condom.com

Sigrid Borzée — Responsable pôle accueil – Service commercialisation groupe

En charge du pôle Accueil et du service Commercialisation : production et mise en vente de produits touristiques pour les clientèles Groupes, réalisation de visites pour les clientèles groupes et individuelles.
Accueil trilingue des clientèles, de la vente des produits boutique de l'Office de Tourisme dans l'application des procédures qualité.
Diplôme : BTS Animation et Gestion Touristique – Licence bi disciplinaire histoire de l'art et archéologie-histoire - Carte professionnelle de guide conférencier
groupe@tourisme-condom.com

Virginie Amirat — Médiatrice du patrimoine – Conseillère en séjour

En charge de la conception de circuits, de visites touristiques, de projets pédagogiques et de la réalisation de visites pour les clientèles groupes, individuelles adultes et jeunes publics.
Accueil trilingue des clientèles, de la vente des produits boutique de l'Office de Tourisme dans l'application des procédures qualité.
Diplôme : Master 2 Histoire de l'Art moderne
mediation@tourisme-condom.com

Céline Duchemin — Conseillère en séjour, Gestion de la donnée touristique

Accueil trilingue des clientèles, de la vente des produits boutique de l'Office de Tourisme dans l'application des procédures qualité.
En charge de la gestion de la base de données touristiques AGIT32.
Diplôme : Maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie
accueil@tourisme-condom.com

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Emmanuelle Lagarde — Conseillère en séjour - Guide conférencière

Accueil trilingue des clientèles, de la vente des produits boutique de l'Office de Tourisme dans l'application des procédures qualité.
En charge de la saisie de l'évènementiel sur l'Agit 32 et suivi de la gestion des disponibilités de l'hébergement.
En charge de la réalisation de visites pour les clientèles groupes et individuelles.
Diplôme : BTS Animation et Gestion Touristique Locale - Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel - Carte professionnelle de guide conférencier
contact@tourisme-condom.com

Perrine Beaudoin — Chargée de communication e-tourisme – Référente qualité

Responsable de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie de communication et relation presse. Référente Qualité, Déléguée à la protection des données (DPO). Animation du service développement.
Diplôme : BTS Animation et Gestion Touristique Locale - Licence pro Valorisation, Animation, Médiation des Territoires Ruraux – formation qualifiante de designer graphiste
communication@tourisme-condom.com

Alexandra Blanc — Chargée de commercialisation de séjours clientèle individuelle et entreprise – Community manager

En charge du service Commercialisation pour les clientèles individuelles, les entreprises (séminaires, Team building). Coordination et animation de la communication sur les réseaux sociaux. Suivi de l'ensemble de la communication de la destination et mise à jour des données sur les plateformes numériques.
Accueil trilingue des clientèles, de la vente des produits boutique de l'Office de Tourisme dans l'application des procédures qualité.
Diplôme : BTS Tourisme - Licence pro Commercialisation des produits touristiques
promotion@tourisme-condom.com

Annabelle Morlan — Chargée de développement – Guide nature

En charge de l'animation et du développement de la politique touristique de la destination. Animation et coordination de la randonnée (pédestre, équestre, VTT). Conception de programmes de sorties nature et accompagnements des clientèles groupes et jeunes publics.
Suivi de l'observatoire économique de la destination.
Diplôme : BTS A Gestion et Protection de la Nature – Spécialité Animation / Attestation d'étude collégiale « aménagement et interprétation du patrimoine » - Québec
developpement@tourisme-condom.com

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Président : Christian TOUHÉ - RUMEAU							
Catherine GOXE Direction / Management / Développement							
Cathy GOURRAGNE	Sigrid BORZEE	Virginie AMIRAT	Céline DUCHEMIN	Emmanuelle LAGARDE	Perrine BEAUDOIN	Alexandra BLANC	Annabelle MORLAN
35h	35h	35h	35h	20h	35h	35h	20h
Administratif & RH Taxe de Séjour Budget Régies Qualité	Référente Pôle ACCUEIL Conseil Séjour Conception produits Groupe Guide touristique Qualité	Médiatrice du Patrimoine Animation Jeune Public Guidage Conseil en Séjour Qualité	Conseil en Séjour Gestion des données touristiques AGIT32 Qualité	Conseil en Séjour Guide touristique Qualité	Chargée de Communication E-Tourisme ANT Service Développement Référente Qualité Référente DPO	Chargée de Commerciali-sation Individuel/ Entreprise réseaux sociaux AGIT 32 Conseil Séjour Qualité	Chargée de Développement Référente Observatoire Eco Guidage Nature Qualité

REPARTITION PAR PÔLE D'ACTIVITES

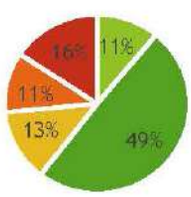

- POLE RH/COMPTA
- POLE ACCUEIL / GESTION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE
- POLE PROMOTION - COMMUNICATION
- POLE DEVELOPPEMENT - INGENIERIE
- POLE COMMERCIALISATION

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

Recettes de fonctionnement

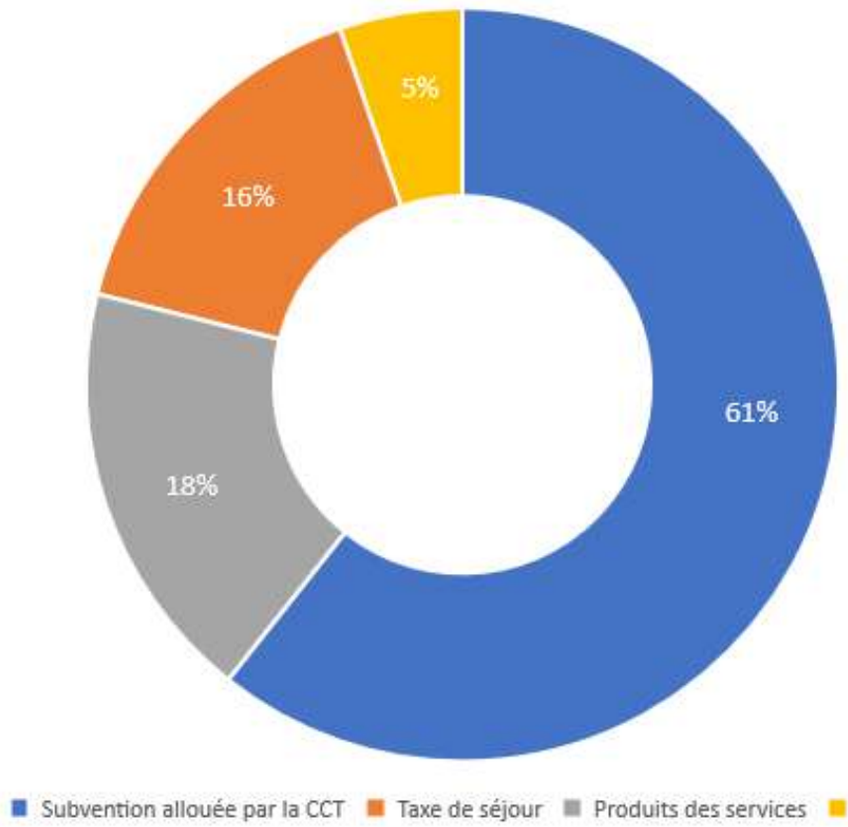

Dépenses de fonctionnement

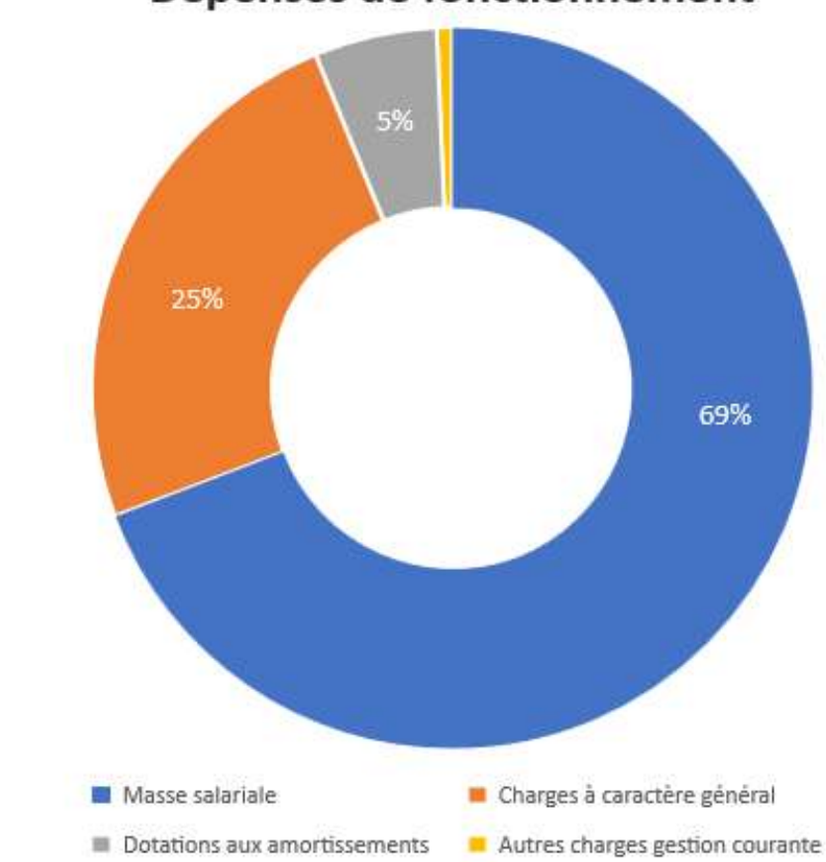

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

L'OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

AFFECTATION DU RESULTAT

1 - DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER EN 2020

Chapitre	Article	Libellé	Exercice	Montant
2	110	Report excédentaire	2018	47 857.21
2	119	Report déficitaire	2018	0.00
	12	Excédent Résultat Exercice Déficit	2019	10 984.64
	110	Excédent Définitif	2019	58 841.85
	119	Déficit Définitif		
		Résultat de fonctionnement		58 841.85
Section investissement				
Solde d'exécution(avec les résultats antérieurs)			B	42 126.36
Solde des restes à réaliser			C	
Besoin total de financement			soit B+C	

2 - AFFECTATION DU RESULTAT

Chapitre	Article	Libellé	Exercice	Montant
	1068	Autofinancement complémentaire de la Section d' Investissement	2020	
2		Excédent reporté de fonctionnement	2020	58 841.85
2		Déficit reporté de fonctionnement	2020	

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

DEPENSES INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	BP 2019	BP 2019 +DM1	CA 2019
001	Déficit antérieur reporté investissement	0.00	0.00	0.00
TOTAL 001 déficit reporté		**0.00**	**0.00**	**0.00**
13917	Autres	0.00	0.00	0.00
13918		0.00	0.00	0.00
TOTAL 040	**Opérations d'ordre entre section**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
2182	Matériel de transport	0.00	2 126.26	0.00
2183	Matériel bureau et informatique	0.00	270.87	599.00
2183	Matériel aménagement	29 436.09	29 436.09	0.00
2188	Autres	0.00	10 838.14	0.00
TOTAL 21 Immobilisations corporelles		**29 436.09**	**42 671.36**	**599.00**
232	Immos incorp. en cours	0.00	0.00	0.00
TOTAL 23 Immobilisations en cours		**0.00**	**0.00**	**0.00**
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		**29 436.09**	**42 671.36**	**599.00**

RECETTES INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	BP 2019	BP 2019 +DM1	CA 2019
001	Excédent exercice antérieur	15 135.43	15 135.43	0.00
TOTAL 001	**Excédent exercice antérieur**	**15 135.43**	**15 135.43**	**0.00**
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
TOTAL 021	**Virement de la section de fonctionnement**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
1312	Subventions site internet Grands Sites (Région)	0.00	0.00	0.00
1317	Subventions d'equipement / Pays, plan numérique	0.00	0.00	0.00
1318	Autres	0.00	0.00	0.00
TOTAL 13 Subventions d'équipement non transférables		**0.00**	**0.00**	**0.00**
10222	FCTVA	897.00	897.00	951.00
TOTAL102 Dotations et fonds globalisés d'investissement		**897.00**	**897.00**	**951.00**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00	0.00	0.00
TOTAL106 Réserves		**0.00**	**0.00**	**0.00**
1641	Emprunts en euros	0.00	0.00	0.00
TOTAL 16 Emprunts et dettes assimilées		**0.00**	**0.00**	**0.00**
13918	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0.00	0.00	0.00
28182	amort, matériel transport	1 357.25	3 483.51	3 483.51
28183	amort.matériel bureau-inform.	9 420.41	9 691.28	9 691.28
28188	amort.autre immob corporelle	2 626.00	13 464.14	13 464.14
TOTAL 040 Opérations d'ordre entre sections		**13 403.66**	**26 638.93**	**26 638.93**
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		**29 436.09**	**42 671.36**	**27 589.93**

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

DEPENSES FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	BP 2019	BP+DM 2019	CA 2019
604	Achats d'études, prest. Serv.	2 596.00	2 596.00	2315.14
605	Achats matériel équipement	1 000.00	1 000.00	234.76
60611	Frais Eau	550.00	550.00	453.36
60612	Energie-électricité	5 000.00	5 000.00	4 902.38
60613	Gaz	1 550.00	1 550.00	2 023.45
6063	Fournitures d'entretien	700.00	700.00	217.38
6064	Fournitures administratives	2 500.00	2 500.00	1 694.09
6066	Carburants	1 500.00	1 500.00	823.35
6068	Autres matières et fournitures	600.00	600.00	96.64
60681	Achats de marchandises	20 000.00	30 400.00	27 094.02
60682	Billetterie	10 000.00	10 000.00	8 877.50
611	sous traitance générale	500.00	500.00	1 764.00
6110	sous traitance générale	3 500.00	3 500.00	4 047.76
6135	Location de matériel	5 000.00	5 000.00	5 422.23
6155	Entretien, réparations biens mobiliers	0.00	0.00	0.00
61551	Matériel roulant	1 000.00	1 000.00	112.69
61558	Autres biens mobiliers	0.00	0.00	0.00
6156	Maintenance	9 200.00	9 200.00	10 178.08
6161	Multirisques	1 550.00	1 550.00	2 954.04
6162	Ass obligatoire dommage const	900.00	900.00	858.77
6168	Assurance véhicule	2 500.00	2 500.00	2 160.12
6182	Abonnements presse et magazines	400.00	400.00	313.80
6225	Indem.comptable,régisseur	400.00	400.00	387.42
6226	Honoraires	0.00	0.00	0.00
6228	Divers	0.00	0.00	0.00
6231	Annonces et insertion	6 000.00	6 000.00	4 759.20
6233	Foires et expositions	1 500.00	1 500.00	1 014.00
6236	Catalogues et Imprimés	13 000.00	13 000.00	12 908.88
6238	Frais divers de publicité	4 355.34	4 355.34	6 637.35
6257	Réceptions (Animations estivales)	2 000.00	2 000.00	1 427.74
6261	Frais affranchissement	2 500.00	2 500.00	2 363.99
6262	Frais télécommunication	6 500.00	6 500.00	5 897.97
627	Services bancaires et assimilés	1 700.00	1 700.00	116.40
6281	Concours divers	4 500.00	4 500.00	3 287.70
6283	Frais de nettoyage des locaux			2 804.62
6288	Autres matières et fournitures	4 720.00	4 720.00	651.25
6358	Autres droits	0.00	0.00	0.00
637	autres impôts et taxes	0.00	0.00	0.00
TOTAL 011 - Charges à caractère général		**117 721.34**	**128 121.34**	**118 800.08**
6218	Personnel extérieur au service			0.00
6332	Cotisations au FNAL			661.53
6338	Autres impôts et taxes			770.42
6411	Salaire de base	347 277.00	337 277.00	225 773.59
6412	Congés payés			2 341.61
6414	Indemnités et avantages divers			37 429.06
6415	Supplément familial			27.48
6451	Cotisations URSSAF			32 670.67
6452	Cotisations aux mutuelles			6 548.24
6453	Cotisations Caisses Retraites			11 018.24
6454	Cotisations ASSEDIC			10 399.24
6475	Médecine du Travail, Pharmacie			888.00
6478	Autres charges sociales			1 176.00
6488	Autres charges (Formation)	9 456.00	9 456.00	4 991.67
TOTAL 012 - Charges de Personnel		**356 733.00**	**346 733.00**	**334 695.75**
6532	Frais de missions	3 500.00	3 500.00	1 681.95
6541	Créances admises en non-valeur	1 644.00	1 644.00	1 644.00
658	Charges subv gestion courante	0.00	0.00	0.56
TOTAL 65 - Autres Charges Gestion Courante		**5 144.00**	**5 144.00**	**3 326.51**
661	Charges d'intérêts	0.00	0.00	0.00
668	Autres charges financières	0.00	0.00	0.00
TOTAL 66 - Charges Financières		**0.00**	**0.00**	**0.00**
6875	Dotation aux provisions pour risques	1 500.00	0.00	0.00
TOTAL 68 - Dotations aux amortissements, aux pr		**1 500.00**	**0.00**	**0.00**
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
TOTAL 022 - Dépenses imprévues fonctionnement		**0.00**	**0.00**	**0.00**
023	Virement à la section d'investisseme	0.00	0.00	0.00
TOTAL 023 - Virement à la section investissement		**0.00**	**0.00**	**0.00**
673	Titre annulé exercice antérieur	0.00	0.00	0.00
TOTAL 67 - Charges exceptionnelles		**0.00**	**0.00**	**0.00**
6811	Dotations aux Amortissements	13 403.66	26 703.66	26 638.93
TOTAL 042 - Opérations d'ordre entre sections		**13 403.66**	**26 703.66**	**26 638.93**
002	Déficit antérieur reporté	0.00	0.00	0.00
TOTAL 002 - Déficit reporté		**0.00**	**0.00**	**0.00**
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		**494 502.00**	**506 702.00**	**483 461.27**

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_42-DE

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

RECETTES FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	BP 2019	BP+DM 2019	CA 2019
002	Excédent antérieur reporté	47 857.21	47 857.21	0.00
TOTAL 002	**Excédent reporté**	**47 857.21**	**47 857.21**	**0.00**
64198	remboursement sur rémunér. Personnel	8 644.79	20 844.79	26 121.87
TOTAL 013	**Atténuation de charges**	**8 644.79**	**20 844.79**	**26 121.87**
701	Vente produits finis et interméd	32 000.00	32 000.00	40 623.33
706	Prestations de service	32 000.00	32 000.00	40 259.56
7083	Locations diverses	14 000.00	14 000.00	9 067.50
TOTAL 70	**Produits des services**	**78 000.00**	**78 000.00**	**89 950.39**
74	subvention d'exploitation	300 000.00	300 000.00	300 000.00
74	subvention d'exploitation (Taxe de séjour)	60 000.00	60 000.00	78 370.85
74	subvention Région	0.00	0.00	0.00
TOTAL 74	**Subventions d'exploitation**	**360 000.00**	**360 000.00**	**378 370.85**
758	Produits divers de gestion courante	0.00	0.00	2.80
TOTAL 75	**Autres produits de gestion courante**	**0.00**	**0.00**	**2.80**
7713	Libéralités reçues	0.00	0.00	0.00
774	Subventions exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
778	autres produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
TOTAL 77	**Produits exceptionnels**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0.00	0.00	0.00
TOTAL 042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		**494 502.00**	**506 702.00**	**494 445.91**

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_43-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE 2020.03.43
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------0----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : PARTICIPATIONS 2020 AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS
Monsieur le Président expose que le Conseil Communautaire accorde des participations et ou des subventions chaque année en faveur d'organismes publics.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
DECIDE pour :
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays d'Armagnac, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 62 557,50€ ;

- Le Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V) : Carte fourrière animale, **par 35 voix pour et une abstention de CARDONA Alexandre,** d'attribuer une subvention d'un montant de 27 861,00€ ;

- L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 300 000,00€ ;

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Ténarèze, **par 29 voix pour et 7 voix contre de BOUÉ Henri pour lui-même et par procuration pour TOUHÉ-RUMEAU Christian, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, LABORDE Martine et RODRIGUEZ Jean pour lui-même et par procuration pour MESTÉ Michel,** d'attribuer une subvention d'un montant de 1 515 000,00€ ;

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_43-DE

- Gers Numérique, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 17 198,00€ ;

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 505 102,14€ ;

- Le SCOT de Gascogne, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 27 108,00€ ;

- Le Syndicat d'Aménagement de la Baïse et de ses affluents (SABA) **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 18 900,00€ ;

- Le Syndicat Intercommunal Bassins Versants Osse Gélise Auzoue (SIBVOGA) **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 28 267,24€ ;

- La Participation entente avec Albret Communauté (Bassin des Auvignons) **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 3 140,00€ ;

RAPPELLE que la Taxe de Séjour perçue par la Communauté de communes est reversée à l'Office de Tourisme de la Communauté de communes en sus de la subvention,

DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2020.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_44-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.44**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------0----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Monsieur le Président expose que le Conseil Communautaire vote chaque année des subventions dans le cadre de ces compétences ou des cotisations en faveur d'associations.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,
DÉCIDE pour :

- L'Association des Maires et des Présidents de Communauté du Gers, **à l'unanimité** d'attribuer une cotisation d'un montant de 1 807,20€ ;

- Le CAUE, **à l'unanimité** d'attribuer une cotisation d'un montant de 2 000.00 € ;

- L'Amicale des employés territoriaux, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 817,10€ ;

- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 3 750,00€ ;

- Gers développement, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000,00€ ;

- Initiative Gers, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 3 064,80 € ;

- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 132,00€ ;

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_44-DE

- L'Association de Coopération InterRégionale Les Chemins de Saint-Jacques, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 750,00€ ;

- L'Association des utilisateurs de la plateforme aéronautique de Condom-Valence, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 1 400,00€ ;

- La Fondation du Patrimoine, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 500,00€ ;

- La Plateforme Logement Jeunes dans le Gers (ALOJEG), **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500,00€ ;

- L'Association des piégeurs du Gers, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 270,00€ ;

- L'Entente Cycliste Ténarèze (Site VTT de la Ténarèze), **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 300,00 € ;

- La Fédération Française de Cyclisme (Site VTT de la Ténarèze), **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 900,00€ ;

- L'Amicale du réseau Hilaire Bunckmaster journée du 13 juin 2020 Gabarret, **à l'unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000,00€ ;

DIT qu'il sera demandé aux bénéficiaires de subventions d'associer la Communauté de communes de la Ténarèze, en tant que partenaire financier, à leurs actions de communication, notamment en apposant son logo,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNAREZE
CONDOM EN ARMAGNAC

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_45-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.45**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
———o———
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES POUR 2020

Monsieur le Président expose que le fonctionnement du Centre de Loisirs Aqualudiques nécessite l'embauche :

- afin de répondre aux normes de sécurité et aux conseils de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, pour la surveillance de la baignade de 7 maîtres-nageurs et surveillants de baignade pour la saison 2020 ;
- pour l'encaissement des droits d'entrée, l'entretien du site, le fonctionnement du snack celle d'agents saisonniers pour 5 postes sur la même période.

Compte tenu de ces besoins pour le bon fonctionnement du Centre de Loisirs Aqualudiques, Monsieur le Président invite le Conseil communautaire à se prononcer sur l'embauche du personnel désigné ci-dessus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
DÉCIDE de l'embauche de :

- 7 maîtres-nageurs et surveillants de baignade pour la saison 2020 ;
- d'agents saisonniers pour 5 postes sur la même période ;

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_45-DE

AUTORISE Monsieur le Président à procéder au recrutement et à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ces embauches et à celles qui seraient rendues nécessaires pour respecter les besoins et la réglementation en vigueur sur les bassins aqualudiques et assimilés ;
DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2020.

Pour extrait conforme le 5 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_46-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.46**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

———o———

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : INDEMNITES D'ASTREINTES ET DE PERMANENCES

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Directeur des services techniques, relevant du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux, est appelé à effectuer des permanences avec des éventuelles interventions les week-ends, mais également certains jours fériés et/ou nuits afin de pallier divers incidents techniques. Il propose d'étudier le régime des astreintes.

Il précise que l'astreinte est une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration. En cas de travail effectif, pour une intervention, les heures effectuées pourront être rémunérées ou récupérées par les agents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Sous réserve de l'avis du Comité technique en date du 9 mars 2020,

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_46-DE

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
DÉCIDE que :

- Le Directeur des Services Techniques sera amené à effectuer des astreintes à la demande du Président ou du Directeur Général des Services,
- Ces astreintes feront l'objet d'un planning annuel qui sera communiqué à l'agent chaque début d'année,
- Ces astreintes seront indemnisées, selon les taux fixés par les textes susvisés, s'il s'agit d'un agent relevant de la filière technique. A titre indicatif, les montants sont les suivants : (valeur à compter du 14 avril 2015).

ASTREINTE D'EXPLOITATION - FILIERE TECHNIQUE	MONTANT
Une semaine complète	159.20€
Nuit entre le lundi et le samedi inférieure à 10 heures	8.60€
Nuit entre le lundi et le samedi supérieure à 10 heures	10.75€
Samedi ou journée de récupération	37.40€
Dimanche et jour férié	46.55€
Week-end du vendredi soir au lundi matin	116.20€

Ces montants seront automatiquement revalorisés selon les dispositions appliquées aux agents de l'Etat.

- Les éventuelles interventions durant les astreintes seront indemnisées ou feront l'objet d'un repos compensateur, selon la réglementation en vigueur, et en fonction du choix de l'agent.
  Il est précisé que l'intervention comprend, outre le temps effectif sur le lieu nécessitant une action, le temps passé en déplacement entre le domicile de l'agent et ce lieu.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces indemnités seront inscrits au chapitre, du budget principal 2020, prévu à cet effet.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_47-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.47**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE
----------o----------
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.
ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.
ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.
ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François
PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.
SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR (Budget principal de la CCT)

Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le **budget principal.** Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;
Considérant les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public ;
Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution ;
Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable ;

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_47-DE

DÉCIDE :

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées pour un montant total de 1 116.25€, correspondant à la liste des produits irrécouvrables N°3935540531 dressée par le comptable public.

N°TITRE	MONTANT en €	NATURE DE LA RECTTE
EXERCICE 2012		
264	1 110.00	DCRTP
EXERCICE 2013		
370	5.57	Taxe Foncière
EXERCICE 2014		
85	0.68	Dotation de compensation avril

Article 2 : d'inscrire les sommes nécessaires au chapitre 65, article 6541 du Budget Principal 2020 de la CCT.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_47-DE

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 28/10/2019
032038 TRES. CONDOM
23100 - CC TENAREZE (LA) -

Exercice 2019
Numéro de la liste 3935540531
3 pièces présentes pour un total de 1116 25

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	3	Pièces pour	1116	25	
Catégories de produits	DIVERS	3	Pièces pour	1116	25	
Motifs de présentation	Poursuite sans effet	3	Pièces pour	1116	25	
	Combinaison infructueuse d actes	3	Pièces pour	1116	25	
	RAR inférieur seuil poursuite	3	Pièces pour	1116	25	
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	2	Pièces pour	6	25	
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 100	0	Pièces pour	0		
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 50	1	Pièces pour	1110		
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0		
Exercice de P.E.C	2014	1	Pièces pour		68	
	2013	1	Pièces pour	5	57	
	2012	1	Pièces pour	1110		

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièc	Code Service	Nom du redevable	Objet	pièce	Etab. Geo	Montant restant à recouvre	Motif de la présentation	Observations
Inconnue	2013	T-370	1	70878-01-		ASSOCIATION DE GESTIC	300	5		57	RAR inférieur seuil poursuite	
Inconnue				70878-01-							Poursuite sans effet	
Inconnue				70878-01-							Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2014	T-85	1	7321-01-		MAIRIE CAZENEUVE	300			68	RAR inférieur seuil poursuite	
Inconnue				7321-01-							Poursuite sans effet	
Inconnue				7321-01-							Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue	2012	T-264	1	748313-01-		PREFECTURE DU GERS M	300			1110	RAR inférieur seuil poursuite	
Inconnue				748313-01-							Combinaison infructueuse d actes	
Inconnue				748313-01-							Poursuite sans effet	
						TOTAL				1116		25

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

2020.03.48

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : ADOPTION BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL 2020

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le budget primitif 2020 du Budget Principal de la Communauté de communes ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **par 31 voix pour et 5 voix contre** (BOUÉ Henri pour lui-même et par procuration pour TOUHÉ-RUMEAU Christian, DIVO Christian, et RODRIGUEZ Jean pour lui-même et par procuration pour MESTÉ Michel).

APPROUVE le budget primitif du Budget Principal de la Communauté de communes pour 2020.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

la Ténarèze communauté

SÉANCE PUBLIQUE
BUDGET

Mardi 3 mars 2020 à 19h00

NOM et Prénom	Suppléant	Signatures
DUBRAC Gérard		
ESPERON Patricia		
CLAVERIE Claude		
BARTHE Raymonde		excusée
BEZERRA Gérard	donne procuration à	Christiane MONDIN-SÉAILLES
MELIET Nicolas		
DUFOUR Philippe		
BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse		
BARRERE Etienne		excusé
BELLOT Daniel		
BOISON Maurice		
BOUÉ Henri		
DHAINAUT Annie		
DIVO Christian		
DUBOS Patrick		excusé
DULONG Pierre		excusé
FERNANDEZ Xavier		excusé
GOZE Marie-José		
LABATUT Charles	donne procuration à	Claude CLAVERIE
LABATUT Michel	donne procuration à	Patricia ESPERON
LABORDE Martine		
MESTE Michel	donne procuration à	Jean Rodriguez
REDOLFI De ZAN Sandrine		excusée

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

RODRIGUEZ Jean		
SAINT-MEZARD Guy		
TOUHE-RUMEAU Christian	donne procuration à Henri Bouté.	
BARRERA Frédérique		
BAUDOUIN Alexandre		à partir de 19h n°6 vote
BEYRIES Philippe		
BOLZACCHINI Laurent		
CAPERAN Paul	donne procuration à Guy St Mezard.	
CARDONA Alexandre		
CHATILLON Didier		
COTRET Serge		
DELPECH Hélène		absente
GARCIA Marie-Paule		
LABEYRIE Nicolas		Absent
LAURENT Cécile		
MARCHAL Rose-Marie		excusée
MARTIAL Vanessa		absente
MARTINEZ Françoise		absente
MONDIN-SEAILLES Christiane		
MONTANE-SEAILLES Marie-Claude		
NOVARINI Michel		
OUADDANE Atika		Procuration à M P Garcia
PINSON Alain		excusé
ROUSSE Jean-François		absent
SONNINO Marie		
VAN ZUMMEREN Roël	donne procuration	à Gérard MURIAC.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN RECETTE

Collectivité : Communauté Communes Ténarèze **Budget :** Communauté Com. Ténarèze **2019**

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
024 - Produits de cessions	7		9 828,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	01		556 383,00 €	295 140,00 €	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	01		1 146 461,91 €	1 146 461,91 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	7		46 961,00 €	0,00 €	12 471,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	820		35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	822		15 731,53 €	0,00 €	79 261,70 €
1321 - Etat et établissements nationaux	90		398 283,93 €	39 890,25 €	37 673,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	95		0,00 €	0,00 €	37 223,96 €
1322 - Régions	01		25 383,54 €	35 000,00 €	25 383,54 €
1322 - Régions	95		0,00 €	0,00 €	16 561,00 €
1323 - Départements	90		0,00 €	0,00 €	2 362,00 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	95		40 000,00 €	0,00 €	85 393,65 €
1641 - Emprunts en euros	01		2 790 317,15 €	1 149 500,00 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	90		2 480,00 €	1 920,00 €	0,00 €
1676 - Dettes envers locataires-acquéreurs	90		45 000,00 €	33 750,00 €	0,00 €
	Total des recettes		**5 111 830,06 €**	**2 701 662,16 €**	**331 329,85 €**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE * CONDOM EN ARMAGNAC *

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

Communauté Communes Ténarèze
Quai Leboupillère
32100 Condom

Etat des recettes certaines restant à émettre

Communauté Com. Ténarèze - 2019

11/02/2020 - 11:05:29

Date DA	Compte	Fonction		Reste à réaliser
Engagement :	CCT2019000009 - DETR 2016 - PLAN D'ACTION TOURISME		Tiers : PREFECTURE DU GERS	12385.00 €
	1321	90		12385.00 €
Engagement :	CCT2019000022 - REAMENAGEMENT DU BUREAU DINFORMATIONS TOURISTI		Tiers : OCCITANIE	25383.54 €
	1322	01		25383.54 €
Engagement :	CCT2019000318 - SUBVENTION PLUI PAR CLUB PLUI ETAT		Tiers : PREFECTURE DU GERS	35000.00 €
	1321	820		35000.00 €
Engagement :	CCT2019000320 - DETR 2018-REAMENAGEMENT BIT MONTREAL		Tiers : PREFECTURE DU GERS	24838.70 €
	1321	95		24838.70 €
Engagement :	CCT2019000322 - LEADER-REAMENAGEMENT BIT MONTREAL		Tiers : OCCITANIE	85393.65 €
	1327	95		85393.65 €
Engagement :	CCT2019000323 - SUBVENTION TEPC - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC		Tiers : PREFECTURE DU GERS	79261.70 €
	1321	822		79261.70 €
Engagement :	CCT2019000324 - SUBVNETION DEPARTEMENT-ETUDE ENDIGUEMENT SUR C		Tiers : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GEI	2362.00 €
	1323	90		2362.00 €
Engagement :	CCT2019000325 - REGION-SUBVENTION ACCESSIBILITE SITES TOURISTIQUES		Tiers : OCCITANIE	16561.00 €
	1322	95		16561.00 €
Engagement :	CCT2019000326 - DETR 2016-accessibilite sites touristiques		Tiers : PREFECTURE DU GERS	12385.26 €
	1321	95		12385.26 €
Engagement :	CCT2019000327 - ADEME-SUBVENTION SALVANDY		Tiers : Société ADEME	25288.00 €
	1321	90		25288.00 €
Engagement :	CCT2019000328 - ANah- subvention suivi-animation OPAH RR - tRANCHE ANNL		Tiers : Agence Nationale de l'Habitat	12471.00 €
	1321	7		12471.00 €

Le présent état est arrêté à la somme de : 331329.85 €

L'ordonnateur :

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Gérard DUBRAC

ETOPFE02

Etat des recettes à rattacher

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN DEPENSE

Collectivité : Communauté Communes Ténarèze **Budget :** Communauté Com. Ténarèze **2019**

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	01		1 328 117,33 €	1 328 117,33 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	01		111 833,99 €	111 833,96 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	413		43 646,66 €	43 650,09 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	822		59 690,06 €	59 668,91 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	90		107 847,78 €	99 248,35 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	90		2 480,00 €	2 000,00 €	0,00 €
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	820		124 765,00 €	38 091,18 €	1 756,42 €
2031 - Frais d'études	022		6 000,00 €	45 253,20 €	40 656,00 €
2031 - Frais d'études	7		52 249,86 €	38 030,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	820		20 448,50 €	41 976,78 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	824		0,00 €	0,00 €	84 990,00 €
2031 - Frais d'études	90		11 965,64 €	12 120,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	96		177 000,00 €	10 800,00 €	0,00 €
2033 - Frais d'insertion	01		2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	01		371 474,87 €	52 844,46 €	316 630,41 €
204171 - Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	01		79 416,00 €	79 415,65 €	0,00 €
2115 - Terrains bâtis	01		1 048 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21571 - Matériel roulant - Voirie	822		23 650,00 €	0,00 €	0,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	413		6 000,00 €	1 530,00 €	0,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	414		1 198,80 €	1 198,80 €	0,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	95		0,00 €	0,00 €	1 536,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	022		22 000,00 €	7 583,14 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	90		25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains	90		182 636,60 €	156 358,89 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	413		673,59 €	0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN DEPENSE

Collectivité : Communauté Communes Ténarèze **Budget :** Communauté Com. Ténarèze **2019**

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	414		200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	830		0,00 €	0,00 €	9 447,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	90		1 433 396,00 €	18 726,01 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	96		-177 000,00 €	1 497,60 €	931 335,44 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	821		24 729,00 €	0,00 €	0,00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	822		1 194 380,24 €	70 796,10 €	0,00 €
2317001 - Voirie Condom	822		17 909,76 €	175 418,76 €	0,00 €
	Total des dépenses		**6 501 509,68 €**	**2 396 159,21 €**	**1 386 351,27 €**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE CONDOM EN ARMAGNAC

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Gérard DUBRAC

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

la Ténarèze communauté

NOTE DE PRESENTATION DU BP 2020

01- ELEMENTS DE CONTEXTE

Au 1er janvier 2019, la Communauté de communes de la Ténarèze compte 26 communes et 15 060 habitants (recensement INSEE 2017). Ce territoire rural s'organise autour d'un bourg centre (Condom) et de deux bourgs secondaires que sont Valence-sur-Baïse et Montréal-du-Gers.

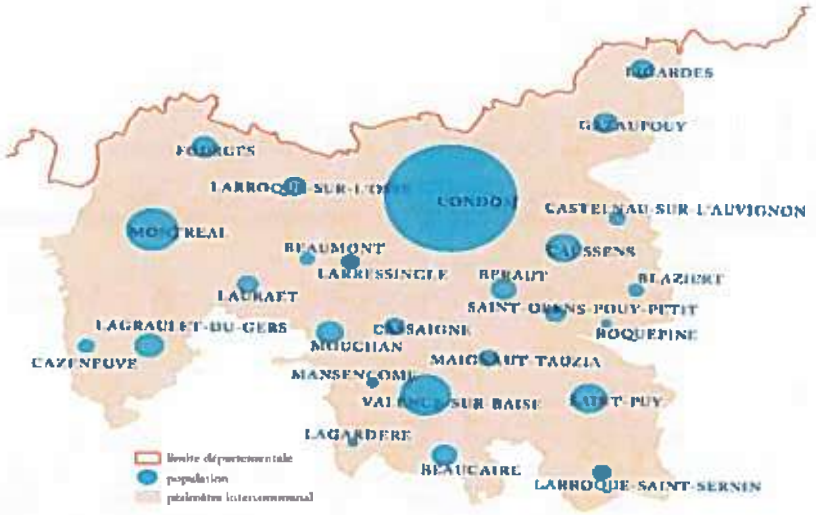

Ce territoire intercommunal est administré par une structure exerçant notamment des compétences dans les domaines suivants :

Compétences obligatoires :
Aménagement de l'espace communautaire : SCOT, PLUI,...
Développement économique : zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaires et aéroportuaires, politique locale du commerce, promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme ;
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations ;
Compétences optionnelles :
Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie ;
Politique du logement et du cadre de vie : OPAH, PLH ;
Voirie : gestion, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;
Action sociale d'intérêt communautaire : Petite enfance, Enfance – Jeunesse, activités périscolaires et extrascolaires, multi- accueil, Relais Assistants Maternels, Lieux d'Accueil Enfants Parents, Point information Jeunesse, Chantiers Jeunes, Ludothèque, Soins infirmiers à domicile, EHPAD, cuisines centrales et portage des repas, centre social ;
Maisons de services au public ;
Politique de la ville.

Compétences supplémentaires :
Autres : Transport à la Demande, création et mise à disposition d'infrastructures haut-débit, création et gestion d'une fourrière animale, contribution au service départemental d'incendie et de secours, activités agricoles, coopération avec les organismes consulaires, chemins de randonnée, assainissement

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

non collectif, abattoirs et services associés, construction, entretien, fonctionnement et gestion d'équipements sportifs.

Un certain nombre de compétences ont été transférées à d'autres organismes publics :
- la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et assimilés au SICTOM du Secteur de Condom,
- Les infrastructures haut-débit au Syndicat Mixte « Gers Numérique »,
- Le SCOT au Syndicat Mixte « SCoT de Gascogne »,
- L'action sociale, le transport à la demande au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Ténarèze,
- La création et la gestion d'une fourrière animale au Syndicat Mixte des Trois Vallées,
- La promotion du tourisme à l'Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations aux Syndicat d'Aménagement de la Baïse et de ses Affluents, et Syndicat Mixte des Bassins Versants Osse-Gélise-Auzoue.

02- PRIORITES BUDGETAIRES

A- Les recettes de fonctionnement pour établir le budget font l'objet d'estimations dans la mesure où les éléments concernant les dotations et les éléments fiscaux ne sont pas à ce jour connus. Certaines estimations sont volontairement prudentes.

a. La fiscalité :

Le montant du produit de CFE devrait être de l'ordre de 1 300 000€.
La TH dans le cadre de la réforme devrait diminuer, car la revalorisation des bases n'est que de 0,9%, et que la loi de finances a prévu pour 2020 une perte de la part du produit correspondant aux hausses du taux de la TH intervenues en 2018 ou 2019. L'estimation des services est de l'ordre d'une perte de 60 000€.
La CVAE devrait augmenter de 54 000€.
Le FB, le FNB et la Taxe additionnelle sur le FNB, et les IFER devraient également un peu augmenter.
Cependant, il convient de noter que le montant de la Taxe GeMAPI devrait être du même ordre que celui voté en 2019, soit 50 307,24€.

b. Les dotations et compensations :

Les dotations et compensations devraient être en légère diminution. Cependant, les dotations ne sont pas encore connues. Selon l'estimation des services, la dotation d'intercommunalité devrait être sensiblement identique à celle de 2019. La Dotation de Compensation devrait régresser de 11 000 €. L'ensemble des compensations (ex-taxe Professionnelle, exonérations TH, et FNB) devrait diminuer d'environ 10 000 €.

Le produit de TASCOM devrait être stable. Concernant, le FPIC, il est difficile de connaître son nouveau montant du fait de la méconnaissance du Potentiel Financier Agrégé (PFIA) moyen national, critère de répartition du FPIC. Nous estimons que le FPIC qui sera notifié, pourrait être identique à celui perçu l'an passé.

Globalement, les recettes de fonctionnement (hors TEOM) devraient être en diminution de l'ordre de 240 000€.
Nonobstant, la production des dotations par la DGCL et l'administration fiscale devrait cependant venir confirmer ou infirmer ces éléments.

B- Les dépenses de fonctionnement

La Communauté de communes affiche toujours sa volonté de contenir les charges de fonctionnement. Cependant, les dépenses de personnel devraient augmenter pour l'année 2020 de 13%, du fait de l'augmentation des effectifs. En effet, il convient de renforcer les effectifs des services techniques et administratifs de la Communauté de communes. Il est important de rappeler que les dépenses de personnel sont bien inférieures à celles d'établissements publics comparables, et ceci illustre la volonté d'être une structure légère, agile, dotée d'agents très polyvalents capables d'absorber des charges de travail très importantes.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

C- **Réaliser les investissements suivants :**

Nature des investissements réalisés	Investissements	Montant € T.T.C.
Etudes	PLUI	**104 514**
	OPAH	**90 000**
Fonds de concours Communes	Communes	**481 630.41**
Aménagement numérique	Participation Gers Numérique	**82 725**
Economie Tourisme	Création d'un chemin de randonnée	**22 000**
	Parcours d'interprétation - Programme OT	**52 659**
	Accessibilité divers ERP	**68 665**
	Création d'un pôle de services au centre Salvandy	**1 421 638**
Economie	Table des cordeliers	**42 500**
	Pôle viandes	**663 449**
Voirie	Programme voirie	**1 026 301**
	Maîtrise d'œuvre pour ouvrages d'art	**50 000**
Autres	Achat d'un véhicule	**15 000**
	Matériel informatique services, nouveaux élus et dossier FISAC	**78 867**
	Etudes	**9 447**
TOTAL		**4 209 395**

03- RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT : EVOLUTION

	2018	2019	2020
Chapitre	CA	CA	BP
Fonctionnement - Dépense	***8 059 179,06***	***8 434 703.33***	***9 174 33.00***
011 - Charges à caractère général	641 377,65	648 250.40	788 689.98
012 - Charges de personnel et frais assimilés	855 794,58	866 750.34	1 003 554.47
014 - Atténuations de produits	3 714 223,84	3 731 989.18	3 572 584.13
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0.00	719 086.53
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 874,91	344 826.01	51 085.96
65 - Autres charges de gestion courante	2 608 158,92	2 712 860.70	2 778 180.79
66 - Charges financières	136 750,81	127 888.90	124 813.84
67 - Charges exceptionnelles	52 998,35	2 137.80	0.00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0.00	136 337.30

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

Fonctionnement - Recette	***9 698 879,07***		***9 174 333.00***
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	461 927,98	493 238.10	35 842.49
013 - Atténuations de charges	11 813,74	20 738.58	52 010.39
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	143 074,35	141 870.47	162 565
73 - Impôts et taxes	7 838 596,65	7 962 474.48	7 683 516.48
74 - Dotations, subventions et participations	1 177 475,57	1 266 270.84	1 174 656.10
75 - Autres produits de gestion courante	65 879,59	67 108.64	65 702.54
77 - Produits exceptionnels	111,19	325 457.57	0
Investissement - Dépense	***3 256 048,43***	***5 340 158.73***	***6 726 510.00***
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 153 264,150	1 328 117.33	751 551.44
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0.00	0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	286 216,37	316 401.31	319562.73
20 - Immobilisations incorporelles	102 514,93	218 084.66	930 149.62
204 - Subventions d'équipement versées	181 870,30	132 260.11	564 355.41
21 - Immobilisations corporelles	19 872,84	516 695.73	1 429 633.95
23 - Immobilisations en cours	1 512 309,84	1 441 616.17	2 731 256.85
Investissement - Recette	***1 927 931,10***	***3 201 623.87***	***6 726 510.00***
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0.0	719 086.53
024 - Produits de cessions	0,00	0.00	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 874,91	344 826.01	51 085.96
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 565 564,45	1 441 601.91	2 276 827.66
13 - Subventions d'investissement	266 291,74	230 025.95	927 574.23
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 200,00	1 185 170.00	2 751 935.62

04- MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (et des budgets annexes)

BUDGET PRINCIPAL

Investissement	- 1 806 572.86
Fonctionnement	1 842 455.35
TOTAL	**35 882.49**

GESTION AERODROME DE HERRET

Investissement	- 21 298.00
Fonctionnement	16 320.69
TOTAL	**- 4 977.31**

SERVICE COMMUN

Investissement	16 332.89
Fonctionnement	109 135.56
TOTAL	**125 468.45**

ZA DE VALENCE SUR BAISE

Investissement	- 248 505.51
Fonctionnement	- 7 200.00

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

TOTAL	**255 705.51**

ZAC DE POME

Investissement	- 270 906.18
Fonctionnement	78 016.40
TOTAL	**- 192 889.78**

SPANC CC TENAREZE

Investissement	2 548.00
Fonctionnement	83 683.45
TOTAL	**86 231.45**

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

Investissement	0.00
Fonctionnement	244 296.29
TOTAL	**244 296.29**

PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

Investissement	0.00
Fonctionnement	29 516.52
TOTAL	29 516.52

TOTAL GENERAL	**67 822.60**

05- LES CREDITS D'INVESTISSEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME
POUR LA REALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (AP/CP DU PLUI)

Imputation : CHAPITRE 20

		MONTANT DU MARCHE	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020
		en €TTC						
		DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES
LOT 1	CITADIA	209 460,00	19 929,00	46 356,00	43 147,50	19 612,50	25 987,50	54 427,50
	EVEN	43 560,00	10 962,00	11 898,00	9 936,00	3 312,00	5 382,00	2 070,00
	ALTAIR	33 000,00	0,00	19 272,00	3 168,00	5 280,00	5 280,00	0,00
	TOTAL LOT1	286 020,00	30 891,00	77 526,00	56 251,50	28 204,50	36 649,50	56 497,50
LOT 2	GOPUB	24 978,00	0,00	22 122,00	0,00	0,00	0,00	2 856,00
LOT 3	ADASEA	30 600,00	0,00	18 360,00	0,00	6 000,00	6 240,00	0,00
LOT 4	CGCB	24 000,00	2 400,00	3 360,00	240,00	0,00	13 200,00	4 800,00
LOT 5	CITADIA	17 460,00	4 158,00	9 117,00	4 185,00	0,00	0,00	0,00
	AUTRE	1 200,00			190,64	0,00	1 009,36	0,00
	TOTAL LOT5	18 660,00	4 158,00	9 117,00	4 375,64	0,00	1 009,36	0,00
DIVERS		2 000,00	1 954,03	0,00	0,00	0,00	45,97	0,00
MONTANT TOTAL		386 258,00	39 403,03	130 485,00	60 867,14	34 204,50	57 144,83	64 153,50

06- NIVEAU DE L'EPARGNE BRUTE (OU CAF) ET NIVEAU DE L'EPARGNE NETTE

- **EPARGNE BRUTE 2019 : 1 398 465€**
- **EPARGNE NETTE 2019 : 1 084 064€**

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

07- NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

Capital restant dû au 31/12/2019 : 4 128 736€

Annuité de l'exercice 2020 :

- Capital : **312 901.93€**
- Charges d'intérêts : **119 776.41€**

08- CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Encours de la dette/ autofinancement courant = 4 128 736/1 398 465= 2.95

09- NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Pour mémoire, les taux des taxes pour 2019 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 5,87%,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 4,84%,
- Taxe d'Habitation : 15,83%,
- Contribution Foncière Economique : 31,94%,
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 12.14%.

10- LES RATIOS

	Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	533.46	285,00
2	Produit des impositions directes/population	357.99	267,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	645.16	337,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	152.24	90,00
5	Encours de dette/population	214.97	190,00
6	DGF/population	55.57	49,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	10.71%	36,23%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital /recettes réelles de fonctionnement	85.92%	89.75%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	23.60%	32.74%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	33.32%	55,00%

11- EFFECTIFS DE L'EPCI ET CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs de la structure inscrits au tableau des emplois se décompose comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

CATEGORIE	FILIERE	GRADE	HOMMES		FEMMES		TOTAL
			Fonction publique	Contractuel	Fonction publique	Contractuel	
A	ADMINISTRATIVE	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1				1
		ATTACHE PRINCIPAL	1				1
		ATTACHE			2		2
	TOTAL		2	0	2	0	4
B	ADMINISTRATIVE	REDACTEUR Principal de 2ème classe			1		1
		REDACTEUR			1		1
	TECHNIQUE	TECHNICIEN Principal de 2ème classe			1		1
	TOTAL		0	0	3	0	3
C	ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE			1		1
		ADJOINT ADMINISTRATIF			2		2
	TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	2				2
		AGENT DE MAITRISE	1				1
		ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1				1
		ADJOINT TECHNIQUE	2				2
	TOTAL		6	0	3	0	9
	TOTAL ADMINISTRATIF		2	0	7	0	9
	TOTAL TECHNIQUE		6	0	1	0	7
	TOTAL GENERAL		8	0	8	0	16

Conformément à la délibération de modification 2019.08.07 du 10 décembre 2019 portant modification du tableau des emplois :
-un poste de directeur des services techniques à temps complet a été créé et sera pourvu à compter du 1er avril 2020, par un agent relevant du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
- le poste d'agent de gestion administrative et comptable à temps non complet (20 heures semaine) a été transformé en un poste à temps complet, l'augmentation de la quotité horaire sera effective au 1er avril 2020.

Du personnel saisonnier sera recruté pour le fonctionnement du Centre Aqualudique pour les mois de juin, juillet et août :

- 6 à 7 postes de maîtres-nageurs sauveteurs et surveillants de baignade pour répondre aux normes et aux conseils de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population ;
- 5 postes d'adjoints techniques pour le fonctionnement et l'entretien du site.

Pour 2020, les charges sont les suivantes (y compris le salaire des saisonniers) :

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_48-BF

012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
6217 - Personnel affecté par la commune membre du GFP	
6218 – Autre personnel extérieur	
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	13 175.52
6338 - Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 704.94
64111 - Rémunération principale	435 572.18
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	24 409.32
64118 - Autres indemnités	144 279.78
64131 - Rémunérations	76866.52
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 535.90
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	164 465.33
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	26 674.37
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	1 678.86
6471 - Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	503.84
6475 - Médecine du travail, pharmacie	40.52
6478 - Autres charges sociales diverses	11 798.35

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
COMOM ENARMAGNAC

Le Président de la
Communauté de Communes
de la Ténarèze

Gérard DEBRAC

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_49-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2020.03.49**
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----------o----------

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le trois mars à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 49 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUÉ Henri, DHAINAUT Annie, DIVO Christian, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, RODRIGUEZ Jean, SAINT-MÉZARD Guy, BARRERA Frédérique, BAUDOUIN Alexandre, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, COTRET Serge, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MONDIN-SÉAILLES Christiane, MONTANÉ-SÉAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel et SONNINO Marie.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, BARRERE Etienne, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, LABATUT Charles, LABATUT Michel, MESTE Michel, REDOLFI DE ZAN Sandrine, TOUHÉ-RUMEAU Christian, CAPÉRAN Paul, MARCHAL Rose-Marie, OUADDANE Atika, PINSON Alain et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS : DELPECH Hélène, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise et ROUSSE Jean-François

PROCURATIONS : BEZERRA Gérard a donné procuration à MONDIN-SÉAILLES Christiane, LABATUT Charles a donné procuration à CLAVERIE Claude, LABATUT Michel a donné procuration à ESPERON Patricia, MESTE Michel a donné procuration à RODRIGUEZ Jean, TOUHÉ-RUMEAU Christian a donné procuration à BOUÉ Henri, CAPÉRAN Paul a donné procuration à SAINT-MÉZARD Guy, OUADDANE Atika a donné procuration à GARCIA Marie-Paule et VAN ZUMMEREN Roël a donné procuration à DUBRAC Gérard.

SECRETAIRE : SONNINO Marie.

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET)

Par courrier en date du 16 janvier 2020, Madame la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie a sollicité l'avis de la Communauté de communes de la Ténarèze sur le projet arrêté, en Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie le 19 décembre 2019, du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Cette consultation des personnes publiques associées avait pour terme le 16 avril 2020.

Le SRADDET incarne le projet d'aménagement du territoire porté par la Région Occitanie à l'horizon 2040. Il fixe les priorités régionales en termes d'équilibre territorial et de désenclavement des territoires ruraux, d'implantation d'infrastructures, d'habitat, de transports et d'intermodalité, d'énergie, de biodiversité ou encore de lutte contre le changement climatique.

Le projet arrêté comporte les documents suivants :
- Le rapport d'objectifs et sa carte,
- Le fascicule des règles,
- Les annexes : évaluation environnementale, résumé non technique de l'évaluation environnementale, diagnostic et tendances à l'horizon 2040, synthèse du rapport d'objectifs, liste des règles du fascicule, prévention et gestion des déchets, continuités écologiques,
- La synthèse globale du SRADDET.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le
ID : 032-243200417-20200303-2020_03_49-DE

Au vu de l'importance de ce dossier, tant par son volume (environ 3 000 pages) que par sa portée, il ne semble pas réalisable de pouvoir émettre un avis étayé comme il se doit.

En effet, pour ce faire, il conviendrait que les élus du Conseil communautaire prennent connaissance de ce volumineux dossier, s'en approprient les enjeux et les règles pour pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause.

En cette période de fin de mandat, il n'est, malheureusement, pas concevable de programmer un tel travail pour un dossier aussi complexe, en aussi peu de temps.

Il est regrettable que la période de consultation des personnes publiques associées sur le projet de SRADDET arrêté, intervienne en toute fin de mandat municipal. Monsieur le Président propose que soit demandé au Conseil Régional de bien vouloir proroger la durée de cette consultation afin que les futurs élus communautaires puissent émettre un avis circonstancié.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
CONSIDÉRANT qu'il est difficile d'émettre un avis sur un dossier aussi complexe en trois mois, durant la période des élections municipales,
OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
DÉCIDE de ne pas émettre d'avis sur le projet arrêté du Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET),
DEMANDE au Conseil Régional Occitanie de bien vouloir proroger la durée de cette consultation afin que les prochains élus communautaires puissent émettre un avis circonstancié,
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme le 9 mars 2020

Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Maire de Condom,

Gérard DUBRAC